

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

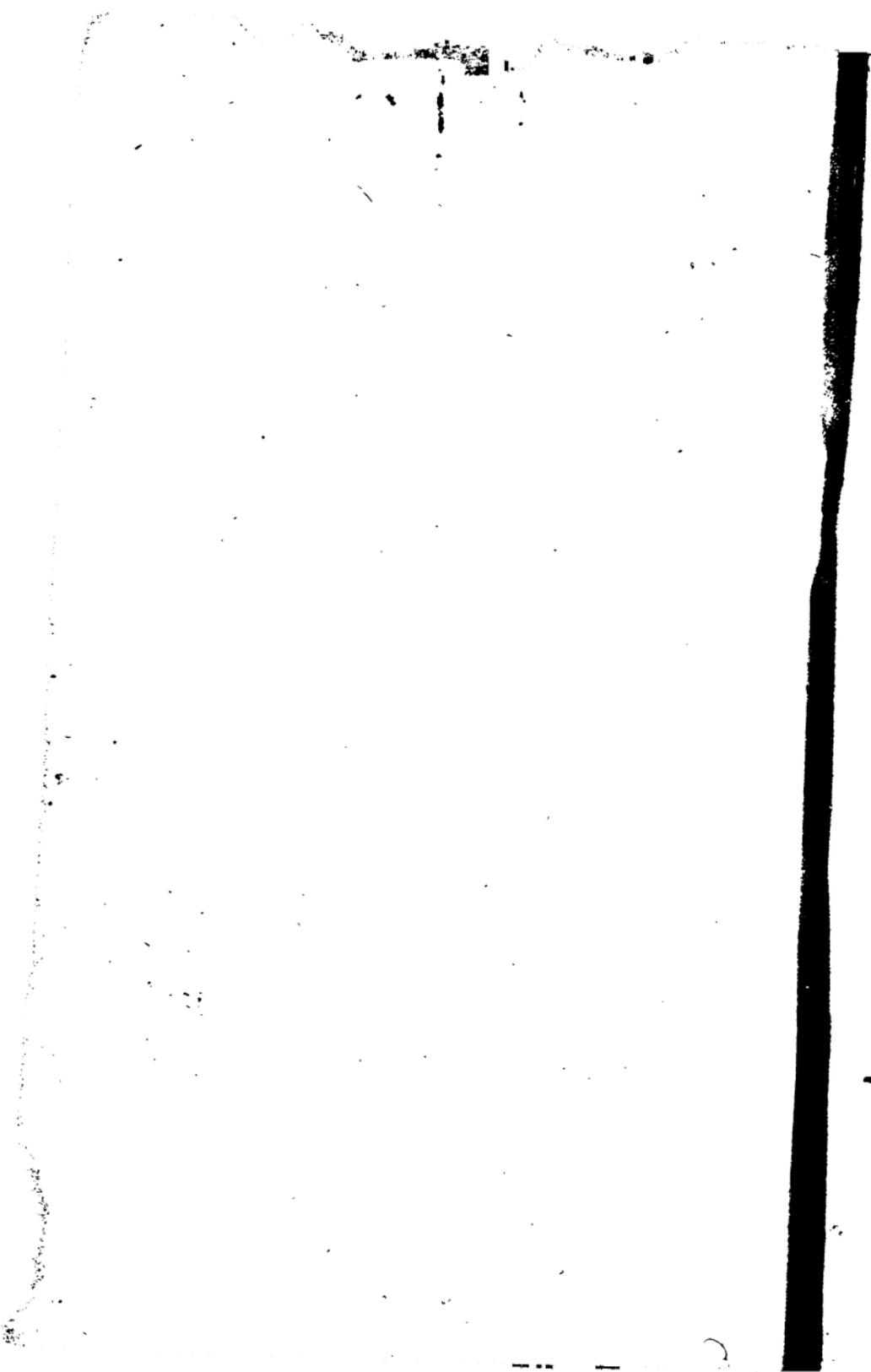
- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								



# M E M O I R E S

D E

MADAME la MARQUISE

*A* D. B. *Harcourty,*

## P O M P A D O U R.

Où l'on découvre les Motifs des Guerres, & des Traités de Paix, les Ambassades, les Négociations dans les différentes Cours de l'Europe; les Menées & les Intrigues secrètes, le Caractere des Généraux, celui des Ministres d'Etat, la Cause de leur Elévation & le Sujet de leur Disgrace; & généralement tout ce qui s'est passé de plus remarquable à la Cour de France pendant les vingt-dernières Années du Règne de Louis XV.

Ecrits par elle-même.

T O M E P R E M I E R.

A L I E G E.

---

---

M D C C C X V I.

McMASTER UNIVERSITY LIBRARY

---

---

# AVANT PROPOS

DE

L'ÉDITEUR.

**V**OICI un livre très intéressant ; il le fera à notre âge & le deviendra encore plus à la postérité. Ces Mémoires ne sont pas les annales d'une femme galante, qui a vécu long-tems au milieu d'une cour voluptueuse : mais l'histoire d'un règne remarquable par ses révolutions, ses guerres, ses intrigues, ses alliances, ses négociations ; & dont les fautes mêmes forment un spectacle digne des politiques ; parcequ'elles ont contribué à donner une nouvelle tournure aux affaires de l'Europe.

La Dame qui en donne le tableau avoit l'art du coloris.

*Aij*

Ceux

Ceux qui ont connu personnellement Mademoiselle Poisson, avant & après son mariage avec M. le Normand, savent qu'elle avoit beaucoup de cet esprit, qui n'a besoin que d'être cultivé pour devenir génie.

Le Roi l'appella à la cour dans cet âge fougueux rempli de désirs, & où les passions, en corrompant le cœur, raffinent l'esprit.

Presque tous ceux qui environnent les Rois, sont au-dessus des hommes ordinaires. Ils ont de la capacité & de l'intelligence ; car il n'y eut jamais d'ambition sans une forte d'esprit, & tout le monde à la cour est ambitieux.

Dès qu'un Souverain a une maîtresse, les courtisans se joignent à elle. Ils cherchent d'abord à l'instruire ; car, comme ils veulent se servir de son crédit auprès du Prince,  
il

il faut la mettre au fait de bien des choses. On peut dire qu'elle reçoit les lumières de la première main, & qu'elle puise ses instructions à la source-même.

Louis XV. confia à Madame la Marquise de Pompadour les plus grands intérêts de la couronne : ainsi, quand, elle n'auroit pas eu cet esprit qu'on lui connut à Paris, elle s'en fut formé un à Versailles.

Ses talents ne la justifient pas dans le monde. Jamais favorite n'essuïa plus de murmures & ne fut en butte à plus de reproches. Il n'y a qu'à lire ses mémoires : elle eut des ennemis qui lui donnerent de grands vices & lui refuserent les moindres vertus. Les principales accusations tomberent sur le désordre des finances, qu'on attribua à ses amours avec le Roi.

Ceux qui ont reproché à Madame

de Pompadour d'avoir engagé Louis XV. dans de grandes dépenses, ont oublié celles que les maîtresses de ses prédécesseurs avoient causées à l'état.

Madame de la Valliere, avant même d'être déclarée maîtresse de Louis XIV. l'engagea à donner des fêtes, qui coûterent plus à la monarchie, que jamais Madame la Marquise de Pompadour n'eût de fortune.

Madame de Montespan porta ce Prince à faire des dépenses énormes : cette favorite paroissoit avec le faste d'une Reine : elle avoit des gardes à sa suite.

La veuve du Poëte Scaron poussa la hauteur & le faste plus loin : elle se fit épouser du Roi ; & de maîtresse elle devint Reine, indignation qui fletirra à jamais la mémoire de ce Prince.

De

De ce commerce clandestin naissoit à la cour un déshonneur qu'on ne peut point reprocher à Madame de Pompadour. Toutes ces concubines, qui donnoient des enfans à la France, avoient la vanité de les faire légitimer : & ensuite celle de marier ces fils ou filles de l'amour à des Princes du sang royal, ce qui avilissoit les maisons alliées à la couronne. Car un Souverain peut bien légitimer un bâtard : mais il n'est pas en son pouvoir d'ôter l'infamie attachée à la bâtardise ; il s'en suivoit de-là que les descendants de ce fruit clandestin aspireroient au trône, & que les amours scandaleuses du Roi pouvoient donner au vice l'éclat qui n'est dû qu'à la vertu.

On a publié en France & dans les autres états de l'Europe que Madame de Pompadour avoit des trésors immenses. A sa mort cette prodigieuse

digieuse richesse a disparu : il n'a resté qu'un magnifique mobilier, ostentation qui tenoit plus au rang qu'elle avoit à la cour qu'à sa vanité. Le Roi, qui la visitoit tous les jours, profitoit de ce faste & le partageoit avec elle.

Le public est presque toujours mauvais juge des personnes qui tiennent un rang considérable à la cour : il se décide ordinairement sur des discours vagues qui n'ont d'autre fondement que la prévention. On a avancé que Madame de Pompadour avoit une passion démesurée pour acquérir. Si c'eût été là son goût, rien n'étoit plus aisé que de le satisfaire : elle étoit à la source des richesses. Le Roi ne lui refusoit rien : elle pouvoit donc amasser tant de biens qu'elle vouloit, & c'est ce qu'elle ne fit pas. Il y a actuellement en France cinquante malheureux

reux financiers dont la fortune est supérieure à la sienne.

On ajoutoit que le plus grand bonheur qui pouvoit arriver à la monarchie étoit d'être délivré de cette favorite. Madame de Pompadour est morte : en est-on mieux pour cela ? A-t-on vu naître dans le gouvernement une de ces révolutions subites qui annoncent une meilleure forme d'administration ? Ceux qui regardoient la faveur de cette Dame comme un obstacle invincible à la grandeur de la France, ont-ils proposé de meilleurs moyens, pour la faire sortir de cet état d'infériorité où elle étoit ? y a-t-il plus d'ordre dans l'état ? plus de ressources dans les finances ? plus d'arrangement, plus d'économie ? Non : le même désordre est dans les affaires. La léthargie dure toujours. Le Ministre, qui dorénavant avoit la mort

x      *AVANT PROPOS*

de Madame de Pompadour n'est pas encore éveillé. Tout subsiste sur l'ancien pied. Il y a des gouvernements en Europe qui n'ont point de marche réglée : ils vont trop vite ou trop lentement ; ou le mouvement est rapide ou il est relâché.

Du tems de cette favorite il y avoit trop de changement dans le ministere ; à présent qu'elle n'existe plus, il n'y en a point du tout, &c. &c.

On ne prétend point faire ici l'éloge funebre de cette Dame. Elle avoit des deffauts que la postérité lui reprochera toujours. On la rendoit responsable des malheurs de la France, c'étoit à elle à céder : on doit des égards à une nation, il faut la respecter jusque dans ses préjugés. Si Madame de Pompadour avoit été citoyenne, elle eut abandonné la cour, & par cette retraite, elle se fut montrée

montrée digne de la faveur qu'on lui reprochoit : mais elle avoit l'ame trop petite pour former un si grand dessein. Elle ne posséda jamais cette philosophie qui, en faisant mépriser le faste, attache au trône & élève au-dessus du trône.

Il y a grande apparence que cette Dame, en formant le dessein d'écrire ses mémoires, ainsi que son testament, avoit eu celui d'y retoucher, & que la mort l'a surprise, avant qu'elle l'eut exécuté. Elle écrivoit à la hâte des morceaux détachés sans suite ni liaison. Les papiers qui les contenoient étoient nombreux : quelquefois même diffus, comme sont tous les matériaux destinés à former un livre, s'il est vrai qu'elle ait voulu en former un.

Il nous a fallu écarter à droite & à gauche & nous faire jour au travers d'une mer d'écritures : ce qui demande

xiii *AVANT PROPOS, &c.*

mande un travail aussi long que pénible.

Il est à présumer que Madame de Pompadour s'étoit fait aider dans cet ouvrage par quelque homme d'état qui entendoit ces matieres. Quoiqu'il en soit, on le publiera tel qu'on l'a trouvé dans ses manuscrits originaux.



MEMOIRES

---

---

# M É M O I R E S

D E

P O M P A D O U R.

**C**E n'est pas seulement l'histoire de ma vie que j'entreprends d'écrire ; mon dessein est plus étendu ; je veux essayer de donner le tableau de la cour de France sous le règne de Louis XV. Les mémoires privés d'une favorite sont peu intéressants par eux-mêmes : mais il n'est pas indifférent de connoître le caractère du prince qui l'a élevée à la faveur, les intrigues de son règne, le génie des courtisans, les menées des ministres, les desseins des grands, les projets des ambitieux ; en un

*Tome I.*

*B*

mot

mot tous les ressorts cachés qui ont fait mouvoir la politique de son tems.

Rarement le public juge sainement de ce qui se passe dans le cabinet. Il entend dire que le roi fait marcher des armées, qu'il gagne ou perd des batailles, & là-dessus il raisonne selon ses préventions particulières.

L'histoire n'est gueres plus exacte. En général les faiseurs d'annales ne sont que les échos des erreurs publiques.

Je n'ai point dessein de publier ces mémoires pendant ma vie : mais si après ma mort ils paroissent dans le monde, la postérité y verra une peinture fidele de l'administration qui s'est passée sous mes yeux. Peut-être que, sans mon séjour à Versailles, les événements de nos jours eussent été une énigme pour la postérité. Les incidents sont si compliqués, ils se contredisent en tant d'endroits, qu'à moins d'en avoir la clef, il est impossible de les développer.

Les

Les ministres & les autres gens en place ne sont pas toujours instruits des moyens qu'ils emploient eux-mêmes pour arriver à certaines fins. Par exemple, un plénipotentiaire fait bien qu'il signe un traité de paix ; mais il ignore les motifs qui portent le roi à terminer la guerre.

Chaque politique se fait un système à sa guise. Les gens spéculatifs donnerent souvent à la France des desseins qu'elle n'avoit point. On lui a fait honneur d'une infinité de vœs qui n'entrèrent jamais dans son plan.

Un ministre d'une certaine cour me disoit, il n'y a pas longtems à Versailles, que les deux dernières guerres d'Allemagne, qui ont couté tant de sang & 300 millions à la France, étoient le morceau de la politique la plus raffinée du siècle ; que par ce moyen cette cour avoit diminué insensiblement la puissance de la Reine de Hongrie, sans que le corps de l'Europe s'en fut aperçu : car, si après

la mort de Charles VI. ajoutoit-il, cette couronne avoit employé ouvertement toutes ses forces contre la maison d'Autriche, la république générale se seroit déclarée contre elle ; au-lieu qu'elle l'a affoiblie par de petits combats continuels & des pertes réitérées : &c. &c.

Une semblable anecdote, insérée dans les annales de notre siècle, suffiroit pour défigurer le corps de l'histoire. La vérité est que ceux qui gouvernerent la France pendant ces deux guerres, n'avoient point de génie.

On évitera ici tous les détails qui n'intéressent point l'état ; j'écris plutôt le siècle de Louis XV. que l'histoire de ma vie particulière. La favorite d'un roi n'est que pour le règne où ce prince vit : mais la vérité est de tous les siècles.

On ne doit point s'attendre non plus à trouver ici le journal circonstancié des galanteries de Louis XV. Le Roi eut beaucoup d'amours passagères pendant  
mon

mon séjour à Versailles. Il vit plusieurs femmes ; mais celles-ci n'eurent aucune part aux affaires publiques. Leur règne commençoit & finissoit presque toujours dans le lit du prince. Ces foiblesses attachées à l'état humain appartiennent plus à la vie privée d'un roi, qu'à l'histoire publique d'un monarque : j'en parlerai quelquefois mais ce ne sera qu'en passant. Je ne dirai rien de mes ancêtres. La faveur particuliere dont Louis XV. m'a honorée, a mis mon origine au grand jour ; un monarque qui élève une femme au faite des grandeurs découvre par-là les endroits foibles de sa naissance. On a laissé les annales de l'univers, pour faire un cas particulier de ce qui a presque toujours été dans le monde une règle générale.

Les empereurs Romains éleverent souvent à la faveur des femmes d'une naissance plus obscure que la mienne : mais

fans remonter si haut, on trouve dans l'histoire de nos rois une foule de ces exemples. La veuve du poëte Scaron, qui monta un degré plus haut que moi sur le trône de France, n'étoit pas née pour y parvenir. Il est vrai qu'elle étoit fille d'un gentilhomme : mais le trône est à une égale distance pour toutes les femmes qui ne sont pas nées princesses.

On a débité une foule d'anecdotes injurieuses sur ceux à qui je dois le jour. Un misérable écrivain anonime a fait plus : il a publié un livre scandaleux auquel il a donné le titre de l'histoire de ma vie. Monsieur le Comte d'Affry m'écrivit de la Hollande, que cette production étoit du crû de la Grande Bretagne. Il est réservé aux Anglois de flétrir la réputation des personnes qui tiennent un rang distingué à la cour de France. C'est, dit-on, un droit des gens de ce gouvernement pour entretenir la haine entre les deux-nations.

Quoi

Quoique ma fortune fut médiocre, mon éducation ne fut pas négligée. On me donna des maîtres qui me formerent à la danse, à la musique & à la déclamation, petits talents qui m'ont servi dans la suite aux plus grandes choses. Je m'appliquai aussi à la lecture, je lus beaucoup une Madame de Villedieu. J'avois un plaisir extrême de voir le portrait qu'elle fait de l'empire Romain, & d'apprendre que les plus grandes révolutions du monde ont tiré leur origine de l'amour.

Après qu'on m'eut donné tous les talents qui peuvent distinguer une jeune personne de mon sexe, on me maria à un homme que je n'aimois point. Ce malheur fut suivi d'un autre plus grand, je veux dire que cet homme m'aimoit. J'appelle cela un malheur; car je n'en connois point de plus grand sur la terre. Une femme, qui n'est point aimée d'un homme qu'elle a épousée sans amour, jouit au moins de son indifférence.

Pendant les premières années de mon mariage, on s'entretenoit beaucoup à Paris des galanteries du Roi. Ses amours passageres donnoient des droits à toutes les femmes qui avoient assez de charmes pour prétendre à son cœur.

La place de maitresse de Louis XV. étoit souvent vacante. Toutes les passions à Versailles avoient un air de débauche. L'amour dans cette contrée se trouvoit d'abord usé, parcequ'il se réduisoit à la jouissance. La délicatesse étoit bannie de la cour; toute la scène de la sensibilité se passoit dans le lit du prince. Souvent le monarque se mettoit au lit avec le cœur plein d'amour, & le lendemain en sortoit avec indifférence.

Ce tableau me fit frémir, car j'avois que j'avois déjà formé le dessein de me faire aimer de ce Prince. Je craignois qu'un cœur accoutumé à des amours passageres ne fût plus susceptible d'attachement. Je rougissois par avance de me  
livrer

livrer à une inclination, qui ne laisseroit après elle d'autre trace que celle d'une courte satisfaction des sens : mais mon dessein étoit formé.

J'avois souvent vu le Roi à Versailles, sans en être apperçue. Ses regards ne s'étoient recontrés nulle part avec les miens. Mes yeux avoient beaucoup de choses à lui dire : mais ils ne purent jamais lui parler. Enfin je vis le monarque & l'entretins pour la première fois. Il m'est impossible de dire ce qui se passa en moi dans cette première entrevue : la crainte, l'espérance, l'admiration occuperent mon ame tour à tour. Je me trouvai d'abord confuse ; mais le Roi me rassura. Louis XV. est le prince le plus affable de sa cour. Son rang dans le tête-à-tête ne gêne personne : il est alors à mille lieues du trône. Un air de bonté & de candeur se répand sur toutes ses actions : il fait oublier qu'il est roi,

pour faire ressouvenir qu'il est honnête-homme.

Notre entretien eut pour moi mille charmes : on me plut ; & je plus à mon tour. Le roi m'a avoué depuis qu'il m'avoit aimé dès cette première entrevue. Il y fut convenu que nous nous verrions en secret au château de Versailles : on auroit bien voulu que j'y eusse pris d'abord un appartement ; on insista même là-dessus : mais je priai de permettre que je gardasse encore quelque tems l'incognito ; & comme le roi est l'homme de son royaume le plus poli, il défera à mes prières. A mon retour à Paris, mille nouvelles agitations s'élevèrent dans mon ame. Le cœur humain est une étrange chose ! Nous sentons les effets des passions dont nous ne connoissons pas la cause. Je suis encore à deviner si j'aimai le Roi dès cette première entrevue. Je sais que j'eus beaucoup de plaisir

plaisir dans ce moment : mais le plaisir n'est pas toujours une suite de l'amour. Il se forme en nous une foule d'autres passions qui peuvent produire le même effet.

Notre correspondance secrète avoit pour moi mille charmes : je ne m'étonne pas de ce que Madame de la Valliere, dans le commencement de ses amours avec Louis XIV. trouvoit un plaisir sensible, de jouir elle seule de l'attachement de ce prince : mais le roi exigea enfin de moi que je fixerois mon séjour à Versailles, & je me conformai à ses volontés.

Je passai pour la première fois à la cour. Les livres nous ont que de foibles images de ce qui se passe sur ce théâtre. Je crus voir des mortels d'une autre espèce. Les mœurs, les manières, les usages ne sont pas les mêmes : on s'habille, on s'exprime, on parle à Versailles différemment qu'à Paris. Chaque cour-  
tisan,

tisan, outre son caractère particulier, en a un autre qu'il se forme, à la faveur duquel il joue tous ses rôles. A la ville les vertus & les vices n'y ont qu'un petit espace, ici les uns & les autres occupent un vaste terrain. Les passions y sont d'autant plus vives qu'elles sont à la source des moyens qui servent à les satisfaire. L'intérêt, d'où elles tirent toute leur activité, est là dans son centre. La faveur du prince donne la vie & le mouvement à l'ame du courtisan; il ne reçoit d'autre lumière que celle qui lui vient du trône.

Pour me rassurer sur ce théâtre, où j'étois tout-à-fait étrangère, je compris que mon premier soin devoit être de connoître le génie des acteurs qui y jouoient les premiers rôles.

Je ne connoissois le Roi que par le portrait qu'on faisoit de lui dans le monde, & le monde se trompe presque toujours lorsqu'il est question d'un prince régnant.

La

La flatterie lui prête trop de vertus & le mécontentement lui donne trop de vices.

Louis XV. a naturellement beaucoup de génie. Son esprit est vif, actif & pénétrant. Il voit d'un coup d'œil les ressorts qui font mouvoir les affaires les plus compliquées de la politique. Il connoît les endroits foibles du système général, & les deffauts de chaque administration particulière. Ce prince est né avec une ame noble, grande & belle. Le sang du législateur, du héros & du capitaine coule dans ses veines : mais une éducation mesquine a détruit en lui l'effet de ces grandes vertus. Le Cardinal de Fleuri, qui avoit une ame commune, l'avoit appliqué dans sa jeunesse aux petites choses : mais cette éducation ne détruisit point en lui les qualités les plus aimables dont un souverain puisse être orné. Louis XV. a le cœur extrêmement bon ; il est humain, doux, affable, compatissant, juste, équitable,

ble, aimant à faire le bien, ennemi déclaré de tout ce qui ne porte pas le caractère d'honneur & de probité, &c. &c.

La Reine possède de grandes vertus ; elle a mis au pied du crucifix toutes les vicissitudes domestiques. Bien loin de se plaindre d'une destinée qui auroit rempli d'amertume les jours d'une autre princesse, elle les regarde comme une faveur particulière du ciel, qui se plaît à éprouver sa constance, pour l'en récompenser dans une autre vie. On ne lui entendit jamais prononcer aucun de ces termes d'aigreur qui annoncent le mécontentement de l'ame. Elle fut toujours la première à exalter les qualités du roi & à tirer le rideau sur ses foiblesses. Elle ne parla jamais de ce prince qu'avec respect & vénération : il n'est pas donné à une dame de porter plus haut la perfection chrétienne, & de concilier tant de qualités dans un rang, où les moindres deffauts effacent les plus grandes vertus.

Le

Le Dauphin, encore jeune, ne prenoit aucune part aux affaires générales. Le roi lui avoit ordonné de ne se mêler de rien, & il paroiffoit assez porté à obéir à ces ordres.

Mes Dames de France cachées dans leurs appartemens lifoient beaucoup de livres, alloient quelquefois à la chaffe, affiftoient aux grands couverts, fe montrôient aux bals, & fe retiroient enfuite chez elles, fans beaucoup s'embaraffer des intrigues de la cour.

Le Duc d'Orléans premier prince du fang ne venoit gueres à Versailles : il avoit donné dans la dévotion & paffoit fa vie à faire des Aumones.

Le prince de Conti faifoit alors la guerre, & ne penfoit qu' à aquérir de la gloire.

Condé étoit fort jeune & fon oncle Charolois étoit enfoncé dans la débauche la plus crapuleufe.

Les autres Princes alliés au trône étoient assez séparés des affaires publiques ; ils ne venoient à Versailles que pour assister à quelque grand conseil, ou pour se trouver au lever du roi.

Le Cardinal de Tencin avoit un grand ascendant à la cour. Le roi avoit beaucoup de confiance en lui ; ils travailloient souvent ensemble. Ce prince avoit mis dans les mains de cet ecclésiastique les affaires les plus considérables de la couronne. Bien des gens l'ont fait passer pour un grand ministre. Je l'ai connu fort peu, ainsi je n'en dirai rien : mais quand je pense aux maux que Richelieu, Mazarin, Fleuri ont causés à la France, je ne puis m'empêcher d'avoir de la répugnance de voir les gens de cet état à la tête des affaires.

De tous les ministres qui gouvernoient alors la France, le Comte de Maurepas étoit celui qui avoit le plus de génie, d'activité & de pénétration. Il étoit aussi

ancien dans le ministère que Louis XV. sur le trône. La monarchie lui étoit redevable de plusieurs grands établissemens. C'est lui qui avoit rétabli la marine qui, après la mort de Louis XIV. étoit dans un désordre affreux. J'ai oui dire que la branche du commerce du Levant est entierement de lui. Il travailloit beaucoup, on n'a jamais tant expédié : sa correspondance étoit un chef d'œuvre de précision. J'ai vu plusieurs de ses lettres, il est impossible à mon gré de dire tant de choses avec si peu de mots.

Les D'Argenson, qui venoient d'être fait ministres, n'avoient pas encore de caractère décidé. On disoit d'eux qu'ils avoient du génie & de la probité : mais cela ne suffit pas toujours pour bien remplir ce poste. J'ai oui dire qu'il faut un assortiment de talents, & que la privation du moindre suffit pour empêcher de se distinguer dans le ministère.

Monseigneur

Monfieur de Saint-Florentin, qui gouvernoit les affaires eccléfiastiques, étoit fans conſequence à la cour & à la ville. Il paſſoit pour neutre dans les intrigues de Verſailles. Ce miniſtre ne ſe mêloit que de ſon département. Comme il ne faut point un grand génie pour expédier des lettres de cachet & exiler des prêtres, il rempliſſoit ſa charge avec toute la dignité d'un miniſtre qui n'a qu'à ſigner.

Le contrôleur général Orry paſſoit pour habile, parcequ'il ſavoit imaginer beaucoup d'édits burſaux. Quelques mois après mon inſtallation à Verſailles, il n'en produiſit pas moins de vingt-cinq, qui devoient faire rentrer deux-cent-millions dans les coffres du roi. On l'appelloit le grand financier, à cauſe qu'il trouvoit des reſſources pour le roi, en diminuant celles de l'état.

Le Prince de Soubiſe avoit des lumières & du diſcernement. Il ſavoit beaucoup de choſes : mais ceux qui s'intéref-  
ſoient

soient à sa réputation, auroient voulu qu'il ne fit point la guerre : le soldat n'avoit point de confiance en lui. Peut-être avoit-il tort, mais il faut qu'un grand homme, qui veut se rendre utile à sa patrie, cede à la prévention publique.

Le Maréchal de Noailles avoit encore plus de connoissances. Il n'est pas donné à l'entendement humain de porter plus loin l'esprit de détail. La nature, en le formant, avoit fait un effort. Il possédoit toutes les sciences qui entrent dans la composition du gouvernement politique, civil & militaire : mais l'assortiment de ces qualités ne passoit point le cabinet. Son ame timide, incertaine & chancelante dans un jour d'action, ôtoit à son esprit les facultés d'agir : génie vaste & étendu, c'étoit le plus grand homme de l'Europe pour le conseil.

Monsieur de Belleisle étoit alors fort à la mode : on parloit de lui à la cour & à la ville. C'étoit l'homme de la France qui

qui s'étoit donné le plus de peine pour apprendre superficiellement une infinité de choses inutiles. Il faisoit semblant d'être au fait de tout, & il avoit trouvé l'art de le persuader, de maniere qu'on ignoroit parfaitement qu'il fût aussi mauvais général que mediocre négociateur. Il avoit beaucoup de douceur dans les mœurs & les manieres, & s'exprimoit avec beaucoup de facilité. Courtisan enflé de ses connoissances; au travers d'une modestie étudiée, son orgueil s'échappoit toujours : je n'ai jamais connu de mortel plus vain.

Le Chevalier son frere ne vouloit pas passer pour avoir tant d'esprit, ce qui faisoit qu'il en avoit d'avantage : mais il avoit, comme lui, une ambition démesurée. Il périt en voulant forcer un retranchement, qui devoit lui donner le bâton de Maréchal de France.

Le Duc de Richelieu étoit encore plus couru que Monsieur de Belleisle. Le roi

ne pouvoit se passer de lui, il étoit des petits sroupers, & ménageoit tous les plaisirs de Versailles. Jamais homme n'a eu plus de goût pour ordonner une fête & l'égaïer par de petits riens. Il se donnoit beaucoup de mouvemens & faisoit avidement toutes les occasions de plaisir qui se présentoient, pour divertir le roi : mais ce n'étoit pas pour le monarque qu'il prenoit toute cette peine : des motifs de fortune & d'agrandissement le faisoient agir : c'est l'homme le plus avide de rangs & de grandeurs qu'il y ait dans l'univers. Sans génie pour la guerre, il avoit formé le dessein de devenir Maréchal-de-France, & ministre d'état sans aucun des talents propres à en remplir les fonctions.

Maurice de Saxe étoit le héros de la France. On le regardoit comme l'ange tutélaire de la monarchie. J'en parlerai à l'endroit qui traitera de la bataille de Fontenoy.

Monfieur d'Etrées avoit la réputation  
d'être

d'être un grand général. J'en ferai mention à sa place.

La plûpart des autres courtisans étoient des bas officiers du second rang. Ils venoient de l'armée à Versailles, & de Versailles retournoient à l'armée. Leurs intrigues à la cour se bornoient aux promotions. C'étoient *les Ducs* de Grammont, de Piquigny, de Biron, de la Valliere, de Boufflers, de Luxembourg ; *les Marquis* de Putange, de Maubourg, de Bregé, de Langeron, d'Armentieres, de Creil, de Renepont ; *les Comtes* de Coigny, de la Mothe-Houdancourt, de Clermont, d'Estrées, de Berenger ; *les Messieurs* d'Aumont, de Meuse, d'Ayou, de Cibert, de Chersey, de Buckley, de Segur, de Fenelon, de S. André, de Varennes, de Montal, de Balincourt, de la Fare, de Clermont-Tonnerre, & un grand nombre d'autres qui cherchoient à s'avancer par les armes.

Il n'y avoit point ou presque point de femmes alors à la cour qui aspirassent au  
cœur

cœur du roi. Celles d'un rang distingué ne vouloient point s'abaisser à devenir les objets d'un amour passager : les autres qui briguoient cette faveur n'avoient ni assez de beauté ni assez d'agremens pour y parvenir. Il n'y avoit que les femmes de Paris qui s'intriguaient beaucoup. Plusieurs assistoient à tous les grands couverts & ne manquoient aucune partie de chasse. Elles couroient le roi depuis le matin jusques au soir : c'étoit le moïen de ne pas atteindre son cœur.

Je cherchai à m'affermir sur le théâtre où la fortune m'avoit élevée. Le roi étoit chez moi à toutes les heures que les affaires de la couronne le lui permettoient. Il laissoit sa grandeur à la porte & entroit dans mon appartement sans ce faste qui l'accompagne ailleurs. Je m'appliquai à connoître le tempérament de ce prince.

Louis XV. est naturellement fort sombre ; son ame est envelopée dans une épaisse nuit. Un tempérament triste lui fait couler des jours malheureux dans le  
sein

sein même des plaisirs. Il est des moments où la mélancolie augmente au point que rien ne peut le tirer de cet état de langueur. Alors le poids de la vie lui devient insupportable. La jouissance d'une belle femme peut bien pour quelque tems dissiper ses ennuis : mais elle ne les guérit pas : au contraire après la possession, ce monarque n'en est que plus disposé à la tristesse.

Il est un autre malheur attaché aux jours de ce prince : la religion en lui est continuellement aux prises avec ses passions. Si d'un côté les plaisirs l'entraînent, d'un autre les remords le retiennent. Ces contrastes continuels le rendent l'homme le plus malheureux de son royaume.

Je compris que l'amour seul ne pourroit point changer le tempérament du roi. Je cherchai à me l'attacher par les charmes de l'habitude, lien plus fort chez les hommes que celui des passions. L'histoire m'en fournissoit un exemple dans la  
per-

personne de son bisaïeul. Louis XIV. s'étoit si fort accoutumé à Madame de Maintenon qu'aucune autre femme n'avoit pu faire impression sur lui ; & quoique la cour alors fut remplie de beautés célèbres, la veuve du poëte Scaron, déjà dans un âge où l'on n'inspire plus de passions aux hommes, fut si bien se l'attacher par les liens de l'habitude, que l'enchantement dura jusques au tombeau.

Je formai un enchainement de plaisirs qui, venant à se succéder, déroboient Louis à son tempérament & l'empêchoient de se rencontrer avec lui-même. Je lui donnai du goût pour la musique, la danse, la comédie, & les petits opéras, où je chantois moi-même & représentois. Les petits soupers finissoient la décoration de la scène jôieuse : le Roi se couchoit satisfait & se levoit content. Il accouroit le lendemain à mon appartement (à moins qu'il n'y eût grand conseil, ou quelque autre cérémonie extraordinaire) pour y

prendre, si j'ose me servir de cette expression, sa dose de bonne humeur pour toute la journée. Il s'attacha à moi par cet instinct qui fait que nous aimons ce qui contribue à notre bonheur. Toutes les favorites avant moi n'avoient pensé qu'à se faire aimer du Roi : aucune n'avoit songé à divertir Louis.

- Je devins nécessaire au monarque : les chaînes de l'habitude augmentoient tous les jours. J'aurois bien souhaité que l'amour seul eût formé notre union : mais avec un prince accoutumé au changement, on va comme l'on peut.

Après les premiers moments d'étonnement qui suivent toujours un grand changement, je me livrai à mon tour à des réflexions qui troubloient mon repos. Malgré le goût que le roi prenoit en moi, je craignois son inconstance. Mon élévation ne me rassuroit pas ; on encense l'idole, tandis que le prince l'adore ; mais lorsqu'il renverse l'autel, tout le monde la

foule

foule aux pieds. Mes craintes augmentèrent beaucoup quelques jours après ; car le roi étant venu souper chez moi, je le trouvai plus réveur qu'à l'ordinaire. Au lieu de cette gaïeté qui commençoit à lui devenir naturelle, il étoit fort sombre, il me parla beaucoup de la politique, des affaires de l'Europe & d'un courier qu'il devoit expédier le lendemain pour l'armée ; & après un court entretien il se retira. Cette retraite précipitée m'inquiéta. Il ne me fut pas possible de fermer l'œil, & je lui écrivis le lendemain au matin pour lui exposer l'état de mon ame.

“ SIRE,

“ Votre politique hier au soir m'a déso-  
 “ lée. J'avois mille choses agréables à  
 “ vous dire, lorsque vos dépêches vin-  
 “ rent troubler notre entretien. Je  
 “ n'en a point dormi de la nuit. Au  
 “ nom de Dieu, Sire, laissez l'Europe  
 “ à elle-même, & permettez-moi de vous  
 “ parler

“ parler de l'état de mon cœur, qui est  
“ dans une inquiétude mortelle, lorsque  
“ vous m'ôtez une seule occasion de vous  
“ dire que je vous aime d'un amour qui  
“ ne finira qu'avec ma vie.”

Le Roi, après avoir lu ma lettre, vint lui-même dans mon appartement pour me rassurer. Il étoit plus gai qu'à son ordinaire, je ne l'ai jamais vu si aimable. Comme le monarque m'avoit déjà ouvert la carrière des grands événements qui agitoient alors l'Europe, je voulus percer la vérité de ces grands mystères. Je ne savois pas un mot de politique. On dit que lesdames Angloises trouvent tous les matins sur leur toilette un papier qui les instruit des affaires de l'Europe, pour nous autres Françoises, nous n'y trouvons que du blanc & du rouge.

Je m'adressai au Maréchal de Belleisle. “ Monsieur, *lui dis-je*, je vous  
“ prie de m'expliquer ce que c'est  
“ que

“ que votre politique, dont tout le monde  
 “ parle ici depuis le matin jusques au  
 “ soir.” “ Je crains bien, Madame, *me*  
 “ *répondit-il en souriant*, de vous apprendre  
 “ une science qui deviendra funeste à bien  
 “ des gens.” Cependant le vieux cour-  
 tisan me parla de *sistémés* & m’entretint  
 des moïens qu’un état doit mettre un  
 usage pour s’aggrandir.

Après l’avoir écouté assez long-tems, je  
 conclus, quoique novice à la cour, que  
 cette science ne peut être soumise ni à des  
 principes, ni à des règles générales, puis-  
 qu’elle dépend entierement du tems, du  
 lieu, des circonstances; & que celles-ci  
 tirent presque toujours elles-mêmes leur  
 origine du hasard.

Je lus l’histoire de notre gouvernement  
 pour me mettre au fait des admini-  
 strations précédentes : je ne puisai pas  
 cette connoissance dans les livres; j’ai  
 toujours regardé ceux-ci comme la source  
 des erreurs publiques : mais dans des

manuscrits originaux que le roi me fournissoit lui-même : ainsi je voïois les abus passés & je les découvrois dans leur source même.

On favoit à la cour & à la ville que les amours de Louis XV. étoient passageres : ainsi ses favorites n'avoient pas une cour bien régulière. Souvent une dame que le roi distinguoit, se couchoit en faveur, & se levoit en disgrâce. On emploïoit les favorites pour les emplois vacants & les graces passageres ; mais pour les grands coups d'ambition, on faisoit agir d'autre ressort que celui de la maîtresse.

Je vécus presque seule pendant les premiers mois de ma faveur. Le Duc de Richelieu étoit l'unique Seigneur qui me voïoit aux heures que le roi n'étoit point dans mon appartement : mais lorsque par l'ordre du monarque je parus dans le monde sous le nom de la Marquise de Pompadour, & que ce prince me donna assidument des preuves publiques de son estime,

estime, alors les choses changèrent de face. Deux grands partis se formerent à la cour & à la ville : l'un étoit fomenté par l'envie & l'autre par l'ambition ; le premier me déchiroit par mille traits mordants & le second m'exaltoit par des termes flatteurs. Celui-ci agissoit par le motif de s'aggrandir, celui-là par l'impuissance où il croïoit être de devenir grand : cependant ils se réunissoient pour me demander des graces.

J'agissois auprès du prince pour l'un & pour l'autre. A mesure que j'élevois quelqu'un à une charge considérable, ou que je le comblois de biens, je faisois un ingrat & m'attirois cent ennemis. A la fin tout le roïaume se réunit à me faire la cour : car Louis XV. continuoit à être assidu auprès de moi. Ceux qui avoient le plus décrié ma naissance, se déclarerent alors me parens. Je n'oublierai jamais la lettre que je reçus a Versailles d'un gentilhomme d'une des plus anciennes

maisons de la Provence, qui s'exprimoit ainsi.

“ Ma chere Cousine,

“ J'avois ignoré de vous appartenir jus-  
“ qu'au moment que le roi vous a nom-  
“ mé Marquise de Pompadour ; alors un  
“ habile généalogistem'a prouvé que votre  
“ bisaïeul étoit cousin au quatrieme dé-  
“ gré de mon grand-pere. Vous voïez  
“ par-là, ma chere cousine, que la parenté  
“ est décidée entre nous. Si vous le sou-  
“ haitez, je vous enverrai l'arbre généa-  
“ logique de notre parenté, afin que vous  
“ le présentiez au roi.

“ Cependant mon fils votre cousin,  
“ qui sert avec distinction depuis quel-  
“ ques années, voudroit avoir un régi-  
“ ment ; comme il ne peut espérer de  
“ l'obtenir par song rang, je vous prie de  
“ le demander au roi comme une grace.”

Je lui répondis ainsi.

“ Mon-



“ veux avancer la fortune, Si vous m’ac-  
“ cordez cette grace, je vous aurai une  
“ obligation qui ne finira qu’avec ma vie.  
“ Je suis, avec toute la considération pos-  
“ sible,

Ma chere amie,

Votre très humble servante.”

Cependant l’envie, qui augmentoit à mesure que le Roi me distinguoit des autres femmes de la cour, voulut me rendre responsable des événements de ce tems-là. On a dit souvent depuis dans le monde que j’étois la cause des malheurs de la France. Pour que cette accusation fut fondée, il faudroit que la monarchie, dans le tems que le roi m’appella à Versailles, eût été dans un état florissant ; & il s’en falloit de beaucoup que cela fût ainsi. Le mal venoit de loin, la France en succombant à ses malheurs ne faisoit que remplir sa destinée. On doit  
regarder

regarder l'administration de ce règne, comme une suite des malheurs que devoit produire l'administration qui l'avoit précédée.

Louis XIV. en mourant avoit laissé le royaume dans un désordre affreux ; les dettes de l'état étoient immenses, le crédit national entierement ruiné : il y avoit donc alors un mal dans l'état que des remèdes passagers ne pouvoient point guérir : Louis le Grand avoit donné au trône un air de magnificence qui avoit appauvri les peuples. Les rois ses prédécesseurs s'étoient contentés d'être les administrateurs des richesses générales, lui s'en étoit rendu le propriétaire : le trésor de la nation lui appartenoit, toutes les finances étoient dans ses mains : il avoit augmenté les revenus de la couronne au-delà de toute proportion relative. Dans trois ans tout le numéraire de la France entroit dans ses coffres. Sa magnificence avoit appris à ses sujets la manière de s'appauvrir par des dépenses excessives.

Le Duc d'Orléans, qui gouverna l'état après Louis XIV. augmenta la confusion, au lieu de rétablir l'ordre. Il imagina un système de finances qui acheva de les détruire. Toutes les richesses de la monarchie changèrent de maître. On perdit la trace du numéraire; les étrangers en enlevèrent une partie & les agioteurs du royaume cachèrent l'autre. Il ne fut plus possible d'imaginer une sorte d'administration capable d'arrêter des maux, dont on n'avoit aucun exemple depuis la fondation de la monarchie. Cette révolution en causa une dans toutes les branches du pouvoir général. L'agriculture, le commerce, les arts & l'industrie en souffrirent & en souffrent encore. Car j'ai oui dire par des gens très habiles que le système avoit causé plusieurs systèmes d'impuissance dans l'état.

Le Cardinal de Fleuri, qui vint après lui, acheva de tout ruiner. Il fit lui seul plus de mal à la France, que tous ceux  
qui

qui avant lui avoient pensé à la ruiner. Ses qualités étoient l'ordre, l'économie, la modération, vertus admirables dans un particulier : mais qui souvent deviennent des vices dans l'homme d'état. Il accumuloit écu, sur écu, & s'imaginoit que, lorsque le Roi seroit riche, l'état cesseroit d'être pauvre. Il augmentoit les biens de la couronne aux dépens de la subsistans des peuples. Cet homme qui ne respiroit qu'épargne, réforma la marine par économie ; c'est-à-dire, qu'il ôta à la France le seul moïen qui lui restoit de se rétablir.

A la mort de Fleuri, l'administration ne prit point une meilleure forme. La France n'avoit aucun ministre capable de réformer les abus. Ceux qu'on mettoit à la tête des affaires, cherchoient par-tout l'administration, & ne la rencontroient nulle part. J'ai oui dire à un très habile homme qui venoit me voir quelquefois à Versailles, que, quand même après la mort  
du

du Cardinal, on auroit emploïé un ange dans le ministere, il n'auroit pas pu rendre de grands services à la couronne. Il ajoutoit que tout ce qu'auroit pu faire le plus habile ministre, c'auroit été de préparer les matériaux d'une meilleure administration. Il trouvoit six vices principaux dans le gouvernement & il disoit que, pour les corriger, il faudroit refondre la constitution.

On s'est plaint aussi que j'étois la source des graces, & que je dispois de tout dans le roïaume. On a ajouté à ce tableau que l'habitude où j'avois mis le roi de me voir, lui avoit imposé la loi de ne me point refuser. Je répons à cela que c'est un mal nécessaire auquel les gouvernements absolus succombent toujours. Il faut aux souverains un confident ou une maîtresse, & presque toujours le favori fait plus de mal à l'état que la favorite. Un homme pour l'ordinaire a des desseins d'ambition qu'une femme n'a pas. Il cherche à  
profi;

proffiter de la faveur du prince par tous les moïens qui peuvent l'élever à la plus haute fortune. Il s'approprie les finances publiques, s'empare des premières charges de l'état, donne à ses parens ou à ses créatures celles qu'il ne prend pas pour lui; ce qui cause une révolution générale dans le gouvernement. Il a des vuës de grandeur & d'élévation que les personnes de notre sexe ne sauroient avoir.

J'ai lu dans les annales de notre monarchie que Richelieu désola la France par son ambition. Ce favori de Louis XIII. sacrifia tout au désir de paroître seul grand sur le théâtre de la France. Il coupa les nerfs de la puissance politique de tous les pouvoirs. Il détruisit les prérogatives de la noblesse qui seules pouvoient balancer le despotisme de nos rois; & par-là fit plus de mal à la France que jamais les favorites ne lui en feront.

Mazarin ce second favori avoit une armée à ses gages, & faisoit la guerre en  
per-

personne à l'état. Il fit emprisonner les princes du sang & excita des troubles & des brouilleries qui renversèrent tout le système de ce tems-là. Il s'empara du trésor public, presque tout l'argent du royaume étoit dans ses coffres. Il vendoit les premières charges de la couronne. Quand le roi avoit besoin d'argent, il étoit obligé d'avoir recours à lui. On a vu du nos jours le comte de Bruhl favori du roi de Pologne faire des dépenses si excessives qu'elles surpassoient celles du monarque son maître.

Il y a actuellement plusieurs ducs dans le royaume \*, qui font ressouvenir la France que ses rois ont eu des favoris. Marigni, mon frere, n'a ni rangs, ni distinctions, il ne jouit pas d'une grande fortune. A sa mort il ne laissera aucune trace de la faveur particuliere dont Louis XV. m'a honorée.

\* Les Ducs de Richelieu, de Mazarin, & de Fleuri.

On m'a chargé en même tems d'avoir employé des gens dans le ministère, dont le génie mince & superficiel n'étoit point propre aux affaires. Mais où en prendre d'autres en France? On diroit que l'esprit humain s'est retréci chez nous.

La noblesse Française, qui est la première intéressée à l'administration publique, ne s'applique à rien. Elle passe sa vie dans l'oïveté, la molesse, & la dissipation. La politique lui est aussi inconnue que les finances & l'économie. Un gentilhomme chasse toute sa vie dans ses terres, ou il vient à Paris se ruiner avec une fille de l'opéra. Ceux qui ont assez d'ambition pour percer dans le ministère, n'ont d'autre mérite que celui de l'intrigue & de la cabale. Si on leur croise le chemin & qu'on en substitue d'autres en leur place, ils regardent cette administration, comme l'effet de la prévention du prince.

Il semble que le siècle d'habiles ministres en France soit passé. J'ai eu beau chercher dans le royaume des Colberts, des Louvois, je n'ai trouvé que des Chamillards & des Dubois. On est forcé de confier toutes les branches de l'administration à des financiers de profession, gens sans capacité, & qui ne savent qu'une chose qui est de piller l'état.

Mes ennemis ont avancé aussi que je portois le roi à changer trop souvent de ministres; mais ce n'est point à moi à qui il en faut attribuer l'invention. Avant mon séjour à la cour, les gens en place n'étoient pas plus affermis dans leurs postes. On en établissoit & on en créoit de nouveaux tous les jours: c'est peut-être encore un mal nécessaire en France. Avant que ces Messieurs soient placés, rien n'est si beau que leur plan d'administration; ils ont des moïens prêts pour réformer tous les abus; ils savent où est le mal & connoissent le remede: mais

mais ils n'ont pas plutôt en mains les rênes du gouvernement qu'ils désolent tout par leur incapacité. A peine pensent-ils aux malheurs publics. La seule affaire qui les occupe est celle de leur fortune particulière. L'ambition de devenir premier ministres les gagne. Ce désir qui les occupe nuit & jour ne laisse point de place dans leur esprit pour penser à la monarchie. Dix ans d'administration en France rendent un ministre absolu, il devient le Pacha de la Monarchie, ses moindres volontés sont des ordres absolus. Le Grand-Seigneur n'est pas plus despote à Constantinople, que ne l'est un secrétaire d'état qui a passé dix-ans à Versailles.

Le Militaire est dans le même cas. La noblesse Française, quoique brave & courageuse, est sans génie pour la guerre. La peine & les travaux qui y sont attachés l'en dégoutent d'abord. La France n'a point d'école militaire \* : on devient

\* L'école militaire ne faisoit que commencer,  
colonel

colonel avant que d'être officier, & de-là au Généralat, il n'y a d'autre différence que le tems. Si on choisit deux François pour commander les armées en Flandre ou en Allemagne, l'envie se mêle parmi eux, ils désolent l'état par leurs piques & leurs brouilleries particulières. Cependant les ennemis profitent de leurs divisions & avancent leurs projets militaires. Il a fallu que le Roi, dans la guerre qu'il vient d'éprouver, s'en remit à deux étrangers pour la sûreté de sa couronne. Sans le Comte de Saxe & de Lowendahl, les ennemis de la France auroient peut-être fait le siège de Paris.

On se trompe lorsqu'on croit qu'une femme qui a la faveur d'un Prince ait besoin de ministres mal-adroits & de mauvais généraux pour se soutenir. L'incapacité désole tout & n'est bonne à rien. Les fautes d'état, en ternissant la gloire du Prince, effacent l'éclat de la favorite. Je puis dire que la plupart des chagrins que  
j'ai

j'ai effuïés depuis mon séjour à la cour, font venus de cette source. A chaque conquête que faisoient nos ennemis, le Roi étoit plusieurs jours triste & rêveur ; & quoique ce Prince soit extrêmement poli, & qu'aucune parole désoblegante ne sorte jamais de sa bouche, sa mauvaise humeur alors répandoit une amertume sur mes jours.

Je n'ai jamais placé un ministre, ou porté le Roi à donner le commandement de ses armées à aucun sujet, sans une conviction certaine de ses talens & de son mérite reconnu. Les Grands m'en faisoient compliment ; & le Roi lui-même qui les avoit placés m'en félicitoit : il n'y avoit alors qu'une voix sur leur capacité.

Il faut que je parle ici des troubles qui agitoient la cour, lorsque le Roi me donna un appartement à Versailles. Les événemens de ce tems-là entrent dans le plan de ces mémoires. Sans cétte foule d'incidens qui arriverent alors, & dont le Roi

me faisoit part, peut-être ma faveur ne feroit-elle jamais arrivée au point où elle parvint. Car ce sont toujours les causes secondes qui dirigent les événemens de ce monde.

Depuis l'année 1741 la France avoit les armes à la main. On se battoit en Italie, en Flandre & en Allemagne. Charles VI. le dernier de la Maison d'Autriche par mâle avoit une de ces ambitions, auxquelles la mort même ne met point de bornes. Il vouloit se survivre à lui-même, & faire durer sa puissance au-delà du tombeau.

Ce prince, après avoir réuni de grands états, les avoit fait garantir par les premières puissances. Le peu de forces qu'il y avoit alors en Europe, avoit porté les Princes Chrétiens à avoir cette foiblesse. L'Italie n'en pouvoit plus, tous les petits gouvernemens de l'Empire étoient dans l'esclavage politique, les grandes Maisons du Nord n'étoient pas plus

plus libres. A la mort de ce Prince, tout le monde commença à respirer. Chacun révendiqua ses droits.

L'Electeur de Baviere demanda une partie de la succession : Auguste de Pologne prouva ses droits : le Roi d'Espagne parut sur les rangs. Il se trouva même deux pragmatiques ; l'une qui cédoit les biens de la Maison d'Autriche à l'Archiduchesse de Pologne, & l'autre qui les affuroit à Marie Thérèse fille aînée de Charles. Tant d'intérêts particuliers divisés ne pouvoient manquer d'allumer une guerre généralé. Mais elle commença par un endroit que la politique n'auroit jamais soupçonné.

Le Roi de Prusse, presque le seul en Europe qui n'avoit point de droits sur la succession de la Maison d'Autriche, en forma. Pendant que les autres écrivoient des manifestes, il faisoit des conquêtes. Ses troupes entrèrent dans la plus belle province du domaine de la Reine de Hongrie,

grie, & s'en emparèrent. La couronne étoit toute neuve dans la Maison de Brandebourg. L'Empereur Léopold avoit été le premier qui lui avoit conféré le titre de Majesté : mais cet honneur ne l'avoit pas beaucoup agrandi. Le Roi de Prusse ne tenoit presque point de place en Europe, ses prétensions sur les biens de la succession d'Autriche étoient celles d'un simple particulier. Il revendiquoit quelques Duchés, que sa Maison avoit possédés autrefois à titre d'achat. Cependant il s'emparoit de la Silésie comme Souverain.

J'ai ou dire que Marie Thérèse alloit succomber, lorsque ses propres ennemis la soutinrent. Ces Hongrois, qui avoient cherché depuis plusieurs siècles à détruire cette Maison, firent alors tous leurs efforts pour la soutenir.

Le Duc de Belleisle m'a dit que quelques mots Latins, que leur avoit prononcé cette Princesse \*, avoient causé ce grand

\* Elle leur avoit parlé en Latin.

change-

changement dans notre monde politique : car, ajouta-t-il, si les Hongrois avoient abandonné cette Princesse, il ne seroit peut-être plus question aujourd'hui de la Maison d'Autriche.

Louis XV. s'unit au Roi de Prusse, pour placer sur le trône de l'Empire l'Electeur de Baviere. Outre la diversion que cette élection causoit dans le Nord, le Roi disoit que la Maison de Bourbon s'acquittoit d'une ancienne dette avec la Baviere.

Si la reconnoissance entroit pour quelque chose dans la conduite des Souverains, on pouroit croire en effet que la France avoit pris les armes pour balancer les obligations qu'elle avoit à ses Electeurs, qui de tout tems les alliés de cette couronne, avoient essuïé pour elle de grandes pertes.

La Maison de Bourbon s'unit à celle de Brandebourg pour affoiblir la succession de Charles VI. d'ailleurs un prince de la

Maison de Baviere sur le trône impérial donnoit à la France l'ascendant en Allemagne.

On a publié que le Roi de Prusse avoit d'abord fait offrir à Marie Thérèse de l'argent & des troupes, pour soutenir ses droits contre les autres puissances, à condition qu'elle voulût lui céder la Basse Silésie. Si elle y avoit consenti, les affaires de l'Europe auroient pris une autre tournure. Mais les Princes, à ce que je me suis apperçu depuis mon séjour à Versailles, offrent souvent ce qu'ils n'ont pas envie de donner. Monsieur le Maréchal de Noailles appelle cela *des compliments politiques*.

Frédéric étoit sûr de son fait ; & les princes demandent rarement aux autres ce qu'ils peuvent avoir par eux-mêmes. La Maison d'Autriche ne pouvoit point s'opposer à l'invasion de la Silésie. Rien n'étoit prêt pour la prévenir. Il étoit donc impossible que la France ne se déclarât

clarât point pour le Monarque Prussien. En effet le traité se fit, & pour y donner plus de poids, on y fit entrer le Roi de Pologne, qui ne savoit pas alors que ses états seroient un jour envahis par ce même Frédéric.

Cette confédération fut la base de plusieurs autres. Le Palatinat, l'Espagne & l'Italie entrèrent dans le plan. Il étoit question de donner Parme, Plaisance, & le Milanois, à Dom Philippe.

Le Maréchal de Belleisle fut chargé de toutes les négociations en Allemagne. Le pauvre Electeur de Baviere, qu'on vouloit faire Empereur, n'avoit pas de quoi lever six-régiments. Il fallut lui fournir de tout pour la guerre qu'on alloit entreprendre, & l'armer, pour ainsi dire, de pied en cap. La France le fit son lieutenant-général en Allemagne : ainsi le successeur des Césars alloit devenir un officier subalterne de la Maison de

Bourbon : & en conséquence on lui en-voïa une armée à commander.

Tandis qu'un parti se formoit pour ruiner la Maison d'Autriche, un autre s'établissoit pour prévenir sa chute. La Hollande & l'Angleterre dont l'intérêt commun est qu'il y ait une puissance en Allemagne qui puisse balancer les desseins de Versailles, se préparoient déjà à faire la guerre à l'Allemagne : mais on ne fit encore qu'envoïer de l'argent à la Maison d'Autriche.

Prague fut pris ; & l'Electeur de Baviere proclamé Roi de Boheme, & peu de tems après Empereur : Monsieur de Belleisle fut celui qui lui donna le premier ce dernier titre : ainsi un sujet du Roi de France disposa d'un trône qui avoit autrefois disposé lui-même de tous les empires du monde.

Ce Maréchal m'a dit depuis que la cour de Versailles s'étoit trop pres-  
sée ;

lée ; & qu'on avoit commencé la guerre par où il auroit fallu la finir. Les armées du Roi de France & celles de l'Electeur de Baviere unies aux troupes Saxones n'étoient pas assez nombreuses pour garder les païs dont il falloit s'emparer.

Les conquérants alloient toujours en avant, sans jamais regarder derriere eux. Monsieur de Belleisle, qui prévint que les victoires alloient elles-mêmes causer des deffaites, se trouva indisposé. Il demanda à se retirer. On lui envoïa le Maréchal de Broglio qui n'eut pas plutôt examiné l'état des choses, qu'il devina la cause de la maladie de Monsieur de Belleisle. Six-ans après ces deux généraux se trouvant dans mon appartement, ce dernier dit à l'autre, en parlant de cette affaire, *Monsieur le Maréchal vous me jouâtes-là un vilain tour.*

Les Hongrois rétabliſſoient les deffaites. Les gens du métier m'ont dit,

depuis ce tems-là, qu'on avoit envoié assez d'infanterie ; mais qu'on avoit oublié la cavalerie qui est la troupe la plus nécessaire en Allemagne.

Le Roi de Prusse, qui voïoit de-loin les défavantages de ses alliés, ne pensa qu'à en profiter. Il avoit fait des conquêtes, qu'il ne vouloit pas confondre avec les pertes de ceux qui lui avoient aidé à les faire, mais il lui falloit encore une victoire décisive pour se faire craindre de la Maison d'Autriche, avec laquelle il cherchoit déjà des tempéramens. Il donna la bataille de Czaflaw, qu'il gagna. Après cette victoire, il resta dans l'inaction & peu de tems après il fit sa paix particulière avec Marie Thérèse. Alors tout fut perdu pour la France. Les postes, les provisions, les magasins furent enlevés ; & les maladies acheverent de détruire le reste.

Les

Les généraux François découvrirent alors le génie du Roi du Prusse. Monsieur de Belleisle n'a dit souvent qu'il n'avoit pas été la dupe de sa maniere de penser : mais il comptoit que les progrès de l'armée Française en Allemagne le forceroient à être fidele à la couronne. Cela est si vrai, ajoutoit-il, qu'au premier bruit de nos défavantages, je dis à Monsieur de Broglio : *le Roi de Prusse va tourner casaque.*

Un des articles du traité étoit qu'il renonceroit à l'alliance de la Maison de Bourbon : ainsi les troupes Françaises furent seules sacrifiées. C'étoit, me disoit il n'y a pas long-tems un habile homme, la faute du conseil de Versailles qui, au lieu d'envoier un corps considérable de troupes, pour faire face à tout ; avoit fait marcher de petites armées qui étoient périées de foiblesse les unes après les autres.

L'Empereur, mal secouru par la France, fuïoit devant ses ennemis. Il abandonnoit sa capitale & se retiroit où il pouvoit. Son sort étoit d'autant plus à plaindre, que son rang alloit le précipiter du plus haut degré d'élévation, où la fortune ait jamais placé un mortel.

De toutes les humiliations qu'il éprouva, la plus grande fut celle d'être forcé à implorer cette même Reine de Hongrie son ennemie. Il lui fit proposer de borner son ambition à la couronne impériale, & de se désister de toutes ses prétensions sur les biens de la Maison d'Autriche.

Mais les affaires de Marie Thérèse étoient en trop bon état, pour répondre avec modération à ces propositions. Elle le traita presque en rébelle ; & lui fit dire que le seul asile où sa personne pouvoit se trouver en sûreté en Allemagne, étoit les terres de l'Empire, à l'exception de la Bavière.

L'An-

L'Angleterre s'étoit trouvée dans la nécessité d'être pacifique. Maillebois, avec un corps considérable de troupes, avoit obligé George II. de signer un traité de neutralité, & les Hollandois étoient dans le cas de ne point se mêler des affaires d'Allemagne.

Robert Walpole, qui gouvernoit alors la Grande-Bretagne, aimoit la paix, parcequ'il n'avoit point le génie propre à la guerre. Chaque ministre en Europe (à ce que m'a fait appercevoir un homme de beaucoup d'esprit que j'ai souvent vu à Versailles) a ses talens particuliers, du côté desquels il tourne les affaires générales. Le système de celui-ci étoit que la puissance de la Grande-Bretagne étoit dans le commerce, & qu'une telle nation doit soigneusement éviter les sièges & les batailles.

Le Roi m'a fait voir plusieurs lettres que ce Ministre écrivoit au Cardinal de

*D iiii j* Fleury,

Fleury, dans lesquelles il s'exprimoit ainsi :

“ Je me charge, lui disoit-il, de rendre  
 “ pacifique le parlement : empêchez de votre  
 “ côté que la nation ne soit guerriere : car  
 “ un Ministre en Angleterre ne peut pas  
 “ tout faire,” &c. &c.

Dans une autre :

“ J'ai beaucoup de peine à empêcher ces  
 “ gens ci de se battre; ce n'est point qu'ils  
 “ soient décidés à la guerre : mais à cause  
 “ qui je suis porté pour la paix; car il faut  
 “ que nos politiques Anglois escarmouchent  
 “ toujours soit dans le camp de Mars ou  
 “ sur les bancs de Westminster.”

Dans une troisieme, il parloit ainsi :

“ Je paie un subside à la moitié du parle-  
 “ ment pour le tenir dans les bornes paci-  
 “ fiques : mais comme le Roi n'a pas assez  
 “ d'argent, & que ceux à qui je n'en donne  
 “ point se déclarent ouvertement pour la  
 “ guerre,

“ guerre, il conviendrait que votre Eminence  
 “ me fit passer trois-millions-tournois, pour  
 “ diminuer la voix de ceux qui crient le plus  
 “ fort. L’or est un métal ici qui adoucit le  
 “ sang trop belliqueux. Il n’y a point de  
 “ guerrier fougueux dans le parlement, qu’une  
 “ pension de deux mille livres ne rende très  
 “ pacifique. Ni plus ni moins, si l’Angle-  
 “ terre se déclare, il vous faudra païer des  
 “ subsides aux puissances pour faire la ba-  
 “ lance, sans compter que les succès de la  
 “ guerre peuvent être incertains ; au-lieu  
 “ qu’en m’envoïant de l’argent, vous ache-  
 “ tez la paix de la première main,” &c. &c.

Mais Walpole, aïant été forcé de for-  
 tir du ministère, la Grande-Bretagne s’unit  
 à la Maison d’Autriche. Elle faisoit déjà  
 la guerre à l’Espagne. Les Anglois en-  
 voïèrent une armée considérable en Flan-  
 dre, avant que la cour de Versailles eut  
 pensé à bien garnir ses places. Ils étoient  
 les

les maîtres d'entrer en France ; & la postérité ignorera toujours pourquoi ils ne le firent pas. Un Ministre Breton m'a dit depuis à Versailles, qu'il y avoit alors trop de mécontents dans l'armée ; & qu'on ne fit pas cette invasion exprès pour ne pas donner satisfaction au parti qui avoit toujours avancé que le seul moïen qu'il y avoit de rétablir la balance en Allemagne, étoit de franchir les barrières de la Flandre. C'est ainsi, ajoutoit ce Ministre en maniere de réflexion, que notre gouvernement, qui passe pour un des mieux combinés de l'Europe, se trouve sacrifié à l'intérêt particulier.

Prague cette ville sur laquelle la France avoit fondé toutes ses espérances, fut prête à être abandonnée. C'est de-là que quelque-tems après le Maréchal de Belleisle fit cette belle retraite, dont il m'a parlé depuis, tous les jours de sa vie : car le vieillard étoit fort vain. Il disoit que c'étoit la plus belle expédition militaire de ce siècle. Toute

Toute l'Europe étoit en allarmes : l'Italie avoit pris les armes pour deffendre une liberté qu'elle n'avoit plus. Le Pape, lui-même, m'a-t-on dit, signoit des traités qui tendoient à favoriser la guerre.

Il étoit question en apparence de la balance de l'Europe : mais tous les états cherchoient le moïen de porter des coups secrets à la France.

Le Cardinal de Fleury, déjà mort, avoit fui la guerre : mais il n'avoit pas assez voulu la paix. Cet homme, qui étoit extrêmement vieux, révoit depuis quelques années, & ses partisans prenoient ses rêveries pour des coups d'état politiques.

Il est des gens en France, qui ont beaucoup vanté son ordre & son économie, qui n'étoient autre chose que l'effet de sa léfine. Il étoit si mesquin qu'il n'avoit jamais pu prendre sur lui de se meubler.

bler. Toutes les affaires de la France avoient un air d'avarice & de parsimonie.

A sa mort le Roi devint son maître, car jusques là Louis n'avoit été que la seconde personne de l'état : mais ce Monarque ne changea rien à la disposition des affaires générales. Les mêmes fautes continuerent. Un homme d'affaires, qui étoit alors attaché à la cour, me disoit il n'y a pas long-tems, qu'on eût dit que le Cardinal vivoit encore après sa mort. On envoïoit en Allemagne de petites armées par économie qui périssoient comme auparavant. Les Hollandois, après beaucoup de prieres & de menaces, s'étoient déclarés.

J'ai oui dire par quelqu'un d'habile & qui connoit la politique de chaque gouvernement, que les Hollandois ont deux maximes dont ils ne se départent jamais. La premiere leur prescrit d'être neutres dans les guerres qui s'élevent entre les  
grandes

grandes puissances, afin de ramener à eux seuls tout le commerce de l'Europe. La seconde veut qu'ils épient le moment que la France est accablée par ses ennemis pour se déclarer contre elle. En conséquence de cette dernière sans doute, ils joignirent leurs troupes à celles de l'Angleterre, & se mirent en campagne. Après cette dernière alliance offensive & défensive, toute l'Europe se trouva en guerre.

L'Allemagne, la Hollande, la Flandre, le Piedmont ainsi que le reste de l'Italie, tout étoit plein de soldats. Monsieur le Comte d'Argenson a calculé qu'il y avoit alors en Europe neuf-cens-mille-hommes sous les armes, prêts à s'égorger, sans que la politique générale pût en donner la raison. La France en particulier diminuoit sa population & détruisoit ses finances à pure perte. Car enfin, me disoit un jour à ce sujet un très habile politique, que nous importoit qu'un Electeur de Baviere

Baviere fût Empereur en Allemagne, & qu'un Dom Philippe devint Duc de Parme ? Je n'oublierai jamais ce que j'ai lu dans Voltaire à ce sujet. *C'étoit un jeu, dit-il, que les Princes jouoient d'un bout de l'Europe à l'autre ; basardant avec assez d'égalité le sang & les trésors de leur peuple, & balançant long-tems la fortune par une compensation de belles actions, de fautes & de pertes.*

Il faut remarquer que, pendant qu'on se livroit des combats de toutes parts, la guerre n'étoit point déclarée : on se tuoit comme auxiliares.

Charles VII. qui étoit la cause de cet embrasement général, n'avoit plus ni états ni sujets. On lui disputoit jusques au titre d'Empereur, qui étoit le seul bien qui lui restoit ; & on déclaroit par toute l'Allemagne que son élection étoit nulle. Il se vit forcé d'embrasser la neutralité dans sa propre cause. Cette seule démarche auroit dû terminer la guerre d'Allemagne :

Allemagne : mais j'ai connu depuis, par ma propre expérience, que les princes ne font pas la guerre par un système suivi, mais par un certain arrangement de causes secondes dont ils suivent le mouvement.

Les grandes armées Françaises d'Allemagne s'étoient retirées, la plupart des troupes qu'on y avoit laissé avoient été faites prisonnières de guerre. M. le Maréchal de Noailles m'a dit plusieurs fois que, de toutes les fautes d'état qui s'étoient commises en Europe depuis dix siècles, celle de la guerre d'Allemagne avoit été la plus grande.

En lisant l'histoire de ce tems-là, j'ai remarqué que, de tous les Princes qui faisoient la guerre, Emanuel Roi de Sardaigne étoit le seul qui étoit fondé à la faire. On vouloit placer à côté de ses états un Prince de la Maison de Bourbon qui, une fois établi, l'auroit gêné beaucoup. Il s'allia avec les ennemis de la  
France,

&  
e?  
ns  
il,  
u-  
a-  
3  
-  
de  
n  
a  
t

France, pour se délivrer d'un voisin dangereux. Dès le commencement de la guerre, ce Prince avoit donné du secours à la Maison d'Autriche : il fit un traité avec elle. L'Angleterre lui donna de l'argent pour soutenir les fraix des Batailles : mais la Reine de Hongrie fit un plus grand effort, elle lui donna un petit état qui ne lui appartenoit pas\*.

La France en 1744 déclara la guerre à l'Angleterre & à la Maison d'Autriche. Cette déclaration fut suivie d'un grand projet : on proposa au Prince Edouard, fils du Prétendant, de remonter sur le trône de ses ancêtres.

C'étoit un jeune homme, hardi, brave & courageux, qui s'énuïoit beaucoup à Rome, & qui mouroit d'envie de se battre.

La Maison de Stuard est si malheureuse que je ne fais s'il feroit au pouvoir de l'Europe entiere de la rétablir dans les

\* Le Final qui appartenoit aux Génois.

droits de sa famille. Il y a une je ne sais quelle fatalité attachée à ce nom.

La France fit des préparatifs en sa faveur, & lui donna tous les secours que la position présente des affaires pouvoit lui permettre : mais tout échoua. Je demandai un jour au Roi, long-tems après cet événement, s'il avoit eu réellement envie de placer le Prétendant sur le trône de la Grande-Bretagne ? Il me répondit que ni lui ni son conseil n'avoient jamais cru que cela fût praticable, que ce rétablissement tenoit à une foule de causes secondes, dont il n'étoit plus possible à la politique d'arrêter le cours. Le Maréchal de Noailles lui dit un jour en ma présence : *Sire, si votre Majesté avoit fait dire la messe à Londres, il auroit fallu y envoyer une armée de trois-cent-mille-hommes pour la servir.*

Cependant le jeune Edouard, qui cherchoit avidement de faire parler de lui dans le monde, s'embarqua. Il vit de loin

loin un roïaume sur lequel le destin & la politique l'empêchoient de régner. Une tempête s'opposa au débarquement, sa flotte fut dispersée ; néanmoins le fougueux Prétendant, malgré les vents, vouloit entrer dans l'isle, & se battre lui seul contre toute l'Angleterre. On affuroit à Versailles qu'il avoit un grand parti à Londres ; & c'étoit sur ce plan qu'on avoit dressé celui de l'expédition.

Il n'y a pas bien long-tems que, me trouvant chez Monsieur de Belleisle, lorsqu'il cherchoit quelques écritures dans son cabinet, il me remit un papier en me disant : *“ Ten-z, Madame, lisez ; voilà une lettre qui nous coute bien des millions qui sont tombés dans la mer. Elle fut adressée à la cour de France par un parti de Bretons, qu'en Angleterre on appelle Jacobites. ”* Elle étoit conçue en ces termes.

*“ Le tabernacle est prêt ; le saint sacrement n'a qu'à parçître ; nous irons au devant de lui avec la croix. La procession  
“ sera*

“ sera nombreuse : mais comme ces gens ci  
“ sont difficiles à croire, il faut des soldats  
“ & des armes, car le système de la transub-  
“ stantiation ne peut s'établir aujourd'hui en  
“ Angleterre que par le gros canon. Re-  
“ p'sez vous sur nous, nous ferons tout ce  
“ qu'il faut, & nous pouvons vous assurer  
“ d'avance qu'après le débarquement, il ne  
“ restera à notre parti qu'à prononcer ces  
“ mots : ite, missa est.”

Vingt-deux personnes, dont plusieurs tiennent aujourd'hui un rang considérable en Angleterre étoient signées dans cette lettre. Il m'en fit lire quelque tems après une autre, dont voici la teneur.

“ Quoiqu'en en dise, l'expédition n'est  
“ pas difficile, le débarquement est aisé.  
“ Tout favorise la révolution ; la religion  
“ donne le moindre avantage, c'est la poli-  
“ tique qui fera tout. Le Hanovrien n'est  
“ pas aimé, il tracasse continuellement l'An-  
“ glois. D'un côté il cherche à devenir ab-  
“ solu,

*“salu, & de l'autre il veut le dépouiller de son argent.”*

La descente en Angleterre aiant manqué, on fit de nouveaux efforts en Italie, pour y faire passer Dom Philippe. Le Roi de Sardaigne, qui a la clef des Alpes, s'y opposoit. Le Prince de Conti s'étoit engagé à les forcer. C'étoit faire la guerre à Dieu, qui a séparé les deux états par des montagnes inaccessibles. Je me suis fait lire plusieurs fois dans mon appartement les campagnes de ce Prince dans ces climats inaccessibles, la prise de Château-Dauphin, & ses autres succès sur ces rochers, & j'ai trouvé le Prince de Conti, dans cette expédition, plus grand que nombre de héros dont on vante tant le nom. Mais on ne rend pas toujours justice aux grands hommes.

Louis XV. qui n'avoit pas encore paru à la tête de ses troupes, voulut s'y montrer. Il résolut de faire sa première campagne en Flandres. A son arrivée Courtray

de  
 tray se rendit, & dans peu Menin eut le même sort. Le Roi assista lui-même aux travaux, & encourageoit les soldats par sa présence.

Comme on a beaucoup parlé en France de cette première campagne, à la paix je demandai au Roi, s'il s'étoit trouvé un goût décidé pour la guerre ? Il éluda d'abord la réponse, & me parla en termes généraux : mais un an après, dans un de ces momens de confiance, où le cœur se répand dans les bras de l'amitié, il me dit que c'eût été sa passion dominante, & que, sans l'exemple récent de son bifaïeul & les conseils du Cardinal de Fleury qu'il avoit continuellement devant les yeux, il s'y fût livré tout entier : mais que l'amour de ses peuples l'avoit emporté sur sa passion. Heureux le gouvernement, où le Monarque sacrifie son penchant à la félicité de ses sujets !

Louis fut obligé d'abandonner ses premières conquêtes, pour courir au secours

de l'Alsace. Le Prince Charles avoit passé le Rhin, & menaçoit d'envahir plusieurs provinces de la France. Le Roi y marcha à la tête d'une armée, & le Prince repassa le Rhin.

Quelques avantages que la France avoit eus en Flandre, ne rendoient pas son système meilleur. L'alliance que la reine de Hongrie avoit contractée avec l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne, & la Saxe, formoit un trop grand contrepoids. Le Roi de Prusse, qui en avoit fait une lui-même avec la Grande-Bretagne, n'avoit pas mis dans son marché que la Maison d'Autriche deviendroit si puissante. Il est toujours sousentendu dans les traités entre les Souverains, que celui, pour qui on se déclare neutre, n'augmentera pas ses forces au-delà d'une certaine proportion relative. La Maison de Brandebourg a plus à craindre de celle d'Autriche, que de toute autre de l'Europe. Il demeura simple spectateur de la guerre,

tant

tant que la France & l'Empereur ne firent que de petites pertes : mais aussitôt que la Reine fit de grands progrès, il prit les armes contre elle pour les arrêter. J'ai souvent demandé depuis au Maréchal de Noailles, l'un des plus grands hommes qu'il y ait en France dans la Théorie politique, d'où vient que le corps des Souverains souffre ces manques de foi, qui, dans la vie civile, passent pour des vices intolérables ? Il m'a répondu que ces infractions étoient nécessaires, qu'elles faisoient la sûreté de l'Europe. Sans elles, la république universelle seroit bientôt asservie à un seul Prince. Il suffiroit pour cela qu'il eût une fois porté les autres à être neutres.

Le Roi de Prusse, après s'être de nouveau allié avec la France, marcha aussitôt vers Prague avec une puissante armée. Tandis que la France entière se réjouissoit des avantages de Frédéric, elle reçut

une nouvelle qui l'attrista beaucoup. Le Roi tomba malade à Metz, & dans peu sa vie fut en danger. La désolation alors fut générale ; je me souviens que tout le monde pleuroit. Ces larmes répandues universellement font mieux son éloge que tous les traits flatteurs dont les écrivains rempliront un jour son histoire. J'ai parlé à beaucoup de gens qui furent témoins de la mort de Louis XIV. ils m'ont assuré qu'aucun François n'avoit versé une larme : cette nouvelle ne frappa personne ; & le jour de son enterrement on avoit déjà oublié qu'il étoit mort. C'est que la bonté a le pas sur l'héroïsme ; & Louis XV. est le meilleur Prince qui ait jamais régné.

Ce Monarque revint de sa maladie, & la joie fut alors universelle. Ce Prince fit le siège de Fribourg en Brisgaw ; il en démolit les fortifications, comme il avoit déjà détruit celles des autres places dont il s'étoit rendu maître ; & par cette poli-  
tique

tique il prévint peut-être dès-lors un grand nombre de guerres dans les âges futurs.

M. de Maurepas me disoit un jour à ce sujet que les Turcs & les Persans n'avoient presque point de places fortifiées, & que c'étoit la raison pourquoi ils se faisoient rarement la guerre. J'ai oui dire depuis que la plûpart de nos guerres Européennes tiroient leur source de cette origine, que les états se fioient trop sur les bastions & les citadelles, ce qui empêchoit l'effet des négociations. Dans ce cas là, le fameux Vauban, dont j'ai si souvent entendu vanter le génie, auroit été bien funeste à la France.

Cependant le Roi de Prusse qui, en prenant les armes en faveur de la France, avoit fait changer tous les systèmes d'Allemagne, leva le siège de Prague. Son armée fut devant celle du Prince Charles, qui, aiant repassé le Rhin à la vuë des François, passa l'Elbe à la suite des Prus-

siens. Je n'ai jamais pu connoître le génie de ce Prince Charles qui dirigea la plupart des plans de cette guerre. Les uns m'en ont dit tant de bien & les autres tant de mal, qu'il m'a été impossible d'asseoir un jugement sur son compte.

Le Maréchal de Noailles, qui connoît les hommes, m'a dit que ce Prince ne manquoit ni de talens ni de génie ; mais que la bonté de son cœur détruisoit les qualités de son ame. Il n'a point de volonté en propre, m'ajouta-t il, il se laisse diriger par tous ceux qui l'environnent, & ceux-ci ne sont pas toujours les plus habiles gens du monde. Par exemple, reprit-il, le voilà actuellement à Bruxelles Gouverneur des Pais-Bas : il y a un Allemand autour de lui qui lui fait faire ce qu'il veut, & ce qu'il veut n'est pas toujours ce qu'il faut.

La puissance de la Maison d'Autriche, qui avoit été affoiblie par la nouvelle alliance du Roi de Prusse avec la France, fut

fut augmentée à son tour par celle de l'Electeur de Saxe Roi de Pologne. Ce Monarque changea de plan par la même raison qui avoit fait changer le Roi de Prusse.

On se trompoit de part & d'autre dans ces traités. La France espéroit tirer de grands avantages d'une diversion que le Roi de Prusse ne faisoit que pour lui-même ; & le Roi de Pologne, qui s'engageoit à fournir trente-mille-hommes à la Reine, recevoit en don une partie de la Silesié que cette Reine n'avoit plus.

Ce fut après cette alliance que le cabinet de Vienne secouru de l'Angleterre, se flatta non seulement de reprendre la Silesié, mais même de faire des conquêtes sur la Flandre Françoisé. On ne faisoit pas attention sans doute que Louis XV. en avoit confié la garde à un homme qui devoit en rendre bon compte à la monarchie. Cet homme étoit Maurice Comte de Saxe. Les autres militaires devien-

ment capitaines par l'âge, les réflexions & l'expérience, celui ci étoit né général. Ses ennemis-mêmes (& il en avoit beaucoup à Versailles) lui ont rendu cette justice, que jamais homme n'a eu un coup d'œil plus étendu. Il voïoit d'abord ce que les autres commandants ne découvroient que par le tems & les circonstances. Maurice ne prévoit pas seulement les événemens, mais il les faisoit naître ; & de cette maniere, on peut dire qu'il régloit le destin. Ce général faisoit la guerre en géometre : il ne livroit bataille qu'après l'avoir gagnée démonstrativement. On lui donnoit encore les qualités du grand Turenne, c'est-à-dire, l'art de camper & de décamper à-propos, pour tracasser l'ennemi, ce qui forme une petite guerre, qui conduit presque toujours aux grands avantages.

Au reste ce portrait n'est point de moi : je ne suis que l'écho des gens du métier qui se sont souvent exprimés ainsi en ma présence. Pen-

Pendant que les affaires de la guerre alloient bien, l'administration alloit mal. Le Roi ne favoit où prendre des ministres. M. le Comte de Maurepas faisoit aller la marine, autant que les Anglois & la position des affaires pouvoient le lui permettre : mais les autres bureaux étoient dans un désordre affreux. On offrit les affaires-étrangeres à un vieillard nommé Villeneuve, qui avoit été long-tems Ambassadeur à la Porte. Cet homme, dont on a beaucoup vanté le mérite, avoit ruiné le commerce à Constantinople, en se faisant lui-même le premier Marchand de la nation. Il s'étoit retiré de son Ambassade avec des richesses immenses, qu'il avoit usurpées sur les Marseillois. Ses qualités principales étoient l'épargne & l'économie. Ces vertus, que le Cardinal de Fleu y avoit beaucoup chéries, étoient fort à la mode à Versailles. On parvenoit à tout par la lésine. Le vieil Ambassadeur refusa le bureau

*E iij*                      qu'on

qu'on lui offroit, sans doute parcequ'il étoit plus pénible que lucratif. D'ailleurs j'ai oui dire par des gens qui l'avoient connu personnellement qu'il n'avoit pas le génie propre à cette sorte d'administration. On avoit beaucoup vanté ses talens, parcequ'il avoit fait la paix entre la Porte & la Maison d'Autriche. Ces sortes de négociations à Constantinople se font ordinairement sans qu'un Ministre y mette beaucoup du sien. Monsieur de Maurepas m'a assuré que toute cette affaire avoit roulé sur un Drogue-man François nommé *de Laria*, qui connoissoit parfaitement le génie Turc, & que Villeneuve avoit employé dans cette négociation.

Cependant les affaires d'Italie n'alloient pas bien. Dom Philippe avoit pris & repris la Savoie, sans pouvoir percer dans le Plaisantin.

Le Roi de Naples, qu'un simple Capitaine de vaisseau Anglois avoit forcé à  
la

la neutralité, parcequ'il n'étoit pas en état de prendre les armes, la rompit dès qu'il fut préparé à faire la guerre.

Il s'étoit avancé jusques à Veletri, où le Prince Lobkowitz, en voulant le surprendre, fut surpris lui-même. Beaucoup de monde périt de part & d'autre, & comme je l'ai oui dire par des officiers très expérimentés, il arriva alors ce qui arrive presque toujours dans ces occasions, on s'affoiblit de part & d'autre & l'on n'en fut que plus mal.

Lobkowitz s'enfuit devant le Roi de Naples qui le poursuivit dans l'état ecclésiastique, & Rome vit deux armées à ses portes & en frémit.

Il arriva alors un petit événement en Allemagne, qui peut servir à faire connoître combien la guerre est injuste, puisqu'elle fait oublier dans les puissances belligérantes jusques au droit des gens qui devroit être inviolable chez toutes les nations.

Le Roi avoit envoié le Maréchal de Belleisle dans les différentes cours d'Allemagne pour y agir comme son Ambassadeur. Il négocioit les affaires de la Couronne. Ce Ministre fut arrêté en passant sur le païs de Hanovre, & envoié en Angleterre comme prisonnier d'état.

On fit beaucoup d'honneur à ce général, on le logea dans une maison roïale : mais cette hospitalité magnifique ne servit qu'à faire mieux connoître l'injustice de cette nation.

Le Maréchal m'a dit depuis qu'il n'étoit pas fâché de cet événement, qui lui avoit fourni l'occasion d'étudier ce peuple bizarre au milieu de son isle. Je lui ai ouï dire cent fois qu'un Breton étoit la véritable énigme de l'humanité. Il ajoutoit qu'il est aisé de développer la nation en gros, mais qu'il est impossible de la connoître en détail. Selon lui, on peut définir les Anglois en général, mais il est impossible de dire ce que c'est qu'un Anglois. On

On travailloit à Vienne, à Berlin, & à Versailles sur les mêmes plans qui avoient été concertés dans les cabinets, lorsqu'un événement imprévu changea une partie des dispositions. Charles VII. cet Empereur infortuné, qui n'avoit pas eu un moment de tranquillité sur le trône des Césars, vint à mourir. Si la nature seule peut rendre les hommes heureux, celui ci étoit le plus infortuné de tous les mortels. Un tempérament foible lui faisoit passer depuis long-tems des jours pleins de souffrances & de douleurs. L'ambition qui est toujours la première maladie des Souverains l'accabloit autant que ses maux : au milieu de ses infirmités, il ne pensoit qu'à s'affurer un trône que son mauvais tempérament alloit lui enlever. Son règne avoit été rempli de vicissitudes : Charles s'étoit trouvé à la veille d'être sans domicile. Il lui fallut souvent abandonner sa capitale & sa maison :

ainsi

ainfi le fuccesseur des maîtres du monde n'eut quelque fois ni feu ni lieu.

Il étoit païé par la France pour être Empereur. On lui donnoit six-millions pour soutenir un rang qui, à cause de cela-même, ne lui appartenoit pas. Les gens, qui connoiffent les causes de la grandeur & de la décadence des Maisons, prétendent que le malheur de celle-ci avoit été de s'allier avec celle de Bourbon. Ce qui arrivera toujours, dit-on, aux petits états qui s'uniront aux grands.

Après la mort de Charles VII. la France cherchoit des yeux en Allemagne un Empereur, car il n'étoit pas possible que le fils de Charles pût succéder tranquillement à son pere. Il n'avoit ni l'âge ni les moïens de se maintenir sur le trône impérial, quand même on eut voulu l'y placer. On pensa cependant à lui, mais ce ne fut qu'un projet qu'on fit seulement semblant de vouloir exécuter. Un  
homme

homme de bon sens me disoit derniere-  
ment : il y a une petitesse dans les  
princes que je ne saurois leur pardonner ;  
c'est de faire semblant de souhaiter ce  
qu'ils ne veulent pas, & d'agir cepen-  
dant comme s'ils le vouloient. Cette  
fausse manie ôte la vie à une infinité de  
braves citoïens de l'état, & ruine la ré-  
publique.

On donna encore ici quelques bascules  
inutiles pour essaïer d'assurer le sceptre  
impérial à un Prince, qu'on savoit ne pou-  
voir point le garder. Mais le jeune E-  
lecteur plus sage que son pere, tenonça à  
un trône que ses alliés ne pouvoient point  
lui conserver ; & par-là fit plus de bien  
à la France qu'elle n'auroit pu s'en faire  
elle-même par le succès le plus heureux  
de sa politique.

On s'adressa alors au Roi de Pologne.  
Ce choix avoit cet avantage pour la  
France qu'il détachoit un Souverain de la  
Maison d'Autriche. On a écrit que l'E-

lecteur de Saxe n'avoit pas voulu de l'Empire : mais Monsieur de Belleisle m'a dit qu'il n'avoit pas pu le vouloir ; & que ce Monarque en avoit vu l'impossibilité dès le premier moment qu'on lui en avoit parlé. Un Roi de Pologne Empereur eut revolté toutes les cours du Nord, & ce Monarque eut eu autant de guerres à soutenir, qu'il y avoit alors de Souverains en Allemagne. Voïant l'impossibilité qu'il y avoit d'aquérir, il se fit honneur de cette impuissance auprès de la Reine de Hongrie. Il s'allia plus étroitement avec elle, pour l'aider à placer le Grand-Duc de Toscane son époux sur le trône des Césars. Si on pouvoit se persuader que la politique n'eût pas agi dans cette occasion, le Roi de Pologne pouroit passer pour un Princé rempli de probité. Il avoit un traité deffensif avec la Reine de Hongrie, il sacrifioit donc son ambition à l'alliance qu'il avoit contractée avec elle : exemple rare dans l'histoire des Souverains!

Le

Le Prince de Soubise me disoit, en me rappelant cette époque, que l'irrégularité des traités en Allemagne, après la mort de Charles VII. avoit forcé la France à avoir une conduite plus régulière dans le Nord. Elle se borna depuis à une guerre deffensive, ce qui étoit la seule politique qui pût lui convenir.

L'Allemagne étant abandonnée a elle-même, il fut question de la Flandre. Maurice y prépara tout pour un de ces coups hardis qui décident du fort des états. Il fit le siège de Tournay où le Roi assista en personne. Ce siège mit en danger la Hollande, qui dans cette occasion chercha à se battre.

J'ai lu avec étonnement, dans les annales de ce tems-là, que cette compagnie de Marchands qui n'ont d'autres idées que celles du commerce & de l'épargne, ait été la première dans cette occasion à demander une bataille, dont la perte pouvoit entraîner celle de la république.

La

La bataille de Fontenoi se donna, & les alliés la perdirent. On a beaucoup parlé dans le monde de cette victoire. Je m'en suis fait donner le détail par un Officier-général qui y avoit commandé, & j'ai trouvé que cet événement ne devoit pas être mis au rang de ceux qui rendent illustre une nation.

L'armée Françoisé étoit beaucoup plus forte que celle des alliés ; le Roi & le Dauphin assistoient en personne à cette bataille. Ces deux Princes étoient témoins oculaires de la bravoure des troupes, ce qui forme un second courage, qui contribue plus à remporter des victoires que le premier : les magasins étoient abondamment pourvus, les soldats ne manquoient de rien, la maison du Roi y étoit, le tout commandé par un général expérimenté, en qui les troupes avoient une confiance aveugle : les Princes du sang, les Ducs & Pairs & presque toute la noblesse du royaume y  
com-

combattoient à côté du soldat, & y partageoient avec lui ses périls & sa gloire. En un mot toute la monarchie Françoisé étoit à Fontenoi en personne. Si avec tous ces avantages, les alliés en avoient eu, c'étoit fait de la monarchie. Les ennemis venoient aux portes de Paris. Je ne prétends point diminuer ici la gloire du Maréchal de Saxe qui dirigea cette journée.

Il m'en a souvent fait le récit long-tems après la paix, & j'ai trouvé que ce héros, qui ce jour-là étoit mourant, s'y étoit surpassé. Il pensa à tout & remédia à tout : il n'est pas donné à l'esprit militaire de porter ses vuës plus loin. Cependant des gens du métier m'ont assuré qu'on commit de grandes fautes à cette journée, & qu'on fut souvent obligé de désobéir aux ordres du général pour les réparer. Le Duc de Biron prit sur lui de ne point délaissér le poste d'Antoin, qu'on avoit expressément ordonné d'aban-

d'abandonner. Mais une des plus considérables selon moi, fut d'avoir laissé le Roi & le Dauphin pendant toute l'action dans l'endroit où ils s'étoient placés. Une déroute générale, & cette déroute fut deux ou trois fois sur le point d'arriver, exposoit la France au dernier des malheurs.

On a rapporté dans plusieurs annales que le Maréchal étoit si sûr du gain de la bataille, qu'il n'en faisoit aucun doute : mais il m'a dit souvent lui-même qu'il l'avoit cru deux ou trois-fois perdue, & qu'il avoit toujours douté de la victoire jusqu'au moment que la Maison du Roi eût donné. Une preuve de son incertitude, c'est qu'il envoïa dire deux ou trois fois au Roi de se retirer.

J'étois extrêmement inquiète sur ce grand événement, lorsqu'une lettre de Louis XV. vint me rassurer. Je l'ouvris en tremblant, & j'y trouvai ces mots.

*Du camp de Fontenoi une heure après la bataille.*

“ Madame,

“ J’ai vu tout perdu, lorsque le Maré-  
“ chal de Saxe a tout réparé. Il s’est  
“ surpassé en cette journée. Mes troupes  
“ s’y sont battues avec un courage in-  
“ vincible. Ma Maison sur-tout y a fait  
“ des prodiges. Je lui dois le gain de la  
“ bataille. La noblesse Françoisé y a  
“ combattu sous mes yeux : j’ai été té-  
“ moin de sa valeur héroïque \* \* \*

“ \* \* \* \* \*

“ \* \* \* \* \*

“ \* \* \* \* \*

Les trois dernières lignes étoient chif-  
frées.

Cette lettre mit beaucoup de tranqui-  
lité dans mon ame.

Depuis le départ du Roi pour la Flan-  
dre, je voïois souvent l’Abbé de Bernis.  
On me l’avoit donné pour me tenir com-  
pagnie

pagnie pendant l'absence du Roi. Cet homme avoit été introduit dans le monde par les femmes. Il ne manquoit d'aucuns de ces petits talens qu'il faut pour plaire à notre sexe : complaisances, façons, manières, affabilité, esprit aisé, racontant avec graces, parlant bien, faisant joliment des vers, &c. A toutes ces qualites, il joignoit une figure aimable qui prévenoit en sa faveur. Cet Abbé étoit tout plein de choses flatteuses à dire aux Dames, ce qui faisoit qu'on le voïoit continuellement avec plaisir. Comme il ne prononçoit jamais le mot de fortune dans nos premiers entretiens, je crus avoir rencontré à la fin une ame belle, supérieure aux biens & aux rangs. Je me trompois : cet Abbé étoit dévoré du désir de se distinguer à la cour. Sous un désintéressement simulé, il cachoit une ambition démesurée. Son appartement, à ce que j'ai appris dans les suites, étoit un magasin rempli de mémoires. On y  
en

en trouvoit pour les fermes, pour l'économie, pour la guerre, pour la marine & pour les finances. Il avoit une facilité admirable, pour créer des projets. Il imaginoit tout ce qu'il vouloit.

La journée de Fontenoi prépara les autres conquêtes de la Flandre Autrichienne. Les Flamands reçurent Louis XV. dans leurs villes avec de grandes acclamations de joie. J'ai lu dans la plupart des révolutions du monde que les peuples sont presque toujours enchantés de changer de maîtres.

Cette victoire causa une révolution générale, les Allemands & les Anglois résolurent de percer dans le royaume. Ils y pénétrèrent par la Provence & la Bretagne : mais ce ne fut que pour s'y montrer. Les Autrichiens passèrent le Var & le repassèrent ; les Anglois débarquèrent & se rembarquèrent. Notre histoire moderne est remplie de ces équipées militaires.

lières. La postérité ignorera toujours pourquoi le Général Sinclair, qui étoit à la tête de cette expédition, après avoir fait capituler une Ville Françoisse, s'enfuit sans jouir du fruit de la capitulation.

Ceux qui liront les annales de notre siècle auront de la peine à croire que les cabinets de l'Europe aient fait tant de fautes, & que les Généraux d'armées aient donné dans un si grand nombre de bévuës.

Les Génois, qui avoient introduit les Espagnols en Italie, en furent abandonnés; l'état de Gênes fut envahi, & la capitale prise par les Autrichiens. On demanda d'abord aux Génois l'argent qu'ils avoient, & ensuite celui qu'ils n'avoient point.

Cependant l'armée Allemande courroit après les François & les Castillans qui fuïoient devant elle. Elle passa le Var à leur suite, & s'établit dans la Provence.

Botta,

Botta, à qui on avoit confié la ville, & qui étoit alors à Saint Pierre des Arenes, oublia qu'il n'avoit point d'armée pour la garder, & que ce qui restoit dans ce Fauxbourg n'étoit qu'un tas de malades la plûpart expirants. Comme on ne fait pas la guerre avec des morts, il vit naître une revolution à laquelle il ne put remédier.

Les Génois, qui étoient devenus esclaves en présence d'une grande armée, recouvrent leur liberté après qu'elle est partie. Ce Botta fit alors une grande faute. Il proposa au sénat de s'unir à lui pour combattre ce qu'il appelloit les rebelles, il ne voïoit pas que ce même sénat favorisoit sous main la révolution. On lui promit ce qu'il voulut, mais ce n'étoit que pour donner au peuple le tems de se ramasser & d'unir ses forces. Ce Général s'en apperçut, mais il étoit alors trop tard, il fut obligé de s'enfuir & d'abandonner tous ses magasins.

Le

Le Roi m'a montré une lettre, qui avoit été envoïée dans ce tems-là à la cour par un sénateur Génois, où toute cette affaire étoit détaillée. On y découvre d'un bout à l'autre le projet formé de secouer le joug de la servitude Autrichienne. Le grand-conseil y prêtoit les mains depuis long-tems sans paroître. Ce ne furent point les canons que les Allemands traînerent dans Gènes, qui firent naître la révolution : le plan en étoit déjà formé ; cet événement ne fit qu'en hâter le moment. C'est ainsi que la postérité est souvent trompée dans l'histoire. Les annales du monde donnent souvent au hasard ce qui est l'effet d'un dessein prémédité.

Gènes délivrée éprouva un autre bonheur, c'est qu'il ne se trouva alors aucun citoïen assez considérable pour ôter la liberté à la république. Le moment étoit des plus favorables : toute la puissance de l'état étoit entre les mains du peuple :

or

or il suffit toujours dans ces occasions, à ce que j'ai oui dire par nos politiques, de donner de l'argent & d'accorder des privilèges.

Cette révolution, qui paroissoit une affaire particuliere, changea le sistême de affaires générales. Les Autrichiens qui devoient assiéger Toulon, & faire contribuer Marseille, n'aïant plus ni retraite ni provisions, repasserent le Var.

La cour de Vienne alors ne ménagea rien, elle fit bloquer Gènes, & menaça les citoïens du plus dur chatiment, s'ils ne se rendoient : mais les Génois, qui tiroient du secours de la France, résisterent au blocus & aux menaces. On leur envôia de Boufflers & ensuite le Duc de Richelieu pour les commander. Monsieur de Maurepas m'a dit souvent que les Anglois, qui bloquoient Gènes par mer, avoient fait une grande faute, qui étoit de n'avoir pas eu une petite marine,

composée de batteaux plats, pour empêcher le secours des François.

Cette précaution eut changé toute la disposition des affaires en Italie. Gênes, qui n'auroit pu tenir, se seroit rendu aux Allemands ; & l'Infant Dom Philippe, pour qui on faisoit cette guerre, n'eut jamais passé à Parme & à Plaisance.

Louis XV. après avoir enlevé sept villes en Flandre, revint à Paris. Jamais joie n'égala celle des habitants de cette capitale à la vuë de ce Prince. Toutes les ruës retentirent d'acclamations.

Pendant que l'Angleterre souffroit des échecs en Flandres, le Prétendant étoit passé en Ecoffe. On ne lui donna ni armée ni convois, ce qui fit dire à plusieurs courtisans *qu'il y étoit passé à la nage.*

Il n'étoit pas bien difficile de deviner quelle en seroit l'issuë. Tout étoit irrégulier dans cette entreprise. Un habile homme

homme me dit dans ce tems-là que ce qui pouvoit arriver de plus heureux au Prétendant étoit de s'enfuir d'Ecoffe auffi furtivement qu'il y étoit entré : mais c'étoit un jeune homme qui cherchoit moins à réuffir dans ces projets, qu'à les exécuter fingulièrement.

Pendant cette démarche, toute mal combinée qu'elle étoit, avoit cet avantage pour le cabinet de Versailles qu'elle faisoit une diversion en Angleterre. La France s'est toujours servie de la Maison de Stuard pour ses desseins particuliers. J'ai du regret que George II. qui avoit de la force & de la résolution, ait témoigné quelque inquiétude là-dessus. Un Lord m'a dit qu'il avoit fait faire un ferment à la Milice de Londres, par lequel elle promettoit de croire sincèrement que le Pape n'avoit pas le droit de faire assassiner les Princes. Il fit ouvrir aussi les archives de Rochester, pour y chercher le formulaire d'excommunication

du Saint Siege, tel que les Papes l'emploient autrefois, afin d'inspirer de l'horreur aux Anglois pour le siége de Rome. Je ne voudrois pas que les Souverains emploïassent ces petites choses qui marquent toujours une ame foible. Un Prince doit témoigner de la fermeté sur le trône.

Le Prétendant publia un manifeste pour exposer ses droits aux yeux de toute l'Angleterre; mais il n'y avoit dans ce manifeste que des termes & des mots, mais George avoit des troupes & du gros canon.

Monfieur le Maréchal de Belleisle m'a fait remarquer plus d'une fois, qu'il y avoit une chose singuliere dans ce manifeste. Le Prince Edouard y avoue dans un endroit qu'il y a de la faute de la Maison de Stuard d'avoir perdu le trône d'Angleterre, & il insiste seulement sur la réparation. *Si les plaintes, dit-il, autrefois formées contre notre famille, ont été occasionnées*

*caſionées par quelque faute dans notre gouvernement, elle les a bien expiées. . . .*

Le Jeune Edouard prit poſſeſſion, au nom de ſon Pere, des roïaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe, de France, & d'Irlande, dont il ſe déclara le Régent. Paſſe pour l'Angleterre, mais c'étoit bien vite faire un Roi de France. Ces titres, qui n'étoient pas mieux fondés que la poſſeſſion, diſparurent peu de tems après.

Pendant ce tems-là la France cherchoit à rendre neutres les Hollandois ; les deux cours lachoient des manifeſtes & les miniſtres négocioient : mais ce projet de neutralité ne fit que produire une nouvelle guerre d'écritures. Monſieur l'Abbé de la Ville donna des Mémoires en beaux termes & avec précision, on lui répondoit élégamment en phraſes conciſes, mais les batailles continuerent.

Les affaires d'Allemagne avoient changé de face. Le Roi de Pruſſie, après avoir reconnu le Grand Duc de

Toscane pour Empereur, fit sa paix avec la Maison d'Autriche. On m'a souvent répété un bon mot du Maréchal de Belleisle à ce sujet-là. *Je savois bien, disoit-il, que cet homme, qui aime tant la guerre, deviendrait pacifique à la première occasion où il trouveroit son avantage.*

Monfieur de Soubife m'a dit souvent que *ce Monarque auroit reconnu le Pape pour Empereur, si quelque Souverain d'Allemagne lui avoit donné seulement cent-arpents de terre en quarré.* Cette paix avoit cet avantage pour la France qu'elle diminueoit le pouvoir de la Maison d'Autriche. L'Italie feule paroiffoit en devoir souffrir ; car il étoit à préfumer que la Reine de Hongrie, n'aïant plus de batailles à donner en Allemagne, chercheroit à livrer des combats au-delà des Alpes. Elle envoïa quelques fecours dans les Païs-Bas ; ce qui n'empêcha pas le Maréchal de Saxe de prendre Bruxelles. Ce fut alors que Louis XV. pour donner la dernière main  
à la

à la conquête de la Flandre Autrichienne, partit pour le Brabant afin d'y commander l'armée en personne.

Les progrès furent très rapides, la présence du Roi, & la confiance que le soldat avoit dans les talents du Maréchal de Saxe, rendirent tout facile. Il n'en étoit pas de même du Prétendant en Ecosse, où il fuïoit devant l'ennemi, & cédoit presque toujours le champ de bataille au Duc de Cumberland.

Ce fut dans ces circonstances que Monsieur d'Argenson écrivit indirectement au gouvernement d'Angleterre pour lui recommander le jeune Edouard. Un homme d'esprit m'en a fait voir depuis le ridicule : car quand on auroit imaginé cet expédient exprès pour faire périr ce Prince, il étoit impossible d'y mieux réussir.

Ce Ministre le représentoit à la cour, comme parent du Roi, dont la personne & les qualités lui étoient extrêmement

cheres. On y affuroit que le Roi George étoit un Prince trop équitable pour ne pas appercevoir le mérite du fils du Prétendant. Ce manifeste disoit ensuite aux Anglois en général qu'ils devoient admirer en lui les talents d'un illustre patriote. On passoit de-là aux conséquences dangereuses qu'il en résulteroit pour l'Angleterre, si on traitoit le jeune Edouard avec trop de rigueur, &c. &c. &c. On ne voïoit pas que cette déclaration devoit produire précisément un effet tout contraire à celui qu'on se proposoit. Le crime du Prétendant n'étoit pas d'être passé en Ecosse, mais d'être l'allié de la France. Les gens conséquents disoient, ou le Prince Edouard est rébelle, ou le Roi George est usurpateur. Les Souverains ne doivent point accorder de protection aux rébelles, ni s'abaïser à prier les usurpateurs.

On prétend que l'invention de cette lettre étoit d'un Cardinal qui, étant membre

bre

bre du sacré-collège, vouloit assurer une retraite au Prétendant : mais c'étoit justement le moïen de la barrer. L'Angleterre aussi sans s'embarasser de ce manifeste, fit trancher la tête à des Lords qui s'étoient engagés dans son parti, & elle mit même à prix celle du Prétendant.

Pendant que tous les Princes de l'Europe se faisoient la guerre, ils rassembloient leurs Ministres à Bréda pour travailler à la paix. C'étoit un surcroit d'opérations pour les cabinets qui se montroient en même tems guerriers & pacifiques. La disette des Ministres régnoit toujours en France, on ne favoit où en prendre de capables d'apporter du remède aux malheurs publics. Le Marquis d'Argenson qui avoit les affaires étrangères ne faisoit qu'y semer le désordre & la confusion. On les donna à Monsieur de Puyfieux, qui étoit alors à

Bréda, où il avoit ordre de faire semblant de travailler au traité définitif : ce n'étoit qu'une fiction, on l'emploïa réellement à Versailles. Il dit au Roi après sa nomination ; *Sire, je ferai tout ce que je pourai : mais je supplie votre Majesté de croire que je ne puis point faire de miracles.*

Monsieur le Maréchal de Saxe disoit plaisamment, *qu'il n'y avoit qu'un saint ou un diable qui pût rétablir l'ordre dans l'administration Françoisse.* Un courtisan a dit depuis, qu'il faut que nous soïons neutres entre l'enfer & le paradis, puisque ce saint ou ce diable nécessaire ne s'est pas encore trouvé en France.

Le Maréchal de Belleisle, après avoir chassé les Autrichiens de la Provence, revint à Versailles rendre compte au Roi de ses opérations. Cet homme, qui avoit la fureur des grands projets, en proposa plusieurs à Louis XV. dont le moindre ne tendoit pas à moins qu'à délivrer

Génes,

Génes, à rendre l'Espagne maîtresse de la plus grande partie de l'Italie & à dépouiller le Roi de Sardaigne de ses états, &c. &c.

On le fit repartir pour la Provence, où il borna ses exploits à la prise du petit château de l'Isle Sainte-Marguerite. Un homme d'esprit me disoit dernièrement que, si les projets chimériques & les plans d'imagination pouvoient rendre un homme grand, Monsieur de Belleisle devoit être le plus grand homme de l'Europe.

Cependant la république de Hollande, qui fit un Stathouder, décida la continuation de la guerre. Je vis Louis XV. frappé de cette nouvelle, soit que le sort de ses peuples le touchât, soit que la nouvelle élévation du Prince d'Orange dérangeât ses projets. Il dit à un courtisan en ma présence : *Ces Hollandois sont de terribles gens. Je voudrois que cette république*

*blique fût à mille-lieues de mes frontieres, elle me donne elle seule plus de peines que le reste de l'Europe ensemble.*

La France n'aïant plus d'espérance pour la neutralité, chercha à envahir les Provinces Unies. Les politiques disoient qu'il n'y avoit que ce moïen là pour rétablir l'équilibre en Europe, que les avantages constans des Anglois sur mer lui avoient fait perdre.

On y travailla efficacement. Le Roi gagna la bataille de Lawfelds. Il fut question en même tems de se rendre maître de Bergen-op-zoom. On chargea de cette expédition le Comte de Lowendahl, qui promit d'en faire un cadeau au Roi pur le jour de sa fête. Bergen-op-zoom fut pris & la Hollande en frémit. Elle avoit mis la reddition de cette place au rang des choses impossibles. Cet événement fit voir qu'à la guerre la politique ne doit compter sur rien.

Le

Le congrès qui étoit à Bréda, fut changé & transporté à Aix-la-Chapelle : mais les cours ne changerent point de résolution sur les sièges & les batailles. En attendant que les Plénipotentiaires eussent réglé les préliminaires, on leva de nouvelles troupes ; & la France se prépara plus que jamais à la guerre : mais elle étoit fort embarrassée pour se procurer des soldats. On m'a assuré qu'il y avoit de gros bourgs en France, qui ne pouvoient pas même produire un seul milicien. On étoit obligé de faire soldats les hommes mariés, ce qui étoit faire la guerre à la postérité. On imagina aussi toutes sortes d'impôts, pour subvenir au besoin d'argent. Monsieur de Machault, contrôleur-général qui avoit succédé à M. Orry, proposa des moïens, qui tenoient tous à la ruine de l'état. Le parlement cria, & déclara hautement par ses représentations que, si tous les édits de finances qu'on proposoit passaient,

tout étoit perdu : mais on lui répondit qu'aux grands maux il falloit de grands remedes & il se tut.

Enfin la prise de Bergen-op-zoom qui ouvroit la Hollande à la France ; & le Maréchal de Saxe qui menaçoit de faire finir la république : d'une autre côté les provinces du midi de la France prêtes à mourir de faim faute de récolte, tout disposa à signer des préliminaires de paix qui furent bientôt suivis d'un traité définitif. Cette position des choses parla mieux en faveur de la tranquillité publique, que tous les discours étudiés des Plénipotentiaires assemblés à Aix-la-Chapelle.

Je me fis lire le traité de paix à Versailles. Tous les articles me parurent conformes à la position présente de l'Europe, à l'exception de celui du Canada. Je trouvai que des Commissaires établis pour régler cette grande affaire, ne feroient que l'embrouiller d'avantage. J'en parlai au  
Maréchal

Maréchal de Belleisle, qui me dit que cet article étoit un secret d'état. Nous aurions pu lui donner une autre tournure mais celle-ci nous convient ; elle laisse les choses dans l'Amérique comme elles sont, & nous avons vingt nations sauvages au Canada qui prendront notre revanche. Cette revanche quelques années après nous couta la partie.

Le Prince de Soubise me dit, quelque tems après, que cette paix avoit été un enfant de la nécessité, que de tous les Princes qui l'avoient signée, il n'y en avoit pas un qui n'eût souhaité la continuation de la guerre. Je pouvois cependant répondre que le Roi de France pensoit autrement. Je le vis plus gai qu'à l'ordinaire : la joie qui étoit dans son cœur éclatoit sur son visage.

Il y eut donc alors une suspension dans les malheurs publics. Gênes, qui se défendoit toujours contre les Allemands, commandée par le Duc de Richelieu, mit  
bas

bas les armes. Les Espagnols & les François, toujours en action pour placer Dom Philippe en Italie, suspendirent les batailles; & il fut convenu que tout seroit tranquile jusques à la publication du traité définitif. Je l'attendois moi-même avec plus d'impatience que tous les cabinets de l'Europe. Le Roi n'avoit point d'état fixe; les intérêts de sa couronne & sa gloire personnelle l'occupoient entierement en Flandre. Il ne revenoit à Versailles que lorsque la campagne étoit finie. J'aurois volontiers sacrifié ma satisfaction particulière au bonheur de l'état: mais les sièges & les batailles ne faisoient qu'augmenter les malheurs publics.

Pour avoir les môiens de signer la paix, il fallut établir de nouvelles lotteries & créer de nouveaux impôts; ainsi l'aifance publique commençoit par un dernier épuisement.

Le fils du Prétendant que tout le monde avoit oublié reparut sur la scène.

Comme

Comme il s'imagina bien que personne ne penseroit à lui au congrès d'Aix-la-Chapelle, il commença par protester contre tout ce qui s'y feroit. On ne fit aucune attention au placart qu'il fit afficher à ce sujet ; & on signa de part & d'autre sans s'arrêter à ses protestations. Après cette opposition, il en fit une autre plus grande à Paris qui fut de résister aux ordres du Roi.

Une des premières conventions établies entre l'Angleterre & la France, avoit été que le fils du Chevalier de S. George seroit du royaume. Louis XV. lui fit faveur plusieurs fois la nécessité indispensable où il se trouvoit d'observer cette convention. Le Prince Edouard répondit en termes formels à ceux qui lui en parlerent les premiers, qu'il n'obéiroit pas. On m'a souvent rapporté l'excuse qu'il alléguoit pour ne pas se conformer aux volontés du Monarque François. *Le Roi de France, disoit-il, m'a promis que j'aurois*

*J'aurois toujours un asile dans ses états, j'en ai dans ma poche l'assurance signée de sa main. Un Prince qui a de l'honneur sait à quoi une parole donnée engage & à quoi il s'expose lorsqu'il y manque.*

Il traitoit avec le Roi de France, comme avec un gentilhomme particulier. Il oublioit que les Souverains peuvent manquer à leur parole, sans manquer à leur honneur, quand le bien de leur peuple exige cette conduite de leur part. Le fils du Prétendant fut arrêté en allant à l'opéra. Le sort de ce jeune Prince me toucha. On l'avoit beaucoup fêté à son arrivée en France. J'en parlai au Roi, qui me répondit presque en colere, *Que voulez-vous, Madame, que je fasse? Faut-il que je continue la guerre avec toute l'Europe pour le Prince Edouard? L'Angleterre ne le veut point dans mes états. Elle n'a signé la paix qu'à cette condition. Devois-je rompre les conférences d'Aix-la-Chapelle, & achever d'abîmer mes peuples, parceque*

*le séjour de Paris plait au fils du Prétendant?*

Il faut convenir qu'on ne vit jamais d'obstination pareille à celle de ce Prince. Le Roi lui envoïa tout Paris pour lui exposer l'état des choses, & lui témoigner le regret qu'il avoit d'être forcé à l'éloigner de sa cour; il ne répondit que par des menaces à ceux qui lui parloient de la part du Roi. Le discours que lui adressa Monsieur le Comte de Maurepas étoit conçu en ces termes.

“ Le Roi est pénétré de douleur en se  
 “ voïant forcé de prier votre Altesse d'a-  
 “ bandonner ses états. Je viens de sa  
 “ part pour vous assurer que toute autre  
 “ considération que celle du bonheur de  
 “ ses sujets, ne l'eut pas engagé à faire  
 “ cette démarche. Vous l'auriez vu sou-  
 “ tenir inviolablement vos droits, si une  
 “ certaine tournure malheureuse des af-  
 “ faires de la guerre ne le forçoit à  
 “ céder au tems. Les plus grands Mo-  
 “ narques

“ narques ne peuvent pas toujours ce  
 “ qu'ils veulent. Ils ont des moments  
 “ de crise où la politique leur ordonne de  
 “ fléchir. Votre Altesse fait que, de-  
 “ puis le fatal moment où la Maison de  
 “ Stuard perdit la couronne d'Angle-  
 “ terre, la Maison de Bourbon a fait plu-  
 “ sieurs efforts pour la lui remettre sur  
 “ la tête. Vous devez lui savoir gré de  
 “ ses intentions sans blâmer son impuis-  
 “ sance. Je voudrais que vous eussiez  
 “ été témoin de l'entretien qu'il a eu  
 “ avec moi, au moment qu'il m'a fait  
 “ appeller dans son cabinet, pour me  
 “ charger de vous signifier l'ordre de  
 “ sortir du royaume, vous eussiez été  
 “ touché de son état. Il est pénétré de  
 “ votre situation, mais il ne peut pas  
 “ aller contre les destinées ; & il sera au  
 “ désespoir, si vous le forcez à prendre  
 “ un parti violent.

“ Louis XV. m'a député vers vous,  
 “ non pas comme Roi, non pas  
 “ comme

“ comme maître, mais comme allié,  
 “ mais comme ami. Il fait plus, il m’a  
 “ chargé de vous demander comme une  
 “ grace votre sortie de ses états.”

La réponse du Prince Edouard fut laconique : il sortit un pistolet de sa poche, & assura le ministre qu’il tueroit le premier qui viendrait pour l’arrêter. L’Archevêque de Paris lui parla aussi au nom de Dieu & du Pape : mais la religion ne fit pas plus d’impression sur lui que la politique. Il fallut donc en venir au parti que le Roi vouloit éviter. Le fils du Chevalier de St. George fut arrêté comme il alloit à l’opéra.

Les ennemis de la France ne manqueraient pas de se récrier contre cette violence, à laquelle ils donnoient le nom du plus noir attentat.

On alla visiter sa maison qu’on trouva changée en un arsenal. Il avoit assez d’armes pour soutenir un siège dans toutes les formes. On disoit alors à la cour

cour qu'il avoit résolu de se battre lui seul contre un régiment entier, & ensuite de mettre le feu à un baril de poudre, qui communicoit à d'autres pour se faire sauter avec l'hôtel qu'il occupoit. A ce récit le Roi répondit ; *Voilà une bravoure bien déplacée.*

Toute la France se réjouissoit néanmoins de la paix : & il n'y eut que deux hommes dans le royaume qui n'en furent pas satisfaits. Ces deux hommes étoient les Maréchaux de Saxe & de Lowendahl. Le premier en témoigna son mécontentement au ministre de la guerre.

“ Nous étions à la veille, lui dit-il,  
 “ après la bataille de Fontenoi de nous  
 “ emparer de la Hollande, & de faire  
 “ finir cette république, qui est toujours  
 “ la source des divisions en Europe : car  
 “ ces marchands, avec leur marine &  
 “ leurs richesses, tracassent toujours. Ils  
 “ sont les alliés nécessaires des Anglois,  
 “ nos ennemis naturels. Le grand ou-  
 “ vrage

“ vrage de leur destruction étoit presque  
 “ fini : pourquoi ne pas l’achever ? Si on  
 “ donne encore le tems à ces républi-  
 “ cains de se fortifier, ils seront aussi au-  
 “ dacieux & aussi entreprenants qu’au-  
 “ paravant ; & peut-être il viendra un  
 “ jour que la France, avec toutes ses  
 “ forces, ne pourra point en avoir satis-  
 “ faction. Détruire la Hollande, c’est  
 “ couper le bras droit de l’Angleterre ;  
 “ & le conseil de France fait que toute  
 “ politique d’état doit se réduire à affoi-  
 “ blir les Bretons.

“ A quoi sert la victoire de Fontenoi ?  
 “ Quel avantage retire la France de la  
 “ prise de Bergen-op-zoom ? Tous ces  
 “ efforts de bravoure, tant d’illustres of-  
 “ ficiers qui ont péri dans les campagnes  
 “ de Flandre, sont à pure perte pour elle.  
 “ Si on devoit rendre ces places, & re-  
 “ mettre les Hollandois & la Maison  
 “ d’Autriche dans le même état où cha-  
 “ cun d’eux étoit avant la guerre, il va-  
 “ loit

“ loit bien mieux rester tranquile. La  
“ France, en rendant ses conquêtes, s’est  
“ fait la guerre à elle-même. Ce sont  
“ ses propres victoires qui l’ont abîmée.  
“ Ses ennemis ont conservé leur même  
“ degré de puissance, elle seule s’est affoi-  
“ blie. Elle a un million de sujets de  
“ moins & n’a presque plus de finances.”

Ces discours vinrent aux oreilles du Roi, qui répondit : “ Je reconnois là  
“ le stile de Messieurs les généralissi-  
“ mes. Leur politique est toujours à  
“ boulets rouges.”

Le Comte de St. Severin d’Arragon, qui avoit fait la paix entreprit de démon-  
trer que ces raisonnemens étoient mal fondés. Le Roi m’a souvent répété le discours qu’il lui avoit tenu dans cette occasion. “ Sire, lui dit-il, la conquête  
“ de la Hollande n’étoit point entrée  
“ dans le plan de cette guerre. Toute  
“ la politique de la France s’étoit bornée  
“ à empêcher les Hollandois de se dé-  
“ clarer.

“ clarer. Ce n'étoit point pour faire finir  
 “ la république, mais pour la réduire à  
 “ des termes pacifiques qu'on avoit fait  
 “ des sièges & livré des batailles. On a  
 “ donc rempli l'objet du conseil d'état,  
 “ lorsqu'on les force à mettre bas les  
 “ armes.

“ Vos généraux font courir des bruits  
 “ qu'après la bataille de Fontenoi, &  
 “ la prise de Bergen-op zoom, on pou-  
 “ voit s'emparer des états-généraux, &  
 “ changer le sort de cette république.  
 “ Ils se trompent, le désespoir prête des  
 “ armes invincibles. On est sûr de per-  
 “ dre sa conquête, lorsqu'on réduit un  
 “ peuple à la nécessité d'être conquis.  
 “ Les souverainetés une fois établies ne  
 “ se détruisent plus : elles se servent de  
 “ contrepoids les unes aux autres. Si une  
 “ seule passoit au pouvoir d'une autre,  
 “ tout l'équilibre de l'Europe seroit  
 “ rompu. La guerre n'a plus de ces  
 “ grands coups décisifs qui, du tems des

“ Romains, changeoient de face le monde  
“ politique. On s’empare d’une pro-  
“ vince: mais on n’envahit point un roï-  
“ aume.

“ En supposant, Sire, que l’ardeur de  
“ vos troupes fut sortie des voies ordi-  
“ naires, & qu’elles se fussent emparées  
“ de la Hollande, cette conquête inutile  
“ n’eut servi qu’à plonger la France dans  
“ de nouveaux embarras. La république  
“ de l’Europe en corps vous eut déclaré  
“ la guerre. Il y a long-tems que les  
“ grandes puissances ont conçu de la ja-  
“ lousie contre la Maison de Bourbon, &  
“ qu’elles cherchent une occasion de lui  
“ porter un grand coup.

“ La bonne politique ne fait point  
“ d’éclat, elle va à ses fins par un  
“ chemin détourné. Il faut affoiblir in-  
“ sensiblement les Hollandois mais ne les  
“ détruire jamais. C’est une barriere contre  
“ les grandes puissances du Nord. Ils  
“ nous garantissent des incursions des  
“ Al-

“ Allemands, que les Romains eux-  
“ mêmes ne purent pas retenir & qui  
“ enfin détruisirent la république des  
“ Césars.

“ Mais on parle de la facilité que nous  
“ avons de détruire, & l'on ne dit rien  
“ de celle où nous étions d'être détruits.  
“ Ce qui m'a porté, Sire, à terminer le  
“ grand ouvrage de la paix, c'est le dés-  
“ ordre des finances, la dépopulation de  
“ l'état & la disette de subsistances.

“ Le Contrôleur-général m'a dit qu'il  
“ ne savoit plus où trouver de l'argent.  
“ Les Intendants des Provinces ont fait  
“ savoir au bureau de la guerre, qu'il  
“ étoit impossible de lever une nouvelle  
“ milice, & celui de Guienne a écrit que  
“ sa province étoit à la veille de mourir  
“ de faim. Voilà, Sire, trois motifs puis-  
“ sants qui m'ont, décidé à hâter la con-  
“ clusion du traité de paix.”

Ces raisons ne convertirent pas la plû-  
part des grands militaires, qui vouloient

toujours se battre. Ils avoient conçu des espérances que la paix leur faisoit perdre. Louis XV. me dit un jour en parlant sur cette matiere, qu'il n'avoit point d'officier général dans ses troupes, qui ne sacrifât l'état pour un bâton de Maréchal de France.

Le Roi, qui avoit récompensé le Maréchal de Saxe, n'oublia point le Comte de St. Severin. On le fit ministre d'état. Ce Comte n'étoit pas un grand génie, mais il avoit un bon sens raisonné qui lui tenoit lieu d'entendement supérieur. Il alloit lentement dans les affaires, mais sûrement. Son esprit géometre, & tardif n'en étoit que plus propre à surmonter les difficultés qui arrêtent toujours les esprits bouillants & actifs. Il n'avoit point d'agitation dans l'ame ; toutes ses passions étoient subordonnées à des loix politiques. La colere, l'emportement, l'esprit de parti, & toutes ces petites minucies de prévention, qui décident les  
autres

autres ministres, lui étoient inconnues. Il appelloit cela *le revers de la médaille du plénipotentiaire*. Dans une négociation, il alloit directement à son but sans s'arrêter en chemin. Il aimoit la paix par goût, & travailloit à un traité définitif par inclination, &c.

Monsieur de Belleisle me dit qu'il lui trouvoit un grand deffaut, qui étoit de ne pas faire assez de cas des grands militaires : car enfin, ajoutoit-il, on ne peut faire une bonne paix qu'à la suite des victoires. Ce n'est pas le plénipotentiaire qui gagne les batailles, mais le général.

Cependant la France n'en pouvoit plus : les moïens qu'on avoit employé pour soutenir la guerre, étoient si violents, qu'ils avoient forcé tous les ressorts du pouvoir. Les Ministres se plaignoient beaucoup de l'état de la France, & disoient publiquement à la paix qu'ils ne savoient par où commencer l'administration.

Ce n'est point à Paris où la misère générale se manifeste le plus. Il y a toujours un luxe quelconque dans cette capitale, qui cache l'indigence publique. La pauvreté elle-même y paroît en broderie & en rubans, tandis qu'elle se montre toute nue dans le reste de la France. La cour avoit écrit dans les provinces pour savoir l'état des choses. Monsieur le Maréchal de Belleisle m'a fait voir plusieurs mémoires de ce tems-là, écrits par des Intendants de Province à Versailles. Le premier étoit conçu en ces termes :

“ Monseigneur,

“ Vous me demandez l'état des finances de cette province, le travail sera  
“ d'abord fait : il n'y en a point. Je ne  
“ crois pas qu'on trouvât cent-mille-livres  
“ d'argent comptant dans cette province.  
“ Tous les états sont confondus, parce-  
“ que la pauvreté est générale. Les  
“ louis-

“ louis-d’or, dans ce département, devien-  
 “ dront bientôt des pièces rares, qu’on ne  
 “ trouvera que dans les cabinets des cu-  
 “ rieux.”

L’autre est d’un Intendant d’une Pro-  
 vince naturellement très fertile, mais où  
 la disette d’argent empêchoit la culture.  
 Il s’adressoit ainsi au Ministre :

“ Monseigneur,

“ Je ne faurois représenter à votre Ex-  
 “ cellence la misere qui régne dans cette  
 “ province. Les terres ne rendent pres-  
 “ que rien. La plûpart des Ménagers,  
 “ ne pouvant point vivre du produit de  
 “ leurs terres, les ont abandonnées. Les  
 “ uns sont devenus mendiants, les autres  
 “ se sont fait soldats, & plusieurs ont  
 “ passé dans les païs étrangers. La no-  
 “ blesse n’est pas plus à son aise : elle a  
 “ à peine de quoi subvenir aux charges  
 “ qui lui sont imposées.

*G iiij*

“ De-

“ De quinze-cent-mille arpents de  
“ terres cultivées, qui donnoient aupara-  
“ vant la subsistance à ce peuple, il y en  
“ a maintenant six-cent-mille qui sont en  
“ communes. Votre Excellence peut  
“ voir par-là le vuide qu’il y a dans la  
“ subsistance générale. Un hameau qui  
“ avant la guerre donnoit à vivre à quin-  
“ ze-cens-habitans, peut à peine fournir  
“ des denrées pour six-cens ; & une fa-  
“ mille particuliere qui étoit en état d’a-  
“ limenter six-enfans & autant d’hommes  
“ de travail, ne peut fournir l’aliment  
“ qu’à cinq. Les bestiaux ont diminué,  
“ à proportion des hommes. La cam-  
“ pagne en manque pour labourer les  
“ terres ; dans la plûpart des villages ce  
“ sont les hommes qui font le travail des  
“ boeufs.

“ J’ai remonté à la source de ce désor-  
“ dre, & j’ai trouvé que le mal vient du  
“ manque général d’espèces. Il faudroit,  
“ pour prévenir les suites de cette dépré-  
“ dation

“ dation, que la cour se résolut d’avancer  
“ à cette province, à titre d’emprunt,  
“ une somme de quinze-cent-mille-livres,  
“ pour être répartie géométriquement  
“ aux pauvres citoïens. C’est selon moi,  
“ le seul remede qui reste pour prévenir  
“ de plus grands maux.”

Le troisiéme de ces mémoires étoit  
d’un autre Intendant qui s’exprimoit  
ainsi sur la dépopulation.

“ Monseigneur,

“ Les sujets du Roi diminuent tous  
“ les jours dans cette province. Bientôt il  
“ n’y aura plus d’habitants. J’ai fait  
“ ordonner aux Curés des paroisses de  
“ m’apporter la liste des baptêmes & des  
“ enterrements, & j’ai trouvé que le  
“ nombre des morts excède celui des vi-  
“ vants : de maniere que j’ai calculé  
“ que, si cette dépopulation dure vingt-  
“ ans, & que Dieu me donne la vie pen-

“ dant ce tems-là, je me trouverai seul  
“ dans cette province. Quinze-ans a-  
“ vant la dernière révolution des finances,  
“ il y avoit quinze-cent-mille-ames dans  
“ ce district, à peine en compte-t-on  
“ maintenant neuf-cent-mille. Et le  
“ moïen, Monseigneur, que cela puisse  
“ être autrement. Sur cinquante sujets  
“ du Roi, il y en a à peine deux qui  
“ aient de quoi vivre : les autres sont  
“ dans la nécessité de mourir. Il ne se  
“ marie presque plus personne, la dé-  
“ bauche seule fait naître des enfants.

“ Je ne faurois indiquer là dessus au-  
“ cun remede à votre Excellence. Dans  
“ la crise présente où se trouve la monar-  
“ chie, il n’y a que Dieu seul qui puisse  
“ la retirer du gouffre où les malheurs  
“ du tems l’ont plongée.”

Le quatrième étoit d’une ville mari-  
time qui s’énonçoit ainsi au gouverne-  
ment par son député.

“ Le

“ Le commerce, qui languissoit depuis  
“ plusieurs années, est tombé dans un  
“ dépérissement total. Nos vaisseaux sont  
“ dans nos ports inutiles à l'état & aux  
“ particuliers à qui ils appartiennent.  
“ Nous n'avons presque rien à exporter ;  
“ nos denrées nous suffisent à peine, &  
“ nos manufactures ne produisent point.  
“ Les Anglois & les Hollandois sont  
“ presque tout notre commerce.

“ Tous nos Capitalistes, qui faisoient  
“ valoir notre marine par l'équipement  
“ de nos vaisseaux, ont été ruinés par la  
“ guerre. Ceux qui mettoient autrefois  
“ dix-navires en mer en mettent à peine  
“ un. Les deux mers sont couvertes de  
“ voiles étrangères, & le pavillon blanc  
“ commence à être inconnu sur l'océan.

“ Toutes les autres nations transpor-  
“ tent pour la France ; la France seule  
“ ne transporte pour personne. Cet en-  
“ gourdissement général qui délie les  
“ bras

“ bras des autres peuples, jette la marine  
“ dans un sommeil léthargique, ” &c.  
&c. &c.

La marine étoit entièrement abimée, on n'avoit plus de vaisseaux, les Anglois les avoient presque tous enlevés : il ne restoit dans les ports que quelques navires hors d'état de servir. Les fonds destinés pour équiper des flottes étoient totalement absorbés : mais, quand on auroit eu de l'argent, on manquoit de matelots. La plupart étoient morts prisonniers en Angleterre, & ceux qui avoient échapé aux fers de l'ennemi étoient péris de misère. La France épuisée d'hommes ne pouvoit point faire de mariniers.

Monfieur de Belleisle, qui se méloit de tous les détails, dit un jour au Roi en ma présence : SIRE, *Si toutes les puissances vous déclaroient la guerre, je leverois dans vos états une armée de cinq cent mille soldats pour faire face à toute l'Europe : mais si*  
- j'avois

*j'avois à combattre une flotte de cent vaisseaux de ligne Anglois, je ne saurois où prendre vingt-mille matelots.*

Un autre malheur, auquel on ne pouvoit pas remédier, étoit la réforme nécessaire des troupes. Cent-cinq jante mille-sujets qui avoient combattu pour la couronne, à la paix se trouverent sans pain. La plûpart de ces militaires qui étoient ménagers avant la guerre, ne l'étoient plus à la paix. J'ai oui dire plusieurs fois à Monsieur le Maréchal de Noailles, qu'un laboureur qui quitte la charue pour se faire soldat, ne la reprend plus après la réforme ; & il ajoutoit que, lorsque cent-mille-ménagers dans un roï-aume se croisent les bras, il faut que cent-mille-autres travaillent pour leur donner du pain : sans quoi la famine se mettroit dans la monarchie & l'état seroit perdu.

On

On fit quelques réglemens pour éviter le désordre qu'alloient causer ces troupes réformées : mais le remede étoit plus dangereux que le mal.

De tous les épuisemens, celui des récompenses militaires fut le plus grand ; il fallut trouver de l'argent pour païer comptant la bravoure & le courage des officiers : car les militaires sont des créanciers inexorables. Autrefois la croix de Saint Louis suffisoit : mais les officiers ont trouvé qu'une somme annuelle donnoit plus d'éclat aux belles actions.

Plus de dix mille pensions différentes furent établies sur le trésor roïal. Un homme d'église à qui je faisois lire quelquefois les mémoires qu'on m'adressoit pour le Roi à ce sujet, me disoit qu'il falloit que la gloire attachée aux belles actions fut bien peu de chose en France, puisque les militaires n'en vouloient point pour récompense. L'archevêque de Pa-

ris avoit coutume de dire que les victoires coûtoient plus à l'état que les défaites.

Ceux qui demandoient des récompenses, expoisoient leurs services avec une modestie arrogante qui révoltoit la cour. Les mutilés étoient surtout insupportables. Un de ceux-ci, qui avoit fait plusieurs voïages à la cour pour obtenir une pension, me dit un jour en présence de plusieurs ministres étrangers ; Madame, puisque le Roi ne peut pas me rendre un bras que j'ai perdu à son service, qu'il me donne au-moins de l'argent.

Un jour qu'un officier étoit venu d'Allemagne pour apporter à la cour la nouvelle de la perte d'une bataille, le Roi dit, *Dieu soit loué, je serai délivré cette fois-ci de l'importunité des récompenses.* Il se trompoit, quinze-cens officiers, qui n'étoient pas péris dans cette action, vinrent à Versailles pour se faire païer leur droit de présence.

UN

Un Lieutenant de grenadiers, à qui le Ministre de la guerre avoit fait donner la croix sans pension, lui dit ; *Monsieur, votre Excellence a attaché à ma boutonniere le signe de mon courage ; mais elle a oublié la réalité de ma valeur : voulant dire par-là qu'il lui falloit une pension.*

On voit des militaires en France qui jouissent de revenus considérables, pour s'être trouvés à cinq ou six batailles ; tandis que les sujets de l'état se sont ruinés pour subvenir aux fraix de la guerre. C'est ainsi que les meilleurs établissemens dégénèrent en abus.

Il fut question après les pensions de travailler au rétablissement des finances qui étoient dans un désordre affreux. Ceux qui connoissoient l'histoire de France prétendoient que, depuis vingt-règles, la monarchie n'avoit jamais été si obérée. Les dettes de la nation étoient immenses : il fallut établir un plan pour les acquitter. On imagina une caisse d'amortissement :  
mais

mais quand on voulut chercher des fonds, on trouva que ceux de la couronne étoient tous hypothéqués. Je fus témoin de l'embaras du Roi, lorsque les Ministres & les Conseillers d'état lui déclarerent l'état des choses. *Messieurs*, leur dit-il, *il valoit mieux me conseiller de ne pas faire la guerre, que de la faire à des conditions si onéreuses.* On ôta quelques taxes : mais on laissa plusieurs impôts qu'on avoit créé pour subvenir aux fraix de la guerre, & qui subsisterent à la paix, &c. &c. &c.

Voilà quelle étoit la position de la France après le Traité définitif d'Aix-la-Chapelle. Les affaires domestiques de la couronne n'étoient pas en meilleur état. Les ministres pendant la guerre s'étoient arrogé une autorité illimitée, ils étoient devenus despotiques dans leurs bureaux, & traitoient les sujets avec cette dureté que donne la puissance sans bornes.

Pendant

Pendant qu'on se félicitoit dans toute l'Europe de la paix générale, nous apprîmes à Versailles que les Anglois cherchoient dispute à George II. pour avoir accepté les propositions de la France. Le Parlement lui demandoit de faire remettre devant la chambre copie des ouvertures pour la pacification générale.

Le Maréchal de Saxe qui étoit présent lorsque l'on en fit le récit au Roi, dit : *SIRE, ces gens-là sont bien querelleurs : ils ont fait la paix avec nous, & faute d'autres ennemis, ils font à présent la guerre à leur Roi.* J'ai oui dire par d'habiles politiques que cette division particulière, qui dans la Grande-Bretagne est entre les sujets & le Prince, est la base de l'union générale.

Cependant à la paix tout avoit changé de face à Versailles ; on n'y avoit plus cet air affairé qui en donne un sombre aux plaisirs : on n'y expédioit plus tant,

le

le Roi étoit rendu à lui-même. Cette tranquillité de la cour donna une grande agitation à la ville. Plusieurs femmes depuis formerent des desseins sur le cœur du Roi.

Parmi celles-ci étoit une Madame la Poupeliniere mariée à un financier qui l'avoit tirée du néant, d'où il étoit sorti lui-même. Ils occupoient un palais enchanté à Passy, où la plus mauvaise compagnie de Paris se rendoit tous les jours.

On m'a dit souvent que cette femme tomboit en syncope, toutes les fois qu'on proféroit son nom en sa présence. Elle disoit que j'avois pris son rang à la cour, que j'occupois sa place auprès du Roi, & que tous les honneurs qu'on me rendoit à Versailles lui appartenoient de droit. Elle vouloit absolument devenir la maîtresse de Louis XV.

Le Duc de Richelieu lui avoit mis ce projet dans la tête : cependant il essaïoit son cœur & le dispoit à la tendresse : on  
donnoit

donnoit un air de mystere à cette intrigue. Le Duc s'introduisoit de nuit dans la chambre de la Dame, par une ouverture qu'on avoit pratiqué dans la cheminée. Richelieu l'affuroit qu'avec le tems, cette ouverture la conduiroit aux petits appartemens de Versailles. Cette Dame, pour se rendre plus digne de son maître, se profittoit en attendant avec un de ses sujets : mais une fille de chambre mécontente découvrit tout le mystere. Le financier qui, depuis quelque tems, cherchoit à se débarasser de sa femme, saisit cette occasion. Il rendit le public témoin de son infamie. Tout Paris courut voir le déshonneur de son lit.

L'amant peut-être aussi dégoûté que le mari ne s'embarassa gueres de cette découverte ; il se rendit à Versailles, ne s'imaginant pas que la cour fût encore au fait de rien : mais j'avois été informée de son aventure une heure avant qu'elle devint publique. Le Roi étoit seul dans  
men

mon appartement lorsqu'il y parut: SIRE, dis je au Monarque, *M. le Duc de Richelieu que voilà, est en intrigues amoureuses l'agent le plus caché qu'il y ait en Europe; car afin d'être très secret avec les Dames, qu'il voudroit faire connoître à votre Majesté, il passe par le trou de la cheminée.* Le Roi demanda quelle étoit cette énigme, je lui en donnai aussitôt l'explication: nous en rîmes beaucoup, & Richelieu fut le premier à en badiner.

D'autres femmes encore formerent le projet d'arriver aux petits appartements de Versailles & elles y parvinrent sans passer par des souterrains. Louis XV. avoit un goût décidé pour ces amours de passage qui commencent & finissent avec la possession: mais cette habitude ne prenoit point sur celle qu'il avoit contractée avec moi, & il revenoit toujours plus constant que jamais.

Depuis la paix, M. le Comte de Maurepas se plaisoit à contrecarrer tout ce qui se passoit

passoit à la cour, & à en faire des peintures ridicules. Ce Ministre avoit ses petits soupers ainsi que le Roi, & c'est là où se passioient tous les soirs les scènes comiques sur la couronne.

Nous avons eu plusieurs démêlés ensemble, depuis mon séjour à Versailles, dans lesquels il m'avoit traitée avec beaucoup de hauteur & de fierté. Au milieu de ses emportemens, ce Ministre oublioit son rang, & se servoit de termes indignes d'un homme en place. Je m'en étois plaint légèrement au Roi : car je voulois ménager un homme utile à l'état.

On a publié dans le monde que mon premier dessein, en arrivant à Versailles, avoit été de perdre ce Ministre. Il n'est pas possible que cette pensée me soit venue dans l'esprit. Le Roi, en me faisant le portrait des personnes en place, m'avoit parlé avantageusement de Monsieur le Comte de Maurepas : cela seul suffisoit pour m'attacher à lui. Mais le

travail dur & assidu auquel il s'étoit appliqué pendant plus de trênte-ans, avoit rendu son esprit sévere & presque intraitable. Il y avoit des tems où personne n'osoit l'approcher. M. le Guai son premier commis m'a dit que dans ces moments il étoit *tout-épines*. Sa mauvaise humeur passoit à sa correspondance, il grondoit des gens qui étoient à mille-lieuës de lui, & les traitoit sans ménagement pour leur rang & leur caractere. Il écrivit un jour ainsi à un Consul de France dans les Echelles du Levant.

“ Je vous ordonne, Monsieur, de ne  
 “ plus m'écrire, mais de vous rendre en  
 “ France sur le premier vaisseau, & de  
 “ venir à Paris où vous attendrez mes  
 “ ordres sans paroître à la cour. Je  
 “ suis,” &c.

Son esprit caustique passoit dans ses débauches, & se manifestoit jusque dans le sein même du plaisir : c'étoit dans ces parties que la satire découloit de sa bouche.

bouche. J'appris un jour qu'il avoit tenu des propos fort indécents contre moi & qu'il y avoit mêlé le Roi. Je résolus d'abord d'en porter mes plaintes au monarque : mais après quelques moments de réflexion, je choisis de lui écrire.

*“ Monsieur,*

*“ Je suis informée des discours scandaleux que vous tenez sur mon compte & sur celui du Roi votre maître. Je ne fais aucun cas des traits que vous lachez contre moi : mais je ne saurois vous passer ceux du Roi. Sa réputation m'est chère ; je vous préviens que, si vous ne changez de conduite à son égard, je l'en avertirai, & vous devez vous attendre à la punition que mérite un tel crime. Je suis,” &c.*

Cette lettre ne servit qu'à lui donner plus d'humeur contre moi. Il dit le soir d'un air moqueur à plusieurs courtisans  
qui

qui soupçoié avec lui : *Messieurs, me voilà prêt à être disgracié : la Pompadour me menace* : puis reprenant tout à coup son air sérieux : *voïez, dit-il, en maniere de réflexion, combien le château de Versailles est devenu tripot : il n'y a pas jusques aux filles de joie qui n'y prennent le ton.* Ces mots me furent rendus fidelement ; néanmoins je dissimulai encore : mais ce ministre, quelque tems après, se trouvant à table en grande compagnie, chanta des couplets diffamatoires contre le Roi. J'en avertis le Monarque, & dès ce moment sa disgrâce fut résolue : il eut ordre de quitter la cour.

Comme son exil fit beaucoup de bruit dans le monde, & qu'on y donnoit une tournure qui attaquoit son honneur & sa probité, je priai le Roi de déclarer qu'il étoit satisfait de l'administration de son bureau. Louis XV. le fit : on doit juger par là du caractère de ce Prince, qui, étant offensé par un de ses sujets, avoit

encore la bonté d'avoir des égards pour lui.

On ne savoit à qui confier la marine, cette administration étoit devenue un secret d'état. M. de Maurepas l'avoit gérée lui seul depuis six-lustres. On la donna à Monsieur Rouillé, qui n'avoit pas un grand génie ; mais il formoit des plans qui donnoient des espérances. Il promit au Roi que, dans trois-ans, il auroit une marine composée de quatre-vingts-vaisseaux de ligne. *Je souhaite qu'il me tienne parole, dit le Roi ; mais je crains bien qu'il n'y manque.*

L'Italie étoit dégagée, l'Infant Dom Philippe avoit fait son entrée à Parme. Nous apprîmes à Versailles qu'il s'y amusoit beaucoup ; que du concert il se rendoit à la comédie, & que de celle-ci il passoit à la salle des menuets. *Je crains bien, dit le Roi, que ce jeune Prince n'aime beaucoup le bal, & que ma fille ne danse trop.*

Mon-

Monfieur de Noailles difoit fouvent, *que chaque contredanfe que Dom Philippe danfoit en Italie, coûtoit cent-mille livres à l'Espagne, & que la Mere de ce Prince avoit païé les violons d'avance.*

Le Duc de Modène étoit rétabli dans fes états ; il auroit bien voulu donner le bal comme Dom Philippe ; mais la guerre l'avoit ruiné. Madame la Ducheffe fon Epoufe difoit publiquement au Palais-royal, *que fon Alteffe n'avoit pas de quoi faire un pas de menuet.* Cette Princeffe venoit à la cour fans fouliers, pour montrer au Roi l'indigence où la guerre avoit réduit les états de Modène. Madame, lui dit Louis XV. *je ne fuis pas beaucoup plus à mon aife que vous : mais j'ai un cordonnier : fi vous fouhaitez, je vous l'enverrai.*

Génes étoit libre : cette ville n'avoit d'autre fervitude que celle de fon gouvernement rétabli fur l'ancien pied. L'Ambaffadeur de la cour de Vienne dit

un jour à l'Envoïé de ce sénat qu'il rencontra dans la grande galerie de Versailles ; *Monsieur, la Maison d'Autriche pardonne la révolution à votre république : mais c'est à charge de revanche.*

Rome respiroit. Les armées étrangères qui, pendant la guerre, l'avoient beaucoup gênée, s'étoient retirées.

Naples n'avoit plus besoin de s'épuiser en troupes & en finances, elle alloit se rétablir : il ne lui falloit pour cela que jouir paisiblement de sa fertilité & de la richesse de son ciel. Un Ministre étranger me dit un jour à l'occasion de ce petit état que, *S'il avoit eu l'ambition de viser à la souveraineté, il n'auroit pas cherché à régner sur la France, l'Espagne ou l'Allemagne, mais qu'il auroit souhaité d'être Roi de Naples.* Il disoit pour raison que *la puissance y émane directement du ciel ; & que c'est Dieu le Pere qui la distribue à l'état politique.*

Les grands du roïaume se plaignoient toujours à la cour d'avoir dérangé leur fortune à la guerre, & demandoient sans cesse des récompenses.

Le Prince de Conti, devenu Grand-Prieur de France, disoit hautement que ses chevaux n'avoient point de foin. *Je m'étonne*, dit le Maréchal de Belleisle, *qu'ils ne soient pas encore morts; car à Coni son Altesse commençoit déjà à se plaindre de la disette des fourages.*

Louis XV. réparoit tant qu'il pouvoit la fortune des grands par des charges, des pensions où des gouvernements : mais il avoit une plus grande affaire qui étoit de réparer celle de la monarchie.

Je me souviens qu'il dit un jour poliment à ceux qui le pressoient de songer à eux : *aïez un peu de patience, je remédierai à tout s'il est possible : mais avant que de songer aux maisons particulieres, je dois pourvoir la grande famille de l'etat.* Une autre fois il dit, en présence de toute la

cour, à huit ou dix-officiers qui faisoient valoir leurs campagnes & demandoient des récompenses : *Messieurs, vous m'avez rendu de grands services pendant la guerre : mais je vous prie de m'en rendre un plus grand à la paix, c'est de me permettre de soulager, avant vous, ceux qui ont soutenu tout le poids de la guerre. Vous n'y avez mis que vos bras, eux y ont épuisé leur substance, &c. &c.*

Le Maréchal de Belleisle ne fut point oublié, on le combla de pensions, de rangs, & d'honneurs. Tous les corps de l'état s'empresserent à lui rendre hommage. L'Académie Française à son départ de Paris pour son gouvernement, fit un discours tout exprès pour prouver qu'il étoit le libérateur de la France. Un homme d'esprit a appelé les **Membres** de l'Académie Française, *les menteurs les plus élégants de l'Europe.*

Le nouveau Ministre de la Marine couroit les provinces de la France pour y trou-

y trouver du bois, des mariniers, & de l'argent : mais il cherchoit ce qui n'y étoit pas. A son retour à Versailles, il parut un mémoire, fait par une main inconnue, qui étoit conçu en ces termes.

MEMOIRE sur la MARINE.

“ **L**A France ne doit point former le  
 “ projet de faire une marine par  
 “ gradation ; ce plan est impraticable.  
 “ Les Anglois, qui veillent à la con-  
 “ struction de chaque vaisseau que nous  
 “ mettons en chantier, en fabriquent de  
 “ nouveaux dans la même proportion :  
 “ de maniere qu'ils se conservent tou-  
 “ jours la supériorité.

“ La Grande-Bretagne, qui a actuelle-  
 “ ment cent-vaissaux de ligne de plus  
 “ que la France, les aura donc en tout  
 “ tems, quand même celle-ci formeroit  
 “ dans dix-ans une flotte de trois-cents  
 “ vaissaux de guerre.

H iij

“ Nous

“ Nous avons souvent voulu créer une  
 “ Marine ; & toutes les fois que nous  
 “ l'avons entrepris, les Bretons en ont  
 “ arrêté les progrès. Ils nous ont enlevé  
 “ nos navires en pleine paix, & n'ont  
 “ pas attendu la guerre pour se déclarer  
 “ nos ennemis sur mer. C'est que le  
 “ conseil de *S. James* aime encore mieux  
 “ passer pour injuste, que de rien hasar-  
 “ der qui puisse porter atteinte à la supé-  
 “ riorité de sa Marine. Un Roi d'An-  
 “ gleterre seroit d'abord détrôné par ses  
 “ sujets, s'il vouloit s'opiniâtrer à être  
 “ fidele aux traités de paix avec la  
 “ France. Il est sousentendu par la na-  
 “ tion qu'un traité ne doit subsister  
 “ qu'autant que la France ne construira  
 “ point de vaisseaux.

“ Les tems qui, dans tous les autres  
 “ désordres de l'administration, remédie  
 “ à tout, dans celui-ci gâte tout. La  
 “ voie de construction est donc trop  
 “ longue : on fait à Londres le jour que  
 “ nos

“ nos vaisseaux font finis & celui auquel  
 “ on doit les lancer à l'eau.

“ Cette branche du pouvoir politique  
 “ doit être formée d'abord & à l'insu de  
 “ l'Amirauté d'Angleterre. Il faut jeter  
 “ les yeux sur la Hollande, le Danne-  
 “ marc, la république de Gènes, & celle  
 “ de Venise, pour y acheter tout d'un  
 “ coup la quantité de vaisseaux qui nous  
 “ sont nécessaires ; & si les états mari-  
 “ times n'en ont pas assez à vendre, qu'on  
 “ porte ses regards sur Malte, Alger,  
 “ Tripoli, Constantinople, &c. &c. n'im-  
 “ porte de quelle nation soient les na-  
 “ vires, & comme ils soient construits,  
 “ pourvu qu'ils puissent contenir des  
 “ hommes & du canon.

“ Le secret est nécessaire & ces achats  
 “ doivent se faire à point nommé ; car  
 “ si les Anglois en avoient vent, ils les  
 “ préviendroient soit à force ouverte ou  
 “ par la voie de la négociation.

“ Il est vrai qu’il reste toujours l’in-  
 “ convénient des matelots : mais il faut  
 “ encore ici avoir recours à l’étranger.  
 “ Les puissances maritimes en tems de  
 “ paix en ont beaucoup de reste ; il n’y  
 “ a qu’à offrir à ces matelots oisifs des  
 “ avantages. Le marin, comme le sol-  
 “ dat, se décide pour l’état qui lui donne  
 “ le plus : son Prince naturel est l’ar-  
 “ gent,” &c. &c.

Monsieur Rouillé qui lut ce mémoire  
 dit : *l’Auteur a oublié le principal, qui est  
 de nous donner de l’argent. Il veut que nous  
 achetions une marine tout d’un coup, & il ne  
 nous fournit point les moïens de la payer tout  
 à la fois.*

Un homme d’état a souvent remarqué  
 que presque tous les projets qui paroif-  
 sent à la cour de France, manquent par  
 le fondement. L’Auteur va toujours dans  
 ses idées, jusques à ce qu’il rencontre un  
 écueil contre lequel tous ses raisonnemens

vont

vont se briser : alors il se noie dans ses idées, ou il s'échape à la nage.

Monsieur de Belleisle m'a dit qu'il avoit deux ou trois-cents mémoires dans son cabinet pour augmenter les richesses de l'état, qui lui avoient été adressés par les plus beaux génies du roïaume, & qu'il les feroit peut-être publier un jour sous ce titre : RECUEIL DE PROJETS TRES BEAUX & TRES INUTILES A LA FRANCE. Il convenoit cependant qu'il ne falloit pas décourager ces génies spéculatifs : il disoit que les gens oisifs ont souvent des idées, que les hommes en place n'ont pas le loisir d'avoir : & il ajoutoit que, quoique les faiseurs de mémoires n'arrivent pas toujours au but, ils fournissent souvent des moïens pour y parvenir.

Après la paix le Roi avoit envoïé Monsieur de Mirepoix à Londres. Le Maréchal de Saxe disoit que ce Seigneur rempliroit bien cette ambassade, car il avoit la jambe bien faite & dan-  
 toit

foit joliment ; ce qui produiroit un bon effet dans cette cour, où il y avoit souvent bal. J'ai toujours ignoré les raisons qui avoient porté Louis XV. à faire ce choix : il ne m'en parla qu'après l'avoir fait.

Un habile homme, que le Roi avoit souvent employé pour les affaires de la couronne, me dit alors que Monsieur de Mirepoix n'étoit ni assez souple ni assez liant pour les Anglois, & qu'il ne connoissoit pas assez les intérêts respectifs des deux nations. Il a d'ailleurs, reprit-il, un grand deffaut pour un Ambassadeur : il est trop honnête homme, les Anglois le tromperont. Il auroit peut-être pu ajouter qu'il n'étoit pas assez habile. Monsieur de Mirepoix avoit passé sa jeunesse dans les plaisirs & le reste de sa vie à la guerre : on n'apprend pas la négociation au Théâtre, ni dans les batailles.

Ce

Ce Ministre mandoit toujours de Londres que la cour de St. James étoit enchantée de la paix, & qu'elle ne pensoit qu'à en jouir. Il écrivoit ce qu'il pensoit, parceque George II. lui faisoit penser ce qu'il vouloit.

Les Anglois avoient envoié à Paris Milord Albemarle : celui-ci n'étoit pas non plus un grand négociateur. On lui avoit appris par cœur sa leçon avant que de partir de Londres, & il ne faisoit que la répéter à Versailles. Lorsqu'on lui représentoit que la cour de France étoit informée que celle de Londres faisoit des préparatifs de guerre, il répondoit qu'on se trompoit. M. de Puisieux le lui disoit toujours; & il faisoit sans cesse la même réponse. La politique Angloise est plus aisée que la Françoisse, elle n'a qu'un sentier : lorsqu'un Ministre Breton l'a enfilé, il n'a qu'à aller toujours tout droit.

Je vis quelquefois ce Lord Ministre, il parloit assez bien notre langue, dans laquelle

laquelle il s'exprimoit même avec énergie. Il amoit la dépense & vivoit en Grand Seigneur : mais je lui trouvois un deffaut qui est commun à tous les Anglois, c'est que ses prodigalités-mêmes avoient un air d'avarice. George II. qui l'aimoit beaucoup suppléoit à ses dépenses ; car il étoit fort pauvre, quoiqu'il vécut en homme très riche. Un Anglois qui l'avoit connu à Londres, dit en parlant de son arrivée à Paris : Milord y fera une maîtresse, contractera des dettes, & périra de quelque accident. La prophétie fut accomplie en tous points ; il vécut avec une fille, emprunta de grosses sommes, & mourut subitement.

Louis XV. étoit plus assidu que jamais auprès de moi. Je l'avois mis dans l'habitude de me voir tous les jours : il passoit cinq à six-heures dans mon appartement : j'étois de tous les voïages & dans toutes les maisons roïales j'avois mon appartement. Plus je fréquentois le Prince

&

& plus je découvrois la bonté de son ame.

Mon mari qui, depuis que j'avois quitté Paris, se plaignoit hautement de mon séjour à Versailles, m'écrivit une lettre offensante. Il se plaignoit beaucoup de moi, & encore plus du Monarque. Les termes étoient peu ménagés, il pouffoit l'audace jusqu'à lui donner le nom de tiran. Je lisois cette lettre lorsque le Roi entra dans mon appartement ; je la mis aussitôt dans ma poche, & le reçus avec une émotion qui marquoit le trouble de mon ame. Il me demanda la cause de cette agitation ; je dissimulai quelque tems : mais, comme il me pressoit, je lui remis la lettre de mon mari. Il la lut d'un bout à l'autre sans faire paroître le moindre mouvement de colere. Je l'assurai que je n'avois aucune part à sa témérité ; & pour mieux l'en convaincre, je le priai de punir sévèrement l'auteur. *Non, Madame :* me dit-il avec cet air de bonté

bonté qui lui est si naturel; *votre mari est malheureux, il faut le plaindre.* L'histoire ne parle point d'un pareil trait de modération dans un Roi offensé. Mon Epoux qui en fut informé prit le parti de voyager.

La paix, qui avoit répandu le calme dans toute l'Europe, causoit de l'agitation dans les corps politiques des états. Le Parlement de Paris faisoit des remontrances à Louis XV. Il l'exhortoit par un beau discours à ôter le vingtieme : les députés de ce corps s'exprimoient ainsi.

“ Tant de millions d'hommes dans l'indigence ont besoin qu'on les soulage.  
 “ Si au lieu de cela, on les oblige encore  
 “ à païer le vingtieme, ils se trouveront  
 “ hors d'état de réparer leur perte com-  
 “ me de rétablir leur fortune, & de-là le  
 “ découragement général.

“ Des familles entieres réduites à la  
 “ plus affreuse indigence, craindront de  
 “ laisser après elles une nombreuse posté-  
 “ rité

“ rité qui leur seroit à charge, & à qui  
 “ elles ne pouroient transmettre d’autre  
 “ héritage que leur misere.

“ Le nombre des enfans, qui sont  
 “ l’appui & l’espérance de l’état, dimi-  
 “ nuera considérablement, les villages  
 “ seront dépeuplés, le commerce inter-  
 “ rompu, & les terres inutiles. La rui-  
 “ ne des laboureurs entrainera néces-  
 “ sairement celle des nobles, dont les  
 “ fonds ne seront presque plus d’aucun  
 “ produit; & l’on détruira à la fois &  
 “ ces peuples, & cette brave noblesse qui  
 “ en est l’ame & la ressource pour sa va-  
 “ leur.”

Monfieur le Comte de Saxe appelloit les Députés du Parlement, les pédants de la Grand-chambre. *Ils veulent apprendre à l’administration, disoit-il, ce qu’elle fait mieux qu’eux. Ils parlent toujours des maux de l’état, & ne disent jamais rien du remede.* Un jour que le Premier-Président prononçoit un beau discours devant

le Roi, pour prouver la nécessité qu'il y avoit de décharger les sujets du poids des impôts; ce Prince l'interrompit en lui disant : *Monsieur le Président, je consens d'ôter toutes les charges établies sur mes peuples, si mon Parlement veut me fournir les moyens d'aquitter les dettes de l'état, & de fournir aux charges présentes de la monarchie.*

Un homme d'esprit, qui connoît le génie des François, disoit que ces représentations inutiles étoient devenues nécessaires, parcequ'elles entretenoient la confiance du peuple qui se croiroit perdu s'il se voïoit sans protecteur.

Le Ministère indolent du Cardinal de Fleuri, & les guerres qui lui succéderent n'avoient pas permis à l'administration de fixer ses regards sur un abus qui tenoit visiblement à dépeupler la monarchie. La religion, qui, dans tous les états gouvernés par une saine politique, est la source de la population, anéantif-  
soit

soit l'espèce. La France entière se fon-  
doit dans les cloîtres : on voïoit de toutes  
parts s'élever de vastes républiques de  
filles, qui faisoient vœu de ne point don-  
ner d'enfans à l'état. Une lettre que je  
reçus d'une religieuse de Lion, & que je  
communiquai au Roi, fit songer aux  
moïens de corriger cet abus. Elle étoit  
conçue en ces termes.

“ Madame,

“ Je voulois d'abord écrire au Pape ;  
“ mais, après y avoir bien réfléchi, j'ai  
“ pensé que je ferois tout aussi bien de  
“ m'adresser à vous. Voici donc de quoi  
“ il s'agit. A l'âge de sept-ans, mes  
“ parents m'enfermerent dans le cloître  
“ où je me trouve, & à quatorze-ans  
“ deux religieuses me signifient l'ordre  
“ de prendre le voile. Je résistai quel-  
“ que tems ; car, quoique je ne connusse  
“ que la maison où j'étois, je soupçonnois  
“ qu'il

“ qu’il devoit y avoir un autre monde  
 “ que le couvent que j’habitois, & un  
 “ autre état que celui de religieuse : mais  
 “ la sœur du *Cœur de Jésus* notre Mere  
 “ me dit, pour décider ma vocation, que  
 “ toutes les femmes qui se marioient  
 “ étoient damnées, parcequ’elles cou-  
 “ choient avec un homme, & faisoient  
 “ des enfants : ce qui me fit verser beau-  
 “ coup de larmes pour ma pauvre mere,  
 “ qui brulera éternellement dans les en-  
 “ fers pour m’avoir mise au monde.

“ Je me fis religieuse, mais à présent  
 “ que j’ai vingt-ans & que mon tempé-  
 “ rament est formé, je sens tous les jours  
 “ que je ne suis point faite pour cet état.  
 “ Il me semble qu’il me manque quel-  
 “ que chose, & ce quelque chose, si je  
 “ ne me trompe pas, est un mari.

• “ Je désespere la communauté en par-  
 “ lant continuellement de mariage. La  
 “ sœur du *St. Esprit* me dit que je suis  
 “ l’épouse de Jésus Christ, pour moi je  
 “ me

“ me sens très disposée à épouser un  
“ homme en secondes nœces.

“ Une jeune fille n'est pas plutôt dans  
“ le couvent, qu'une demi-douzaine  
“ d'embaucheuses s'emparent d'elle &  
“ ne la quittent plus qu'elles ne l'aient  
“ déterminée à prendre le voile. On en-  
“ terre tous les jours dans les monasteres  
“ des enfans qui, dans un âge préma-  
“ turé, font des vœux sans réflexion.

“ Je vous supplie, Madame, de porter  
“ le Roi à remédier à cet abus. La re-  
“ ligion & la prospérité de l'état deman-  
“ dent cette réforme. Tant de victimes  
“ immolées à l'avarice des peres & meres  
“ ne donnent point d'enfans à la répu-  
“ blique, & le roïaume du ciel n'en est  
“ pas plus peuplé. Dieu veut des sacri-  
“ fices volontaires & la volonté est une  
“ suite de la réflexion.

“ Il est surprenant que nos loix, qui  
“ ont fixé l'âge où une fille est en état  
“ de

“ de passer un contrat civil, aient oublié  
 “ de parler de celui auquel elle peut faire  
 “ des vœux. Est-ce que la raison est  
 “ moins nécessaire pour contracter avec  
 “ Dieu qu’avec les hommes? Je soumets  
 “ ceci à vos réflexions & à celles du Roi :  
 “ cependant permettez moi d’être,

Madame,

Votre très humble servante,

LA SŒUR DE JOSEPH.”

Le Roi trouva que la Sœur du *Cœur de  
 Jésus* & la Sœur du *St. Esprit* avoient eu  
 tort d’engager la Sœur de *Joseph*, dans l’état  
 célibataire, qui, avec d’aussi heureuses  
 dispositions pour le mariage, n’auroit pas  
 manqué de donner un bon nombre d’en-  
 fans à la république.

Pour obvier à cet inconvénient, sa Ma-  
 jesté donna un arrêt, par lequel il étoit  
 défendu aux communautés religieuses de  
 recevoir

recevoir à l'avenir aucune novice, à moins qu'elle n'ait vingt-quatre ans & un jour.

Outre le Parlement, les autres corps du royaume expoſoient encore à la cour l'impoſſibilité où les peuples étoient de paſſer le vingtième denier. Les états de Languedoc repréſentoient humblement mais décidément que la province n'étoit pas en état de ſupporter cette charge. Les Evêques, qui pour l'ordinaire ne font que des mandemens, écrivoient des mémoires ſur l'indigence publique. Le Roi leur ordonna de ne pas ſe mêler des affaires de finances, & rompit l'aſſemblée. Le Duc de Richelieu, qui étoit alors à Montpellier, ſecondoit les volontés de la cour, & retenoit tant qu'il pouvoit la plume des Prélats.

Ceux-ci ne pouvant plus écrire ni ſ'aſſembler, firent une députation extraordinaire pour expoſer au Roi l'état des choſes. Les Députés furent admis à

l'audience, ils parlerent, on les écouta, ensuite ils retournerent dans leur province & le vingtieme dénier fut perçu.

Un Ministre d'état disoit souvent que ces représentations n'avoient d'autre effet que d'augmenter les charges publiques. Si les provinces païoient d'abord, elles feroient délivrées de ces dépenses qui constituent les communautés en fraix de dépêches, d'expéditions & de députations, sans parler des monopoles inévitables dans ces occasions.

Les états de Bretagne firent aussi des difficultés : mais les représentations des uns & des autres n'eurent d'autre effet que de porter la cour à nommer deux Intendants des Finances, pour aller régler la levée de cet impôt sur les deux provinces.

Ces discussions firent faire des reflexions au conseil d'état sur la tenuë de ces états. On mit en-délibération pendant quelques jours si on ne devoit pas les abroger entièrement.

tièrement. Un Conseiller d'état, qui étoit pour la dissolution, fit un mémoire que le Roi me communiqua. Cette pièce n'ayant jamais été imprimée, le public n'en a eu aucune connoissance. Elle étoit conçue en ces termes.

“ Les états provinciaux ne sont d’au-  
 “ cune utilité à la France. Ces assem-  
 “ blées pouvoient être nécessaires, dans  
 “ le tems que chaque province de la  
 “ monarchie formoit un royaume séparé :  
 “ mais aujourd’hui que la France est ré-  
 “ unie sous un seul gouvernement, elle  
 “ peut se suppléer à elle-même, & n’a pas  
 “ besoin d’assemblées.

“ Ces états provinciaux ne servent qu’à  
 “ entretenir la division entre le Prince &  
 “ les sujets : ils sont un obstacle à la per-  
 “ ception des droits & à la levée des  
 “ impôts.

“ Le Roi n’établit pas plutôt une taxe  
 “ nécessaire pour subvenir aux dépenses  
 “ extraordinaires, que ces états s’y oppo-

“ sent : aussitôt la cour se trouve inon-  
 “ dée de représentations, & le château de  
 “ Versailles rempli de députés : il faut  
 “ prendre sur les affaires générales pour  
 “ expédier de nouveaux ordres, & répon-  
 “ dre à ceux qu’ils envoient à la place de  
 “ mémoires.

“ Cette suspension d’ordonnances pro-  
 “ duit un mauvais effet : les sujets s’ac-  
 “ coutument à ne pas obéir ; ils voient  
 “ les besoins de l’état avec indifférence, &  
 “ la lenteur se mêle dans les affaires pu-  
 “ bliques.

“ Les membres de ces assemblées  
 “ sont autant de petits Souverains : l’af-  
 “ cendant qu’ils ont sur les esprits n’a  
 “ point de limites. Un Archevêque de  
 “ Narbonne, qui arrive à Montpellier  
 “ pour faire l’ouverture des états, est plus  
 “ fêté que si Louis XV. y faisoit son en-  
 “ trée publique.

“ Dans un état monarchique, où l’auto-  
 “ rité toute entière doit partir d’un seul

“ centre, il est dangereux de la diviser  
“ par des corps subalternes.

“ Ces états provinciaux portent aussi  
“ sur la morale & la religion. Ceux du  
“ Languedoc sont composés de vingt-  
“ quatre évêques ou archevêques, qui  
“ tous les ans sont obligés de s'absenter  
“ pendant trois-mois de leurs diocèses.  
“ Ils laissent des grands vicaires à leur  
“ place, qui n'ont ni le même zèle ni  
“ la même attention pour leur troupeau ;  
“ & pendant ce tems-là le relachement  
“ s'introduit par tout.

“ Le luxe de ces assemblées n'est pas  
“ moins scandaleux : chaque évêque y a  
“ une cour & des courtisans ; tous les  
“ prélats y tiennent table ouverte : au-  
“ jourd'hui l'évêque d'Alaix a trente-  
“ couverts, demain celui de Nîmes in-  
“ vite cinquante-convives, &c.

“ La dissolution de ces états ne cause-  
“ roit aucune diminution dans les fi-  
“ nances générales. Le Don gratuit,

“ qui forme l'objet principal de ces assem-  
blées, peut être réglé en forme de taxe  
commune levée annuellement.”

On n'eut pas plutôt fermé la porte de ces états provinciaux, que celle de l'assemblée du clergé s'ouvrit : c'étoit toujours le même objet, mais traité en grand.

Il étoit question, comme dans les autres, du vingtième dénier & du don gratuit. Quoique ce corps veuille se donner un air d'indigence, dans les occasions où le Roi lui demande, il fait qu'il passe pour riche, & que tous les discours étudiés qu'il pourroit prononcer dans ces circonstances, ne sauroient le rendre pauvre dans l'idée du public.

Il tashe donc de s'abonner avec le Roi. Il proposa cette fois-là sept millions & demi pour se délivrer de l'impôt. J'ai oui dire à un habile économiste que ce n'est pas avec le corps ecclésiastique qu'il faudroit traiter du rachat des taxes : si en pareil

pareil cas, il y a quelque abonnement à faire, c'est avec le peuple qu'il doit être fait. On doit lui donner la préférence sur tous les autres corps, parceque c'est lui qui est le plus foulé.

Les occupations du cabinet ne prenoient point sur les amusements de la cour. Le Roi alloit régulièrement à la chasse, assistoit aux spectacles, & soupoit chaque jour avec moi dans les petits appartements. Une amitié tendre & affectueuse nous lioit étroitement : les désirs avoient fait place à un doux penchant : l'amie avoit succédé à l'amante. Nos cœurs sentoient cette satisfaction qui est l'effet des passions, sans éprouver les amertumes qui les accompagnent. Louis XV. avoit trouvé plusieurs femmes qui lui avoient inspiré de l'amour : mais aucune ne lui avoit fait éprouver les charmes de l'amitié, qui, dans les âmes bien nées, auront toujours la préférence. Le premier est un commerce de plaisirs,

dont la satisfaction conduit presque toujours au dégoût : la seconde est une douce volupté de l'ame, qui, pour ne pas arriver jusques à la satisfaction des sens, n'en est que plus vive & plus délicate. Le Roi m'assura lui-même dans ce tems que, s'il avoit d'abord goûté les charmes de l'amitié, il ne se feroit jamais livré à ceux de l'amour. Il n'eut plus de passion ; car on ne doit pas appeller de ce nom ces galanteries passageres, où le tempérament seul se livre au plaisir, sans que le cœur y prenne part.

Ce Prince me disoit souvent qu'il étoit heureux d'avoir une véritable amie à qui il pouvoit faire part de ses plaisirs & confier ses peines ; car les rois en ont comme les autres hommes. Une des plus grandes pour Louis XV. étoit la conviction du besoin qu'avoient les peuples d'être soulagés, & l'impossibilité où il étoit de les rendre heureux. Il me monroit l'état de son ame, & n'avoit rien de caché

caché pour moi. Je lisois dans son cœur comme dans le mien : nous nous quittons toujours avec peine, & nous nous revoïons toujours avec plaisir.

Le Roi, comme je l'ai dit au commencement de ces mémoires, m'avoit fait Marquise de Pompadour, presqu'aussitôt que j'avois paru à la cour ; & pour m'y retenir avec décence, il me fit Dame du Palais. Cette nouvelle place devoit convaincre toute l'Europe qu'il n'y avoit d'autre commerce entre le **Roi** & moi, que celui qui étoit formé par l'estime & l'amitié. Mais la méchanceté humaine ne s'arrête pas aux probabilités, elle va toujours son chemin : les mécontents de l'état choisirent cet endroit de ma vie, pour déchirer ma réputation, &c.

Je reviens à l'état : on dépêchoit beaucoup à Versailles afin d'arriver plus vite au but que le Roi s'étoit proposé de diminuer les impôts & de faire goûter au peuple les douceurs de la paix.

La Marine formoit l'objet principal. M. Rouillé composa à la hâte une petite flotte, qui ne fut pas plutôt en mer qu'elle commença à inquiéter les Anglois. La nation Bretonne perd sa tranquillité naturelle au seul nom de Marine Française. Quelqu'un dit plaisamment un jour à ce sujet que les Bretons ne dorment plus, depuis que la France veilleoit à ses intérêts maritimes ; & il affuroit que, si cette monarchie construisoit cent vaisseaux de lignes, l'insomnie deviendroit générale en Angleterre. Cette Marine n'étoit cependant qu'un commencement, qui étoit encore bien éloigné de l'objet qu'on se proposoit. L'Angleterre néanmoins demandoit à la France quel devoit être l'usage de ces vaisseaux ? M. de Puisieux répondit à Milord Albemarle que le Roi de France n'avoit point de compte à rendre à aucune puissance de l'Europe, qu'on étoit en paix avec la Grande-Bretagne ; & que par conséquent ces vaisseaux ne pouvoient pas être destinés à lui  
faire

faire la guerre. La cour de St. James parut être satisfaite : mais elle n'en fut que plus attentive.

Des livres fixerent pour quelque tems l'attention de l'administration. Les François, qui sont peut-être les peuples les plus gênés de l'Europe pour parler, ont la manie de vouloir être les plus libres pour penser. Ils impriment leurs idées sur tout ce qui se présente ; & le gouvernement est toujours la premiere chose qui se présente à leur plume. On prétend que c'est la gêne elle-même qui produit cette liberté ; & j'ai oui dire que, si on ne mettoit pas tant d'auteurs François à la Bastille, il y en auroit moins dans Paris.

Il arrive rarement que ces écrits libres vailent la peine d'être lus : il y en a qui ne contiennent pas même la valeur d'une lettre de cachet. C'est faire trop d'honneur aux mauvais ouvrages que de rendre leurs auteurs pensionnaires du Roi.

Quoique le clergé assemblé accordât

ce qu'on vouloit, il ne donna pas tout ce qu'on vouloit. La cour fit des remontrances à ce corps, & il remontra à son tour : mais on trouva qu'il fortoit des bornes de la modération. Le Roi rompit l'assemblée, & exila les évêques dans leurs diocèses. Un courtisan dit le lendemain au lever du Roi, qu'il falloit les exiler hors du royaume, & envoyer des curés à leur place. Cet acte de l'autorité royale rendit les prélats plus souples, & ils parurent alors disposés à faire ce qu'on voudroit.

Un Seigneur de la cour dit au Roi :  
 SIRE, *Si votre Majesté veut interdire les remontrances au clergé, il y a un moïen sûr qui est d'interdire Paris aux Evêques. Ils accorderont le don gratuit qu'on voudra, pourvu qu'on leur accorde de demeurer dans cette capitale.*

Cette affaire des Evêques inquiétoit cependant le Roi, il me dit un jour un peu ému, *Ces gens-la tracassent toujours. Je n'ai pas plutôt enrichi un pauvre ecclésiastique*  
 par

par un bénéfice de cent-mille-livres de rente, qu'il prend le ton dans le clergé, & opine contre le don gratuit. SIRE, lui dis-je, il me semble qu'il y auroit un moïen d'arranger tout le monde. La couronne devoit s'approprier la moitié du revenu des grands bénéfices, à mesure que ceux qui les possèdent mourroient. Cette taxe n'en seroit point une pour personne. Votre Majesté n'a aucun sujet consacré à l'église qui ne lui ait une grande obligation, si elle lui donne une abbaïe ou un évêché, à raison de la moitié moins de revenu, que n'en tire le possesseur actuel. Je me charge de l'abonnement, je trouverai dans le roïaume deux-cents-ecclesiastiques qui souscriront d'avance au marché.

Cette diminution ne sauroit passer pour injuste : votre Majesté a la nomination des grands bénéfices du roïaume ; or celui qui donne est toujours le maître des dons. On ne sauroit se plaindre d'un Prince qui, au lieu de cent vingt-mille-livres de rente qu'il peut accorder à un de ses sujets, lui en donne soixante-mille, &c. &c.

Ces

Ces deux mots que j'avois dits en passant au Roi, furent suivis peu de jours après d'un mémoire qu'un particulier avoit adressé à Monsieur le Comte de St. Florentin, & qu'il présenta à Louis XV.

## M E M O I R E

*Adressé à la cour, au sujet de l'inégalité des Taxes levées sur le corps du Clergé.*

“ C'EST une maxime reconnue dans  
 “ le système économique que l'éga-  
 “ lité géométrique dans la perception des  
 “ taxes en diminue le poids. Lorsqu'un  
 “ fardeau est porté par tous les membres  
 “ d'un corps, il est toujours léger.

“ L'embarras du clergé au sujet du don  
 “ gratuit, & des autres charges qu'il doit  
 “ supporter pour subvenir aux besoins de  
 “ l'état, ne vient pas des taxes, mais de  
 “ la répartition. Les grands bénéficiers,  
 “ qui devroient paier d'avantage, sont  
 “ toujours ceux qui paient le moins rela-  
 “ tive-

“ tivement à leurs revenus: toute la  
 “ charge tombe sur le pauvre curé de  
 “ village, & les bénéficiers simples, qui  
 “ à peine ont de quoi vivre, & qui sont  
 “ plus foulés comme membres du clergé  
 “ qu'en qualité de sujets de l'état.

“ L'assemblée des Evêques pour se  
 “ taxer eux-mêmes avec le reste de leur  
 “ corps, n'est pas un privilège du clergé,  
 “ mais une grace des Rois de France.  
 “ Elle leur fut accordée à condition que  
 “ la répartition seroit juste, & que les  
 “ petits bénéficiers qui sont sujets du Roi  
 “ comme les grands, ne seroient point  
 “ foulés.

“ On taxe sur le pied de l'effectif:  
 “ cette répartition n'est pas juste, car un  
 “ curé qui a cent-écus de rente, & qu'on  
 “ taxe à un écu, est plus chargé qu'un  
 “ Evêque qui, aiant cent-mille livres de  
 “ rente, en paie mille: car le superflu se  
 “ trouve toujours dans une annuité de  
 “ quatre-vingt-dix-neuf-mille-livres, au-  
 “ lieu

“ lieu que le nécessaire commence à man-  
“ quer à celui qui, n’ayant que cent-écus,  
“ est privé d’un.

“ Les petits ecclésiastiques sont sujets  
“ du Roi comme les grands. Permettre  
“ que des Evêques taxent les prêtres par-  
“ ticuliers, parcequ’ils leur sont subor-  
“ donnés, c’est un abus de l’administra-  
“ tion civile.

“ Le spirituel n’a point de droits sur le  
“ temporel. C’est à l’état politique à  
“ régler la taxe & non pas au gouverne-  
“ ment ecclésiastique.

“ Il faut taxer une fois pour toutes les  
“ sujets qui forment le clergé, comme les  
“ autres de l’état qui composent la répu-  
“ blique. On peut aisément savoir quelle  
“ taxe les ecclésiastiques qui composent  
“ ce corps peuvent païer. Il n’y a pour cela,  
“ qu’à prendre un état des sommes géné-  
“ rales que le clergé a fournies depuis  
“ vingt-ans. Le vingtième de ce total  
“ fera la taxe annuelle juste. Il faut  
“ quatre

“ quatre-lustres pour calculer exactement  
“ les besoins périodiques de l'état. Dans  
“ cet intervalle toutes les révolutions  
“ peuvent être réduites à une somme gé-  
“ nérale.

“ On peut donner le choix au clergé  
“ de paier la taxe sans s'assembler : il lui  
“ suffiroit pour cela d'un tarif fait une  
“ fois pour toutes sur les grands & pe-  
“ tits bénéfices ; ou bien le Roi feroit  
“ percevoir le droit par ses officiers sur  
“ les ecclésiastiques comme sur les autres  
“ sujets de l'état.

“ Le dernier parti conviendrait mieux  
“ à la monarchie, & lui seroit même plus  
“ avantageux. L'Eglise fait tous les  
“ jours de nouvelles acquisitions, les biens  
“ que les particuliers lui donnent aug-  
“ mentent continuellement la masse de  
“ ses richesses générales. Le clergé pou-  
“ roit donc paier d'avantage à proportion  
“ qu'il s'aggrandiroit.

“ Cette

“ Cette augmentation de taxes seroit  
“ conforme à la maniere établie dans la  
“ perception des droits publics. Les ar-  
“ tistes & les marchands paient plus à  
“ proportion que leur industrie leur pro-  
“ cure de nouvelles richesses.”

Les affaires de l'Amérique, dont on ne parloit plus depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, vinrent donner de nouvelles occupations à la cour de France. Les Anglois se plaignoient par leur Ambassadeur Milord Albemarle que les François favorisoient les vuës des Indiens, & qu'ils les portoient sous main à troubler leur établissement de la nouvelle Ecosse. M. de Puisieux répondit à son tour au Ministre Breton qu'on se trompoit à Londres. “ La cour de France, lui dit-il, “ n'a aucune connoissance de cette fo-  
“ mentation prétendue qui n'existe pro-  
“ bablement que dans l'esprit des An-  
“ glois.”

Cependant les premières étincelles de ce feu qui devoit allumer de nouveau la guerre, commençoient déjà à paroître. On avoit des avis du Canada que les Indiens faisoient des mouvemens, & quoique le cabinet de Versailles ne donnât pas directement ordre aux troupes Françaises de s'y opposer, il ne leur disoit pas non plus de ne pas le faire. Ce silence laissa deviner aux commandants le parti qu'ils devoient prendre. Ils ne se déclarerent pas ouvertement : mais ils laisserent agir les causes secondes.

Un Ministre d'une cour étrangère alliée autrefois de la France, & qui voïoit beaucoup Monsieur de Puisieux dans ce tems-là, lui remit à ce sujet ce mémoire que le Roi n'a jamais vu, & que je n'ai lu moi-même que long-tems après.

“ La France, disoit cet écrit, n'est pas  
 “ encore en état de renouveler la guerre.  
 “ Il faut laisser les choses dans la position  
 “ où elles sont jusques à ce qu'on soit à  
 “ même

“ même de mesurer ses forces avec celles  
“ de l'Angleterre. Si on ne prend point  
“ ce parti, on gâtera tout. La guerre  
“ de mer influera sur celle de terre : la  
“ Grande-Bretagne choisira ce moment  
“ pour porter le Roi de Prusse à se dé-  
“ clarer contre la France, qui alors aura  
“ deux fortes guerres à soutenir pour un  
“ foible continent, qu'elle perdra sans  
“ doute à la fin : car il n'est pas difficile  
“ de prévoir d'avance les événements de  
“ cette guerre. La Marine Angloise est  
“ beaucoup supérieure à la Françoisse : le  
“ Roi de Prusse a deux-cent-mille hom-  
“ mes bien exercés, tout-prêts à marcher  
“ au premier ordre, pour faire une puis-  
“ sante diversion en Allemagne. Ses  
“ troupes jointes à celles d'Angleterre  
“ feront pancher la balance dans le Nord.  
“ La France est bien comme elle est, elle  
“ doit borner sa politique à s'y tenir, jus-  
“ ques à ce qu'une occasion favorable lui  
“ fournisse les moïens d'être mieux.

“ Il

“ Il n’y a rien qui vous presse dans l’A-  
“ mérique, ajoutoit le mémoire, vous  
“ ferez toujours à tems d’y faire valoir  
“ vos droits. Les sauvages sont vos a-  
“ mis : ils ne peuvent point souffrir les  
“ Anglois : bornez vos intrigues pré-  
“ sentes à soutenir cette division sans  
“ l’accélérer : le moment viendra où  
“ vous la mettrez en œuvre. La pré-  
“ cipitation gâte les meilleures affaires,  
“ au lieu qu’avec la patience & le tems  
“ on vient à bout de tout.

“ N’imaginez pas que vos intrigues  
“ avec les Américains en imposent à  
“ l’Europe, les menées les plus secrètes  
“ des cours à la fin sont toujours décou-  
“ vertes. On vous rend déjà responsa-  
“ ble des démarchies des peuples du Ca-  
“ nada, quoique vous ne paroissiez y en-  
“ trer pour rien : on fait dans toute  
“ l’Europe que les sauvages de l’Amé-  
“ rique septentrionale agissent toujours  
“ sans dessein formé, lorsqu’ils ne sont pas  
“ con-

“ conduits. Personne n’ignore que ces  
“ automates n’ont point de volonté en  
“ propre, & qu’ils ne disent que ce  
“ qu’on leur fait dire, & qu’ils ne font  
“ que ce qu’on leur fait faire.

“ Votre marine ne fait que de naître,  
“ elle commence à peine à se former ;  
“ une guerre de deux-ans suffit pour  
“ l’anéantir entierement. Avant que de  
“ commencer une guerre, il y a un moïen  
“ sûr pour savoir si on doit l’entrepen-  
“ dre, c’est de peser l’utilité des con-  
“ quêtes par le désavantage des déf-  
“ faites.

“ Si vous battez les Anglois sur mer,  
“ chose qui est hors de toute probabilité,  
“ vous conservez l’Amérique septentri-  
“ onale que vous avez : si vous êtes bat-  
“ tu, vous perdrez l’Amérique & peut-  
“ être toutes vos autres colonies ; car  
“ une conquête mène toujours à l’autre.

“ Les Anglois qui, au commence-  
“ ment de la guerre, armeront seulement  
“ pour

“ pour le Canada, profiteront de cette  
 “ première victoire pour s'acheminer à  
 “ d'autres : & la cour de S. James for-  
 “ mera dans les suites un plan de destruc-  
 “ tion, auquel elle ne pense peut-être pas  
 “ aujourd'hui.

“ La France a ce désavantage qu'elle  
 “ n'a aucun allié qui puisse l'aider à ré-  
 “ parer ses pertes contre les Anglois.  
 “ La marine d'Espagne n'est pas en meil-  
 “ leur état que celle de France ; & les  
 “ Hollandois ne souhaitent la guerre en-  
 “ tre les puissances maritimes, que pour  
 “ profiter de l'avantage qui leur revient  
 “ de la neutralité. Il n'est pas impossi-  
 “ ble qu'une puissance de terre qui perd  
 “ une bataille, ne répare sa défaite par  
 “ une victoire : il ne lui faut pour cela  
 “ qu'un général plus expérimenté, des  
 “ troupes mieux aguerries ou des circon-  
 “ stances plus favorables. Mais telle  
 “ est la position des affaires maritimes de  
 “ la France, qu'une colonie qui lui est  
 “ en-

“ enlevée est perdue pour toujours, car il  
“ s’ensuit la destruction de ses vaisseaux,  
“ qui pouvoient seuls la ramener sur le  
“ chemin de la victoire.”

Ce mémoire, que des politiques, à qui je l’ai fait voir depuis, ont trouvé bien combiné, n’eut pas l’effet qu’on auroit dû en attendre. Un autre qui fut présenté quelque tems après au même Ministre, donna des idées différentes sur le même objet.

On dit que les membres du Parlement d’Angleterre, qui sont presque toujours opposés les uns aux autres dans leurs opinions, disputent ensemble continuellement; & que de ces débats il sort une lumière qui éclaire les esprits & les rend plus propres à faire du bien à la patrie. Il n’en est pas de même en France, où les différentes opinions répandent une obscurité dans l’entendement qui jette par tout le trouble & la confusion.

“ L’af-

“ L'affaire du Canada, *disoit celui-ci,*  
 “ intéresse trop la monarchie Française  
 “ pour la laisser dans l'état où elle est.  
 “ Tous les moments que nous perdons  
 “ diminuent notre puissance & augmen-  
 “ tent celle de nos ennemis. Il auroit  
 “ fallu continuer la guerre, si des causes  
 “ secondes n'avoient forcé le gouverne-  
 “ ment à conclure la paix : mais à pré-  
 “ sent que ces causes ne subsistent plus,  
 “ il faut reprendre les armes.

“ Les Anglois ne resteront jamais dans  
 “ les limites que les commissaires leur  
 “ prescriront. Ils chercheront à en fran-  
 “ chir les bornes par de petits combats  
 “ & des menées secrètes : il faut les pré-  
 “ venir & détruire leur plan dans les  
 “ commencements ; sans quoi on n'y fera  
 “ plus à tems.

“ La perte du Canada intéresse la  
 “ France au-delà de tout ce que la poli-  
 “ tique peut imaginer ; elle rend l'An-  
 “ gleterre maîtresse de la mer, en lui  
 “ ou-

“ ouvrant une infinité de branches de  
“ commerce, qu'elle n'auroit jamais fans  
“ la possession de ce continent.

“ Quoique nous n'aïons pas une grande  
“ Marine, nous avons néanmoins assez de  
“ vaisseaux. Il n'est pas question d'une  
“ querelle de mer, mais d'une guerre de  
“ terre. Il suffit que nous débarquions  
“ des troupes au Canada : les affaires de  
“ l'Amérique n'ont aucune liaison avec  
“ celles de notre continent. S'il survient  
“ des troubles en Allemagne, ils naîtront  
“ de toute autre cause : & si le Roi de  
“ Prusse se déclare contre la France, c'est  
“ qu'il aura des vuës particulieres qui se-  
“ ront indépendantes de nos colonies :  
“ il se déclareroit de même quand nous  
“ n'aurions aucun démêlé avec les Bre-  
“ tons au sujet du Canada.

“ Ce n'est pas la premiere fois que nous  
“ avons eu plusieurs guerres à soutenir  
“ dans le même tems : il est même im-  
“ possible que nous n'en aïons qu'une à

“ la

“ la fois. Nos intérêts sont si étroite-  
“ ment liés avec les autres puissances de  
“ l'Europe, que, lorsque nous prenons  
“ les armes, il faut que cinq ou six  
“ princes se déclarent.

“ La position des affaires du Canada  
“ nous met dans la nécessité de recom-  
“ mencer la guerre : nous ne saurions  
“ rester dans l'état où nous sommes. No-  
“ tre politique aujourd'hui doit avoir  
“ pour objet principal de regagner l'a-  
“ vantage que l'Anglois nous a fait  
“ perdre.

“ Quelque supériorité qu'on attribue à  
“ la Marine de la Grande-Bretagne, ses  
“ succès ne sont pas aussi sûrs qu'on le  
“ dit. Les avantages à la guerre dé-  
“ pendent d'un grand nombre d'événe-  
“ ments qu'on ne sauroit prévoir. Sou-  
“ vent au moment où l'on croit rem-  
“ porter des victoires, on éprouve des  
“ défaites.

“ L’Angleterre, depuis la paix, n’a pas  
“ eu le tems d’augmenter ses flottes. Ses  
“ forces sont aujourd’hui comme elles  
“ étoient à la fin de la guerre. Avant le  
“ traité d’Aix-la-Chapelle, nous nous  
“ deffendions sur mer, nous le pouvons  
“ encore : mais si nous attendons d’a-  
“ vantage, nous n’y ferons plus à tems ;  
“ car la supériorité de cette marine, qui  
“ augmente tous les jours, rendra la nôtre  
“ si inférieure que nous n’oserons plus  
“ paroître devant eux sur la mer, & que  
“ nous ferons forcés alors de leur aban-  
“ donner l’Amérique septentrionale.

“ En recommençant la guerre tout de  
“ suite, nous pourons chasser les Anglois  
“ du Canada, au lieu qu’en continuant  
“ la paix, ils nous en chasseront. Il n’est  
“ plus tems de temporiser, il faut se ré-  
“ soudre à abandonner cette partie de  
“ l’Amérique à l’Angleterre, ou nous  
“ mettre en état de la lui disputer.

“ Les

“ Les nations sauvages nous sont al-  
 “ liées ; ces peuples ne peuvent souffrir  
 “ les Anglois : il faut se hâter de prof-  
 “ fiter de cette disposition favorable à no-  
 “ tre égard. Les peuples qui n’ont point  
 “ de loix fixes sont naturellement chan-  
 “ geants. Ceux du Canada aiment la  
 “ guerre, ils méprisent les nations qui  
 “ vivent en paix. Vingt-ans de tran-  
 “ quillité leur fera avoir mauvaise opi-  
 “ nion des François. Ils les estimeront  
 “ au-contraire, & s’uniront à eux plus  
 “ que jamais, s’ils leur voient les armes à  
 “ la main contre une nation qu’ils n’ai-  
 “ ment point,” &c. &c. &c.

Ces mémoires ne changerent rien au  
 système général, on continua de part &  
 d’autre à dissimuler & à faire semblant de  
 vouloir la paix. L’Angleterre travailla  
 à augmenter la marine ; & la France  
 donna ordre à Brest & à Rochefort de  
 construire des vaisseaux.

Plus on imaginoit de moïens pour remédier aux malheurs de l'état, & moins on trouvoit de reffources pour y parvenir. Le peuple ne pouvoit être foulagé que par l'abolition des taxes, & on ne pouvoit subvenir aux besoins présents qu'en créant de nouveaux impôts. La confusion régnoit dans toutes les branches de l'administration, & le Roi me disoit souvent : *je ne fais par où commencer.*

L'encouragement de l'agriculture, la perfection des arts, l'augmentation du commerce, l'aquit des dettes de la nation offroient des biens éloignés, & le peuple avoit besoin de secours présents. Pour faire diversion aux affaires publiques, qui prenoient beaucoup sur le tempérament du Roi, j'y oppoisois de nouveaux amusements. Tout ce que l'imagination peut produire de plus vif pour satisfaire les sens étoit employé à Versailles. Toutes les fêtes que je donnois au Monarque n'étoient

n'étoient pas de moi. J'avois à Paris des gens de goût qui m'en fournissoient les premiers matériaux, & auxquels je ne faisois que retoucher.

Malgré les soins que je me donnois pour tirer la cour de cet état lugubre que l'embaras des affaires lui donnoit, je m'apperçus que le Roi n'étoit pas assez gai. Il avoit un air plus sombre & plus rêveur qu'à l'ordinaire. Cette nouvelle scène lugubre m'effraïa, j'en demandai la cause au Monarque ; il me répondit vaguement qu'il ne s'appercevoit d'aucun changement en lui, qu'il étoit toujours enchanté de ma société : mais la révolution n'étoit que trop certaine.

Mes ennemis n'aïant pu engager le Roi à m'éloigner de la cour par tous les efforts de la politique, firent jouer ceux de la religion. Le confesseur de ce Monarque fut mis à la tête de la cabale. C'étoit un Jésuite qui n'avoit que de la morale à employer, & rarement chez un

Prince elle l'emporté sur les plaisirs : mais il imagina un moïen qui frappa le Roi.

Ce révérend fit faire un tableau par un des plus habiles maîtres de Paris, qui représentoit les peines de l'enfer. Plusieurs têtes couronnées y paroïsoient souffrir des tourmens douloureux : les grimaces & les contorsions de ces Princes infortunés étoient peintes avec un art & une force qui faisoient frémir. Il présentace chef-d'œuvre infernal à Louis XV. Le Roi le regarda quelque tems en fronçant le sourcil, ensuite il demanda l'explication du tableau ; c'étoit-là où le Loïaliste l'attendoit : “ Sire, *lui dit-il*, le  
“ Prince que vous voïez-là, qui souffre  
“ des peines éternelles, étoit un Mo-  
“ narque ambitieux, qui sacrifioit son  
“ peuple au vain plaisir de s'aggrandir.  
“ Celui qui est à son coté, que des démons  
“ tiennent enchainé, étoit un Monarque  
“ avare qui accumuloit dans ses coffres  
“ des

“ des trésors qui lui devenoient inutiles à  
 “ lui & à ses peuples. Ce troisieme, qui  
 “ est dans les fers, étoit un Souverain  
 “ inappliqué qui ne se mêloit de rien, &  
 “ qui, au lieu de gouverner par lui-  
 “ même, laissoit gouverner ses ministres,  
 “ qui désoloient l’état par leur incapa-  
 “ cité. Ce quatrieme qui souffre plus  
 “ que les autres, parceque son crime est  
 “ plus grand, étoit un Roi voluptueux  
 “ qui entretenoit publiquement une con-  
 “ cubine à sa cour; & par cet exemple  
 “ scandaleux avoit rempli son roïaume  
 “ d’amours illicites,” &c.

L’Allégorie étoit grossiere & digne  
 d’un moine qui, faute d’autres moïens  
 pour arriver à ses fins dans ce monde,  
 emploie les choses de l’autre vie. Louis  
 XV. qui comprit le dessein du tableau,  
 ordonna au moraliste de se retirer : mais  
 l’impression restoit.

Ce n’étoit pas la premiere fois que les  
 gens d’église abusoient de leur ministere

& de la bonté du Roi. Un Prélat lui avoit fait faire amende-honorable à Metz du tems de sa maladie.

Je fis de nouveaux efforts pour tirer ce Prince de ce nouvel état de langueur; j'y réussis: mais une affaire domestique le replongea dans une nouvelle tristesse.

Monfieur le Dauphin avoit atteint sa vingt-deuxieme année: cet âge en France est pour les fils de rois celui auquel on leur confie les affaires de la couronne. Ce Prince avoit toujours eu une déférence aveugle pour les volontés du Roi son pere: mais depuis quelque tems il s'étoit fait un parti. La plupart de ceux qui le formoient, étoient mes ennemis: ils faisoient de moi des portraits ridicules & y intéreffoient le Roi. Louis XV. le favoit, & c'est ce qui formoit en lui le contraste qui l'attristoit. Après m'avoir fait part de sa situation, il me dit: *Que feriez-vous, Madame, si vous étiez à ma place?* “ Sire, lui répondis je, je ferois  
“ entrer

entre Monseigneur le Dauphin dans tous les conseils, & je lui rendrois tous les honneurs qui sont dus à son rang & à sa naissance." *He bien*, dit le Roi, *je suivrai votre conseil*: & peu de jours après le Dauphin fut admis dans les grandes délibérations de l'état.

Monsieur de Machault, qui étoit alors à la tête des finances, se donnoit tous les mouvements possibles pour les rétablir : on le pressoit de toutes parts. M. Rouillé lui demandoit de grosses sommes pour former une marine. Les Païeurs des rentes couroient après lui depuis le matin jusques au soir pour avoir des fonds ; & ceux qui avoient fait des avances dans la dernière guerre ne quittoient point son appartement. Il dit un jour au Roi en sa présence, *Sire, je ne sais comment m'y prendre pour faire honneur à vos engagements. Tout le monde me demande, & personne ne veut me faire crédit.*

Le Maréchal de Belleisle à qui ce contrôleur se plaignoit souvent, lui dit :  
“ Monsieur, je ne vois qu’un moïen  
“ pour vous, qui est de faire banque-  
“ route à l’état. Quand une machine est  
“ dérangée, le seul remede qui reste est  
“ d’en arrêter le mouvement pour la re-  
“ monter de nouveau.”

Le conseil ne fut point suivi, la machine des finances ne fut point remontée, & cette branche de l’administration continua dans son premier désordre. J’ai quelque-part dans mes papiers un projet de liquidation, par lequel l’auteur, qui passoit pour un très habile économiste, prétendoit que, pour établir un ordre immuable dans les finances, il falloit que tous les vingt-cinq-ans l’état se déclarât insolvable, & que les créanciers entraissent en accommodement avec le Roi, comme avec un particulier qui n’a pas de quoi païer.

“ La

“ La France, *disoit ce papier*, ne veut  
 “ point faire banqueroute; mais le moïen  
 “ qu’elle emploie pour s’en garantir est  
 “ encore plus onéreux : car que fait le  
 “ Roi lorsqu’il est chargé de dettes? Il éta-  
 “ blit des impôts accablants sur ses peuples  
 “ pour les païer; remede qui est pire que  
 “ le mal, parceque la levée de la taxe  
 “ double toujours l’impôt. Il prend par  
 “ force d’un côté pour païer volontaire-  
 “ ment de l’autre. La banqueroute ne  
 “ ruinerait qu’un certain nombre de su-  
 “ jets, au-lieu que le paiement appauvrit  
 “ tout le monde.”

Je ne suis pas assez versé dans le sistême  
 des finances pour décider si un Roi éco-  
 nome, qui veut répandre l’abondance  
 dans son état, doit commencer par perdre  
 la confiance de ses peuples. Il y a tou-  
 jours beaucoup à rabattre de ces mé-  
 moires. Un homme d’un grand génie  
 m’a dit souvent que, si on effectuoit tous  
 les beaux projets, qui tendent à rendre la  
 France

France l'état le plus opulent de l'Europe, il deviendrait peut-être le plus pauvre de l'univers.

La faveur particulière dont Louis XV. continuoit à m'honorer, attiroit beaucoup de gens dans mon appartement. J'y avois tous les matins une cour nombreuse; quelques grands y venoient pour plaire au Roi: mais la foule s'y rendoit pour obtenir des graces. J'avois mis ces derniers dans l'habitude de me fournir des mémoires, car je n'aurois jamais pu me rappeler tant d'objets différens. Il est impossible à ceux qui vivent éloignés de la cour d'imaginer le nombre des classes de demandeurs qu'il y a en France, & de combien de graces & de faveurs le trône peut-être l'heureux dispensateur.

J'ai lu dans un mémoire original, que Louis XIV. avoit permis à ceux de ses sujets qui avoient quelque demande à faire à la cour, de s'adresser directement à lui. Si cet établissement avoit eu lieu  
sous

sous le règne présent, Louis XV. n'eut fait autre chose, pendant tout le cours de sa vie, que de donner des audiences. Je me faisois lire ces mémoires, & j'en parlois ensuite au Roi.

Outre les demandeurs, il y avoit aussi des plaignants, & ceux-ci étoient ordinairement en plus grand nombre que les autres.

Il est difficile, dans un royaume aussi étendu que la France, de prévenir tous les abus : il en est de nécessaires & qui naissent de l'ordre lui-même. Mais une plainte qu'on m'adressa m'en fit remarquer un, qui me parut digne de l'attention du Prince : c'étoit l'oubli qu'on avoit toujours fait des enfants de ces militaires qui mouroient pour le service de la patrie.

Souvent un officier général qui n'étoit point né gentil-homme : mais qui par sa valeur avoit affermi les privilèges du trône & ceux de la noblesse, laissoit lui-même

même des enfans roturiers. Ceux-ci, quelque lustres après, devenoient peuple : ainsi on perdoit la trace des familles qui avoient rendu les plus grands services à l'état. Les belles actions mouroient avec le héros : sa postérité n'y avoit aucune part sa gloire étoit ensevelie avec lui dans le même tombeau. J'en parlai au Roi, & quelque tems après sa Majesté fit publier un arrêt qui annobliſſoit les militaires & leur postérité. Les différens degrés de cette noblesse étoient énoncés dans l'ordonnance par les différens grades des officiers.

Personne ne soupçonna dans le royaume que j'eusse part à cette délibération ; ainsi si après ma mort on ne fouille point dans mes papiers, la postérité ignorera à jamais que j'aie porté Louis XV. à faire cet établissement.

Les courtisans de Versailles s'intriguoient toujours : ceux qui ne pouvoient point avancer leur fortune par mon canal,

cher-

cherchoient à me nuire. Ils emploïoient souvent les discours indécents, & presque toujours la calomnie. Plusieurs cabales s'étoient formées ; de celles-ci naissoient des brigues qui influoient sur la couronne, par le mécontentement qu'elles caufoient dans ceux qui occupoient les premières charges de l'état.

Le Chancelier D'Aguesseau alléguoit son grand âge pour se retirer. Il quitta les affaires sous prétexte qu'il n'étoit plus en état d'en supporter le poids. Un courtisan qui étoit présent lorsque le Roi reçut sa démission, lui dit : *Sire, il faut sans doute que Monsieur d'Aguesseau ait plus d'un siècle ; car à cent-ans on est encore assez jeune pour être Chancelier de France.*

Plusieurs autres personnes en place se retirèrent. Elles disoient pour raison qu'elles ne pouvoient vivre dans une cour où la faveur d'une femme décidoit de tout : mais cette philosophie ne venoit qu'après coup. Ce n'étoit qu'après avoir essayé de s'élever

s'élever au plus haut degré de la fortune, qu'elles prenoient le parti de la retraite : quelques-unes mêmes, du fonds de leur exil volontaire, faisoient agir des ressorts pour remonter sur le théâtre qu'elles venoient d'abandonner.

M. de Machault eut les sceaux. On s'est souvent plaint de cette circulation des charges, dont les unes ont un exercice diamétralement opposé à la pratique des autres : mais il faut s'en prendre à l'ambition. Les postes subalternes en France ne font qu'un chemin pour arriver aux emplois honoraires & lucratifs. A la vacance de chaque grande charge, mon appartement étoit rempli de postulants. Ces gens-là qui avoient déjà de quoi vivre, cherchoient les moïens de paroître avec éclat dans le monde à la faveur d'une grande charge.

Cet enchaînement de plaisirs que j'avois formé à Versailles pour tirer le Roi de cet état d'engourdissement où  
son

son tempérament le jettoit, ne prenoit point sur les affaires générales. Louis XV. avoit six-heures de travail, il s'occupoit le matin à l'administration extérieure & intérieure du roïaume.

La mort du Maréchal Comte de Saxe vint faire diversion aux amusements de la cour. Je me souviens qu'un homme d'esprit qui étoit dans mon appartement, au moment qu'on en reçut la nouvelle, me dit ; *Madame, nous allons avoir bientôt la guerre, car de tous les généraux du Roi de France, le Roi de Prusse ne craignoit que le Maréchal de Saxe.*

Les conférences que Louis XV. avoit eues souvent avec ce héros m'avoit mise à portée d'étudier son caractère. On a du plaisir à connoître les grands hommes : l'ame de celui-ci étoit d'une trempe particulière. Toutes ses actions privées tenoient de l'homme ordinaire ; il n'étoit grand qu'en un jour d'action : son ame  
alors,

alors, si j'ose m'exprimer ainsi, changeoit de caractère, elle devenoit grande, noble, & magnanime : une nouvelle clarté qui se communiquoit à son esprit, lui faisoit tout voir du premier coup d'œil. Son imagination n'avoit rien à faire, le génie militaire qui l'agitoit alors suppléoit à tout : mais après la bataille, cette belle âme rentroit dans le néant de sa petitesse : il ne restoit de grand en lui que le bruit de ses actions.

Dans la vie privée il pouffoit la bassesse jusques à la crapule ; sans goût pour cet amour délicat qui distingue les âmes nobles des communes, il ne connoissoit d'autre plaisir dans la société des femmes, que celui de la débauche : on ne lui découvrit jamais de passions dignes du héros : il trainoit après lui un ferrail composé de filles de joie. Toutes ses maîtresses étoient des femmes de prostitution publique. Tandis qu'il troubloit l'Eu-  
rope

rope par ses victoires, une comédienne nommée la Favart, agitoit son cœur par ses galanteries.

Ceux qui l'avoient vu souvent ont dit de lui qu'il ne possédoit aucune science. Il ne connoissoit que la guerre, qu'il savoit sans l'avoir jamais apprise. On prétendit quelque tems après que cette mort avoit fait changer tous les systèmes de l'Europe; & que le Roi de Prusse en effet n'auroit jamais recommencé la guerre, si Maurice eût vécu. Il est certain qu'un seul homme peut changer la face de notre monde politique.

J'ai lu dans les mémoires originaux du règne de Louis XIV. des révolutions surprenantes causées par l'ascendant d'un seul mortel. Le Comte de Saxe avoit travaillé toute sa vie avec une ardeur infatigable pour acquérir une tranquillité dont il ne jouït jamais. A peine fut-il parvenu à ce faite des grandeurs où ses talents pour la guerre l'avoient élevé, que la mort le pré-

précipita dans le tombeau. Le roi lui avoit donné une maison roïale pour le récompenser des services qu'il avoit rendus à l'état. Il possédoit de grands revenus, & jouïssoit de toutes les dignités dont un mortel puisse être revêtu.

Ce général mourut avec une gloire incontestable. Ses ennemis mêmes convenoient qu'il avoit un talent supérieur pour la guerre : mais si son génie fit beaucoup pour la France, la France fit encore plus pour lui : on ne le laissa jamais manquer de rien. Les Paris lui fournirent toujours abondamment les choses nécessaires : il combattit avec de nombreuses armées dans un païs, qui fut presque toujours le théâtre des conquêtes de la France, & celui de la gloire du nom François. Maurice commanda les meilleures troupes du Roi, lesquelles mouroient d'envie de se signaler par des victoires. J'ai oui dire par un habile homme qui est du métier, qu'un héros doit passer par tous les sentiers

sentiers militaires, qui conduisent à la gloire. La cour de France ne fraïa qu'un chemin à Maurice : on ne le mit jamais à ces épreuves, qui, en forçant un commandant de déployer toutes ses ressources, le décident général.

J'ai lu, dans les mémoires manuscrits de la minorité de Louis XIV. que les ennemis du grand Condé portèrent la Reine Mere à l'envoier en Catalogne pour deffendre les frontières, en ne lui donnant que de mauvaises troupes & en petit nombre, ce qui le fit échouer. Condé, qui connut les desseins de ses ennemis, écrivit ainsi à son ami Gourville. *On m'a envoïé ici attaquer les dieux & les hommes, & on ne m'a donné que des fantômes pour les combattre. J'écbouerai ; car on m'a ôté tous les moïens de vaincre.* Cependant ce héros, malgré le désavantage du nombre & celui du climat, soutint les efforts de l'Espagne.

La

La mort du Maréchal de Saxe causa une révolution dans l'esprit des courtisans militaires. Ceux qui jusques là s'étoient tenu cachés derriere son mérite se montrerent. Tous prétendirent occuper la place de ce héros, & aucun n'en étoit capable.

A la premiere nouvelle qu'on eut à Versailles de la mort du Comte Maurice, le Roi dit : *Je n'ai plus de général, il ne me reste que quelques capitaines.* Lowendahl cependant vivoit encore : mais on prétend que le génie de ces deux hommes étoit fait pour être ensemble, & que les vertus héroïques de celui-ci tiroient leur éclat des qualités supérieures de l'autre. Un courtisan dit à ce sujet, *Lowendahl ne fera plus rien de bon à la guerre ; car son conseil est mort.*

Pendant qu'on étoit occupé à Versailles de cet événement, le Nonce du Pape vint annoncer à Louis XV. que le Roi de Prusse

Prusse avoit accordé le libre exercice de la religion Catholique Romaine à Berlin, & qu'il seroit permis aux religieux de s'y établir avec l'uniforme de leur ordre. Un courtisan dit au Roi ; *Sire, ce Prince commence à vouloir un peu de tout : autrefois il n'avoit que des soldats, à présent voilà qu'il a des moines.* Un autre courtisan qui se trouvoit-là reprit ; *Puisque ce Souverain commence à avoir du goût pour les frocs, je conseille à votre Majesté de lui faire le cadeau de tous les Jésuites de France.* Un troisieme ajouta qu'il falloit garder cet article pour le premier traité de paix ; *Et qu'on échangerait six Loïalistes contre un soldat.* Cependant les gens à sistême mettoient de la politique dans cet établissement. Quand un Prince passe pour avoir des vuës, on interprete toutes ses démarches. On a dit que le Roi de Prusse avoit voulu par-là se rendre favorable la cour de Rome qui, quoiqu'impuissante, peut beaucoup par ses intrigues sous les régnes des

des Princes foibles & superstitieux. Quelques uns l'ont attribué à un nouveau système de population par la transmigration des catholiques des états attachés à la communion Romaine : mais les moines & les prêtres de ce rit ne peuplent point un état, &c.

Pour moi, je l'ai attribué à la manie qu'ont tous les Princes d'aujourd'hui de faire de nouveaux établissemens. Si on examine la constitution du gouvernement Prussien, qui est monarchique absolu, on verra que la pluralité des religions ne peut lui convenir : du-moins ai-je appris d'un très habile homme que la liberté des dogmes ne peut bien s'accorder que dans les républiques.

Depuis quelque tems, le Roi étoit plus gai qu'à l'ordinaire : après tant de crises & de fatigues il respiroit un peu. Il avoit le loisir de me voir souvent, & d'aller à la chasse tant qu'il vouloit. Jamais Prince n'a tant aimé cet exercice.

Comme

Comme il le prenoit avec passion, il s'y fatiguoit sans mesure. Je lui représentai un jour qu'il changeoit ce plaisir en peine, & qu'il lui conviendrait de le modérer : que l'excès de tout étoit nuisible : mais il me répondit que celui de la chasse contribuoit au contraire à sa santé. C'est la nouvelle phisique qui a introduit ce système. Les Médecins de cour, qui ne parlent que d'agitation & de mouvement, décident les Rois à passer la moitié de leur vie à cheval.

Mais une grande satisfaction qu'éprouvoit le Monarque, c'étoit 1750  
d'avoir soulagé ses peuples. Il leur avoit remis trois millions de taille, il venoit d'abolir le centieme dénier & les sols par livres perçus sur cet impôt. Ce n'étoit pas un grand bien : mais cela annonçoit la fin d'un grand mal.

Louis XV. ordonna en même tems d'examiner la nature des taxes. De tous les impôts, on trouva que celui de la taille

étoit le plus onéreux parcequ'elle ne suivoit pas la proportion des biens réels. On percevoit toujours l'ancienne taxe, sans avoir égard aux épuisements & aux dépériffements que les terres avoient soufferts : tel bourg ou village, qui avoit été autrefois en état de païer de grandes sommes, ne l'étoit plus : cependant on en exigeoit le même droit.

L'administration chercha les moïens d'abolir la taille, pour y substituer une taxe qui fut fondée sur une répartition plus géométrique. C'étoit un ancien projet qui avoit été souvent proposé & qu'on avoit toujours rejeté. On l'examina de nouveau, & après bien des considérations, on trouva qu'il convenoit de laisser les choses comme elles étoient, de peur de donner dans des inconvénients qui seroient pires. On prétend qu'il y a des abus dans le gouvernement civil, dont la réforme causeroit un plus grand mal que l'abus lui-même. C'étoit l'opinion

nion des ministres & celle du Roi, mais ce n'étoit pas la mienne ; car j'ai toujours cru que le mal ne peut produire aucun bien. Nous avons souvent de petites discussions au sujet de l'administration. Louis XV. comme je l'ai dit au commencement de ces mémoires, a beaucoup d'esprit, & surtout une pénétration aisée qui saisit promptement.

“ Vous regardez, Madame, *me disoit-*  
 “ *il*, la république générale comme une  
 “ famille particulière, au-lieu qu'il faut  
 “ l'envisager comme une société univer-  
 “ selle composée de différents corps, dont  
 “ la réunion forme l'état politique. Dans  
 “ cette immensité d'objets dirigés par  
 “ des hommes, qui ont des vûes & des  
 “ intérêts opposés, la république tend à  
 “ sa conservation par les choses mêmes  
 “ qui semblent la détruire. Dans la fa-  
 “ mille particulière, il n'y a qu'un seul  
 “ plan d'administration. Il suffit de por-  
 “ ter la main sur un petit nombre d'abus,

*Lij*

“ &

“ & leur réforme rétablit l'ordre d'unité,  
“ qui est la perfection de cette société :  
“ mais dans la république générale, il  
“ faut balancer continuellement le bien  
“ par le mal ; & c'est dans cet équilibre  
“ qu'est l'ordre général de l'état.”

“ Si cela est ainsi, Sire, *lui dis-je*, d'où  
“ vient que les états, où il se réforme le  
“ plus d'abus, sont les mieux gouvernés.  
“ Les Moscovites étoient les peuples les  
“ plus mal policés de l'Europe, & par  
“ conséquent les plus malheureux, Pierre  
“ le Grand parut, il corrigea les abus ;  
“ & du sein de cette réforme on vit naître  
“ une nation puissante & un peuple  
“ riche & heureux.

“ Le Brandebourg n'avoit ni force ni  
“ puissance. La république générale  
“ ignoroit qu'il existât sur la terre. Ce  
“ peuple ne connoissoit presque point  
“ l'art de la guerre. Une foule d'abus  
“ que ses Souverains n'avoient pu ou  
“ n'avoient pas voulu réformer, avoient  
“ rendu

“ rendu l'état foible & languissant. Un  
 “ de ces Souverains de nos jours a établi  
 “ l'ordre, & la discipline militaire, a cor-  
 “ rigé les abus ; & la réforme lui a fait  
 “ jouer le premier role sur le théâtre de  
 “ l'Europe.

“ On dit que l'Angleterre n'étoit rien,  
 “ avant que son parlement eut entrepris  
 “ de former sa puissance. Il retoucha  
 “ toujours depuis à l'état politique, &  
 “ corrigea une foule d'abus qui, depuis  
 “ plusieurs siècles, retenoient cet état  
 “ dans le néant. C'est dans ses *Bills*  
 “ qu'on trouve aujourd'hui le système  
 “ suivi de sa grandeur.

“ La France, Sire, nous offre de ceci  
 “ un exemple domestique. Louis XIII.  
 “ Prince foible & qui passa sa vie à se  
 “ laisser gouverner par ses ministres, ne  
 “ porta la main sur aucun abus, il laissa  
 “ l'état comme il le trouva, c'est-à-dire,  
 “ rempli de désordre & de confusion.  
 “ Votre Bisaïeul changea tout, & par la

“ réforme qu’il établit dans toutes les  
“ branches de l’administration, fit paroître  
“ ce peuple sous un nouveau génie.

“ La France, sous les premières années  
“ de l’administration de Louis XIV.  
“ atteignit à un période de grandeur,  
“ auquel les Romains n’arriverent jamais  
“ en Italie.”

Le Roi sourit à cet endroit & me dit fort obligeamment. “ Je vous avoue,  
“ Madame, que je ne vous aurois pas  
“ cru aussi versée dans ces matières. Je  
“ suis enchanté que vous joigniez aux  
“ grâces de l’esprit des connoissances qui  
“ servent à former le jugement. On  
“ prend souvent le change sur ces matières,  
“ reprit poliment le Roi, & on confond  
“ presque toujours ici la grandeur  
“ des Princes avec le bonheur des peuples.  
“ Un Souverain peut faire des réformes  
“ dans ses états sans contribuer à  
“ la félicité de ses sujets : la révolution  
“ n’est que pour lui.

“ Pierre

“ Pierre I. qui fit des changements  
 “ considérables en Moscovie, ne rendit  
 “ pas les Russes plus heureux. La révo-  
 “ lution ne porta que sur l'état politique.  
 “ Le Monarque devint grand, mais le  
 “ peuple resta toujours petit ; car, pour  
 “ le tirer de cet état d'anéantissement où  
 “ il étoit, il eut fallu réformer une foule  
 “ d'abus civils, & corriger des vices qui  
 “ restèrent après lui & qui subsistent en-  
 “ core. Les Moscovites aujourd'hui,  
 “ comme avant le règne de Pierre, sont  
 “ de vils esclaves remplis d'ignorance &  
 “ de superstition. Il est vrai que l'Em-  
 “ pire, auparavant sans soldats, a main-  
 “ tenant une armée : mais cette puissance  
 “ d'accident dépend du sort de deux ou  
 “ trois batailles.

“ La Prusse, qui a fait tant de ré-  
 “ formes, n'en est pas plus heureuse.  
 “ Ses peuples au milieu des victoires  
 “ languissent sous le poids militaire qui  
 “ les accable. Sa puissance dépend de

“ l'existence d'un seul homme. Frédéric  
“ mort, il n'y a plus d'état politique.

“ C'est une grande question, pour sui-  
“ vit le Roi de savoir si les Anglois sont  
“ aujourd'hui plus puissants & plus  
“ heureux qu'ils ne l'étoient avant ces  
“ volumes de *Bills* établis pour leur ré-  
“ forme. La nation elle-même n'est pas  
“ d'accord là-dessus. Il est un parti en  
“ Angleterre qui prétend que le gou-  
“ vernement est entièrement abimé, &  
“ que l'état politique est endetté au-delà  
“ de ses facultés, & qu'il n'a pas de quoi  
“ se suffire à lui-même. Je présume ce-  
“ pendant que l'Angleterre a augmenté  
“ en forces : mais il faut plutôt l'attri-  
“ buer à l'inadvertance des autres puis-  
“ sances qu'à sa réforme, qui auroit peu  
“ produit, si les états qui l'entourent  
“ avoient suivi son exemple.

“ A l'égard de l'exemple domestique  
“ de ma couronne, j'ai souvent souhaité  
“ qu'à mon avènement au trône, la  
“ France

“ France eut été dans la même position  
 “ que Louis XIII. la laissa. Son succes-  
 “ seur l’abîma à force de réformes & de  
 “ grandeur ; il faudra plusieurs siècles  
 “ pour la remettre.”

Nos discussions politiques étoient toujours mêlées de politesse : il ne sortit jamais de la bouche de Louis XV. une parole qui sentit l’aigreur, &c.

L’Angleterre étoit toujours la marine de la France, elle ne la perdoit pas un moment de vuë. Les finances de l’état & les soins du ministère étoient employés à augmenter les forces navales. M. Rouillé ne perdoit point de tems : il faisoit construire des vaisseaux.

La France & l’Angleterre vivoient en paix : mais ces deux puissances agissoient avec la même défiance que si elles eussent été en guerre. L’administration étoit obligée d’employer de grandes sommes, & le peuple François qui se plaint de tout, ne murmura point, tant on sentoît

la nécessité d'une marine capable de faire tête à celle de la Grande-Bretagne.

Cependant tous les ministres continuoient à se déclarer contre moi. Ceux pour qui je m'étois intéressé auprès du Roi pour leur faire obtenir leur poste, étoient les premiers à chercher à m'éloigner de la cour. Je me suis souvent plaint, depuis mon séjour à Versailles, de cette scélératesse, qui est comme concentrée dans le cœur humain. On n'a pas plutôt placé un mortel au faite des grandeurs, qu'il cherche à blesser la main qui l'a élevé. Je n'ai point dessein d'entrer ici dans toutes les tracasseries qu'on me suscita. Je ne finirois point, si je voulois donner le détail des quolibets, des lettres & des chansons qui ont été composés pour me donner un ridicule dans le monde. J'étois toujours informée à point nommé des discours que l'on tenoit sur moi : ma conduite avec leurs auteurs étoit de dissimuler avec les

tins & de menacer les autres de m'en plaindre au Roi : tous néanmoins continuoient à m'outrager. J'aurois mille-fois quitté la cour, si je n'avois craint que l'habitude que le Roi avoit contractée de me voir ne prît sur ses jours.

Le Comte d'Argenson, qui avoit le bureau de la guerre, ne m'aimoit point ; il disoit pour raison que je dispois de trop d'emplois militaires, qu'il n'avoit pas une lieutenance d'infanterie à donner. Cette accusation étoit d'autant moins fondée, que je n'emploïois mon credit auprès du Roi pour personne, que je n'eusse consulté ce ministre auparavant. Son inimitié venoit de ma faveur, il auroit voulu que le Roi se fût dégouté de moi pour jouir seul de tout mon crédit.

Le tems de paix est favorable pour les établissemens. On proposa au Roi en 1751 de former une école militaire, où la noblesse Françoisé apprendroit l'art de la guerre. *La monarchie étoit remplie,*  
disoit-

difoit-on, de gentilshommes qui n'avoient point le moïen de se donner des maîtres, & qui, à cause de cela, passoient leurs jours dans l'oïfveté des provinces, au-lieu de les employer au service de l'état.

Par la fondation de cette école il étoit question d'y loger & d'y élever cinq cents gentilshommes. Lorsque Le Roi m'en montra le plan, il me demanda ce que j'en pensois.

“ Sire, lui dis je, je le trouve admirable. Je souhaiterois seulement qu'il fut plus étendu. La monarchie Française qui a beaucoup de guerres, ne trouvera pas assez d'officiers dans cette Ecole. M. le Maréchal de Saxe m'a dit qu'il y en avoit communément vingt-mille dans une armée composée de deux cent-cinquante-mille hommes; l'Ecole militaire ne fournira que le quarantieme des besoins de la nation. Un si petit établissement ne mérite pas d'être mis au rang des grandes choses.”

Un

Un courtifan, après avoir lu l'institution de cette école régulière, dit plaifamment qu'il *sortiroit de ce couvent guerrier de tres bons moines militaires.*

Le grand inconvenient que les gens sages y trouvoient, étoit la dépense exorbitante à laquelle cet établissement engageoit la monarchie, dans un tems où l'on venoit d'épuifer toutes les reffources de l'état, pour subvenir aux besoins extraordinaires de la guerre. Ce n'étoit pas le trésor roïal à la vérité qui devoit en faire les fraix : mais de quelque source qu'on tire les sommes dans ces occasions, elles font toujours onéreuses, parce qu'elles contribuent à apauvrir les peuples.

On difoit que la France avoit plus besoin d'une école de marine, que d'une école militaire, que le Roi trouvoit dans l'état cent-officiers de terre pour un de mer ; qua la noblesse Françoisé aimoit par goût à commander les armées & qu'elle

avoit une répugnance pour les flottes ; mais le projet étoit résolu.

La paix régnoit parmi les puissances de l'Europe, lorsque des disputes de religion vinrent troubler la tranquillité domestique de la France.

Deux partis qui, depuis quarante ans, se disputoient la supériorité, se renouvelèrent. Je n'entendois rien à leurs démêlés, je m'en fis expliquer le sujet. Si jamais ces mémoires paroissent au jour, je supplie le lecteur de me pardonner l'ennui que je vais lui causer : ce préambule n'eut jamais trouvé place dans ces annales, si le Roi n'y eut pas été intéressé : mais Louis XV. y prit beaucoup de part, & cela seul me suffit pour entrer dans quelque détail sur cette dispute.

Il naquit en Espagne un homme nommé Molina qui de sa pleine science s'avisa de décider comment Dieu agit sur les mortels, & de quelle maniere les mortels résistent

Assent à Dieu. Les papes qui savent tout & qui décident sur tout, avoient ignoré jusques-là la mécanique de cette métaphisique entre le Créateur & la Créature. Il fallut que ce Molina imaginât pour cela bien des mots barbares, des termes scolastiques, ainsi que des distinctions & des divisions.

Pour marcher avec quelque ordre dans cette dispute & se quereller théologiquement, il distingua la grace prévénante de la grace coöpérante. Avec l'une de ces graces on pouvoit tout, avec l'autre on ne pouvoit presque rien : mais comme cela ne suffisoit pas pour l'intelligence d'une chose qu'il n'entendoit pas lui-même, il inventa la science moïenne & le *congruisme*.

Dieu, selon lui, tenoit un conseil d'état dans le ciel, où tous les hommes de l'univers étoient appelés ; là il les examinoit les uns après les autres, pour savoir comment ils agiroient, après avoir reçu

sa grace ; & selon l'emploi libre qu'il voïoit qu'ils en devoient faire, il se déci-  
doit lui-même à leur donner une place  
dans le ciel, ou à les précipiter dans les  
enfens.

Malheureusement pour le monde chré-  
tien, ce Molina étoit jésuite, société que  
les autres Moines n'aimoient point : ce  
qui fit que les Dominicains surtout qui  
étoient ses ennemis se déclarerent contre  
le *congruisme*.

Comme la scène se passoit en Espagne,  
l'Inquisition prit connoissance de la dis-  
pute. Si elle avoit fait bruler Molina &  
quelques Dominicains, l'affaire eut fini  
là ; & ce tribunal, pour la première fois,  
eut rendu un grand service à la chréti-  
enté. On plaïda à Rome le *concours  
concomitant, la grace coöperante*. Plus on  
disputoit, & moins on s'entendoit. Un  
moine proposa sa médiation : mais le mé-  
diateur étoit encore plus obscur que Mo-  
lina & les Dominicains.

La

La difficulté n'étoit pas de terminer la dispute, mais de savoir surquoi on disputoit. Les deux partis ne s'entendoient pas, & en attendant s'enfonçoient de plus en plus dans les ténèbres, par le moïen du libre arbitre, de la science moïenne & du complément de la vertu active, &c.

La dispute finit faute de querelleurs, car il y a des tems où les moines sacrifient tout à l'oïveté. On fut tranquille jusques au moment où parut un certain Cornelius Jansenius, qui renouvela la querelle. Celui-ci n'inventa rien, il disputoit derriere un gros livre fait par un autre homme nommé Baius. Les Jésuites demanderent au Pape la condamnation de Cornelius, & comme ils avoient de bons avocats en cour de Rome, ils l'obtinent ; mais ils ne gagnerent pas leur cause dans toute l'Europe. Les écoles, les parlements, & surtout les femmes, qui n'y entendoient rien, se rangerent à tout hasard du côté de Jansénius.

On

On fit des livres de part & d'autre; le congruisme combattit dans de gros volumes la prédestination en bataille rangée: mais la guerre restoit toujours indécise, parceque les deux partis qui étoient devenu puissants ne se battoient que pour l'honneur de la victoire.

Jusques-là il n'y avoit guères que des particuliers qui se fussent querellés avec les armes de la prédestination: mais les universités s'en mêlerent & alors l'affaire devint générale. Il ne fut plus question d'accommodement, parcequ'il n'y eut plus aucun corps assez puissant dans l'état pour forcer les deux partis à accepter sa médiation.

Cependant les évêques Molinistes firent un formulaire, pour condamner les cinq propositions de Jansenius qui, selon l'opinion de ceux de son parti, étoient celles de Saint Augustin. Plusieurs communautés d'hommes signèrent: mais les religieuses, qui n'ont rien à faire, & qui  
saisissent

faussent avidement toutes les occasions qui peuvent les faire rentrer dans le monde, refuserent de signer. Celles du Port-roïal se distinguèrent par leur opiniâtreté.

Je ne m'étonne pas qu'elles n'aient pas voulu signer : mais je suis surpris qu'on leur ait proposé de signer. C'étoit leur donner une considération dans cette affaire qu'elles ne devoient pas y avoir. On fit plus, elles furent enlevées ; on les dispersa dans d'autres monasteres, au lieu de les punir, en les laissant toujours dans le même couvent.

Les papes lachoient aussi de tems à autre de nouveaux formulaires, ce qui rendoit de plus en plus la querelle intéressante. S'ils eussent bien fait, ils l'eussent abandonnée à elle-même, & Molina & Jansenius eussent tombé par-là dans l'oubli : mais la cour de Rome a la manie de vouloir être absolue.

Ce-

Cependant au milieu de cette guerre, il y eut une treve. Clement IX. qui avoit du bon sens, dressa des articles de capitulation, les fit signer aux Jansénistes & la paix fut conclue : mais quand il est question de religion, on reprend facilement les armes.

On dit qu'un nommé Quesnel Prêtre de l'oratoire mit cette fois-ci le feu au canon de la discorde. Il fit un livre que toute l'Europe loua & qu'ensuite la France b'âma. Il étoit mal aisé de dire l'endroit par où péchoit ce livre : mais c'étoit alors la mode de cabaler pour cause de religion : cependant le parti Moliniste triomphoit, il avoit l'oreille du Roi. Le confesseur de Louis XIV. étoit un Jésuite, qui intriguoit à la cour & à la ville, & qui n'oublioit pas de persécuter les Jansénistes, qui de leur côté se vengeoient en écrivant contre les Loïalistes : ainsi la guerre continuoit toujours, quoi qu'il y eût un parti dominant.

Jusques-

Jusques-là il n'y avoit point eu de manifeste entre les Molinistes & les Jansénistes; & les deux partis avoient pris les armes sans déclaration de guerre. Louis XIV. fit venir de Rome une bulle qui alluma un feu qui ne s'éteignit plus. Le Pape, les évêques, le Roi, les ordres religieux, les peuples, les particuliers, tout le monde enfin prit part à la querelle, & chacun cabala l'un contre l'autre.

On étoit sur tout furieux contre le Pere le Tellier qui dirigeoit la conscience du Roi. C'étoit un homme ardent & ambitieux qui vouloit se venger de quelques offenses personnelles qu'il avoit reçues des Jansénistes: & pour en venir à ses fins, il allarmoit autant la conscience du Roi que le roïaume.

Louis XIV. sur la fin de ses jours étoit devenu foible & indécis. La peur du diable le remplissoit de fraïeurs mortelles: l'impitoïable Jésuite lui avoit mis dans l'esprit que l'affaire des Molinistes étoit

étoit la cause de Dieu. Il en vouloit sur tout au Cardinal de Noailles, & il osa proposer à son pénitent de le déposer juridiquement. La mort de ce Prince apporta quelque treve à cette tracasserie qu'on appelloit la constitution.

Le Duc d'Orléans qui n'aimoit ni les Papes ni les évêques & qui méprisoit les bulles ; pour se débarrasser des Molinistes & des Jansénistes, établit un conseil où leurs affaires devoient être traitées séparément de celles du reste de la monarchie. Il vouloit par-là leur ôter une considération qui auparavant les avoient rendu importantes : mais cette sage précaution devint inutile, ces gens-là vouloient toujours figurer dans l'état. Ils en appelèrent à un concile national, c'étoit secouer le joug de l'administration, pour en créer une qui en fut indépendante. Le Régent bannit & exila des prêtres & des évêques : mais ce remède ne faisoit qu'aigrir le mal ; parcequ'il

aug-

augmentoît l'opiniâtreté des deux partis. Les Jansenistes & les Molinistes formèrent alors deux factions, qu'on distingua sous les noms d'*acceptants* & de *refusants*. Les acceptants appelloient les refusants des hérétiques ; & les refusants nommoient les acceptants des schismatiques.

La fureur sur la grace efficace alloit devenir plus vive que jamais, lorsque le Régent établit le système. Alors l'avarice fit ce que le Pape, & le Roi n'avoient pu faire : on ne pensa qu'à gagner de l'argent. Les noms de Jansénistes & de Molinistes furent presque oubliés, ce qui contribua peut-être le plus à cet oubli, ce fut le mépris & le ridicule que le Duc d'Orléans répandit sur cette dispute, qu'il traitoit de minucie, au-lieu que Louis XIV. l'avoit traitée d'affaire d'état.

Les guerres qui survinrent après sous le règne de Louis XV. acheverent de faire oublier les Jansénistes & les Molinistes : ce n'est pas que de tems à autre il n'y

n'y eut quelque escarmouche sur la predestination : mais comme l'affaire n'étoit pas générale, on n'y faisoit pas beaucoup d'attention.

Cependant la dispute n'étoit pas encore éteinte : c'étoit un feu caché sous la cendre. En 1750 les Molinistes commirent les premiers actes d'hostilité. Ils refuserent les sacrements aux malades du parti opposé, sous prétexte qu'ils n'avoient point de billets de confession.

Le Parlement s'en mêla : on punit des prêtres, on exila des curés : ce qui donna encore aux deux partis une considération que le Duc d'Orléans leur avoit fait perdre. Cette querelle fit naître une nouvelle discussion : on demandoit si le Parlement pouvoit se mêler de cette affaire ; & s'il avoit droit d'exiler ceux qui, en refusant d'administrer, ne faisoient qu'obéir à leurs évêques.

Les Jansénistes disoient que la police est de droit supérieur à celui-même de  
l'église,

l'église, parceque sans elle il n'y auroit ni ordre ni subordination dans un état, & ils ajoutaient que l'administration des sacrements est la premiere partie de cette police, &c. &c.

Les Molinistes répondoient que, dans le spirituel, ils ne reconnoissoient d'autre supériorité que celle du Pape & des évêques: que le parlement ne devoit se mêler que de l'état politique, que le royaume du ciel avoit été confié à des pasteurs & non pas à des conseillers.

Cependant les sujets continuoient de mourir sans communion; on punissoit les curés, mais le mal restoit toujours. Cette affaire répandoit une amertume sur les jours de Louis XV. Les Bourbons ont toujours été fort sensibles aux révolutions causées par la religion. La cour se donna plus de mouvements pour ces billets de confession, qu'elle n'en avoit jamais eus pour l'affaire la plus importante de l'Europe. Il fallut souvent

forcer les prêtres & emploier des soldats pour les obliger à administrer. Depuis la naissance de Jesus Christ, on n'avoit jamais eu recours à la baïonette pour faire conférer ce sacrement. C'étoit un scandale à la vérité : mais le plus grand étoit de voir des sujets, à l'article de la mort, demander la communion, & être refusés.

Le Roi me dit un jour : “ Ces gens-  
 “ là m'inquiètent. Si cela continue, je  
 “ serai forcé de faire chasser tous les  
 “ Curés, & d'ordonner que les paroisses  
 “ soient desservies par les Capucins, qui  
 “ sont entièrement soumis à mes volon-  
 “ tés,” &c.

\* Une affaire plus importante encore que celle de la constitution vint occuper la cour. Il étoit question de l'élection d'un Roi des Romains. La Maison d'Autriche, toujours attentive à sa grandeur, porte ses vuës jusques sur l'avenir. Charles VI. par une prévision fautive, avoit porté les Souverains de

\* 1751.

l'Europe à devenir les instrumens de son ambition, même après sa mort. Marie-Thérèse de son vivant voulut assurer le trône de l'Empire dans sa Maison par cette élection.

C'étoit à un Prince, qu'on pouvoit regarder comme Lorrain, à qui elle vouloit conférer le titre d'héritier présomptif; car Charles VI. qui étoit mort sans enfans mâles, avoit fini la Maison d'Autriche. Les cercles de l'Empire voïoient, dans cette démarche, un plus grand despotisme encore, que celui qui avoit été exercé par le dernier Empereur. Non seulement l'Empire, dont la constitution est élective, devoit héréditaire, mais même il passoit dans une famille étrangère : on se plaignit, mais voilà tout. Il y a environ un siècle que les petits Princes d'Allemagne ne peuvent exercer d'autre vengeance à l'égard de la Maison d'Autriche, que de murmurer contre elle.

*M ij*

Marie-

Marie-Thérèse, qui connoissoit la supériorité de ses forces sur celles de ceux qui pouvoient s'opposer à ses desseins dans le Nord, s'adressa aux autres cours de l'Europe. La France fut une des premières à qui elle fit part de son plan. Le Roi me communiqua les raisons de l'Ambassadeur Autrichien, qui les avoit adressées à Monsieur de Puyfieux, & que ce Ministre avoit rédigées par écrit. Elles sont dignes de la postérité par la tournure que l'ambition leur donne.

“ Les malheurs encore récents, *disoit*  
 “ *cet Agent*, que l'Europe a essuïés à la  
 “ mort de Charles VI. qui laissa le trône  
 “ de l'Empire vacant, doivent porter les  
 “ Princes chrétiens à en prévenir de sem-  
 “ blables. L'Empereur aujourd'hui ré-  
 “ gnant jouit d'une pleine santé; & nous  
 “ osons présumer que Dieu lui accordera  
 “ une longue vie : mais si, par quelque  
 “ accident attaché à l'humanité, il venoit  
 “ à

“ à mourir, la chrétienté seroit plongée  
 “ dans les mêmes abîmes, où elle se  
 “ trouva après le décès du précédent  
 “ Empereur. Il est donc de l'intérêt de  
 “ toutes les puissances de l'Europe, de  
 “ prévenir la guerre. Ce fléau qui a-  
 “ bîme tout, réduit les peuples dans la  
 “ dernière désolation. La vacance de  
 “ l'Empire a causé des malheurs qui ne  
 “ finiront pas si tôt : que seroit-ce, si  
 “ de nouvelles vicissitudes venoient se  
 “ joindre aux anciennes ?

“ On ne sauroit prendre trop de pré-  
 “ cautions pour fermer la porte d'avance  
 “ aux maux qu'on ne seroit plus à tems  
 “ de prévenir, lorsqu'ils seroient arrivés.

“ L'élection d'un Roi des Romains  
 “ prévient les vuës des Princes qui au-  
 “ roient formé des desseins. Le cou-  
 “ ronnement fait, il n'y aura plus ni ca-  
 “ bales, ni intrigues, pour devenir chef  
 “ de l'Empire. On se donne des mouve-

“ ments pour parvenir à la possession  
“ d'un sceptre, lorsqu'il est vacant : mais  
“ on n'y pense plus, lorsqu'il est occupé.

“ Il est vrai que l'Archi-Duc Joseph,  
“ en cas de mort de l'Empereur, n'est  
“ pas en âge de gouverner ses états :  
“ mais les maux de la minorité ne sont  
“ pas comparables à ceux qu'éprouveroit  
“ l'Europe par la privation d'un chef de  
“ l'Empire.

“ Ce n'est point que la Reine de Hon-  
“ grie craigne une révolution qui prive  
“ ses héritiers d'un trône, qui est devenu  
“ l'apanage légitime de sa famille. Elle  
“ voudroit, en prévenant les guerres,  
“ épargner du sang répandu inutile-  
“ ment.

“ L'Europe, après la mort de Charles  
“ VI. à fait voir son impuissance à faire  
“ un Empereur. L'Electeur de Baviere,  
“ qui fut placé sur ce trône par des armées  
“ étrangères, y fut toujours chancelant.

“ Il

“ Il auroit nécessairement abdiqué la  
 “ couronne, si la mort ne la lui eût en-  
 “ levée,” &c.

J’ai remarqué que les Ambassadeurs oublient presque toujours le droit des gens des Princes, lorsqu’il est question de leurs intérêts personnels. L’Agent de Vienne invitoit la France à renverser les fondemens de la constitution impériale, en rendant cette couronne héréditaire, d’élective qu’elle étoit auparavant. Il oublioit que la Maison de Bourbon, à ce qu’on m’a dit, s’étoit rendue garante par le traité de Westphalie des libertés & des privilèges de l’Empire : & on ne se souvenoit pas que l’élection d’un Roi des Romains dépendoit du consentement des Electeurs dans une diette tout exprès pour cette élection.

Le Roi, après avoir lu le mémoire, demanda à Monsieur de Puyfieux ce qu’il pensoit de cette affaire. *Sire*, lui répondit le Ministre, *il faut consentir à tout.*

*Les affaires d'Allemagne ne valent plus la peine que la cour de France s'en mêle. Le Roi de Prusse est aujourd'hui assez puissant pour soutenir l'équilibre dans le Nord, & empêcher que la Maison d'Autriche ne domine sur la vôtre. Notre rôle donc aujourd'hui doit être celui d'un spectateur.*

Ce ne fut pas le sentiment du conseil : mais ce n'est pas la première fois qu'un homme a mieux pensé qu'une assemblée.

La cour de Vienne s'intriguoit en même tems dans toutes les autres cours de l'Europe, pour les disposer à cette élection. Celle d'Angleterre représentoit à Monsieur le Marquis de Mirepoix, qu'il étoit de l'intérêt de la France, qu'elle se prêtât à faire un Roi des Romains, sans doute parceque c'étoit le sien. Cette cour alla plus loin dans la suite. George II. s'avisâ de dire que l'élection d'un Roi des Romains étoit indépendante du collège électoral ; c'est-à-dire, que la dignité de l'héritier pré-somptif

somptif de l'Empire, pouvoit être conférée, sans la délibération des Electeurs ; ce qui rendoit la couronne impériale tout-à-fait héréditaire.

Je me souviens que tous les mémoires de ce tems-là convenoient que l'Archiduc étoit fort jeune : mais ils ajoutoient tous qu'il valoit encore mieux avoir un Empereur en minorité qu'une vacance du trône : c'est-à-dire, qu'on convenoit d'une succession réglée.

Un politique de notre cour, à qui je parlai de cette élection, me dit qu'il y avoit un article dans le traité de Westphalie qui régloit cette affaire. Il y est dit en termes formels, *qu'on ne procéderoit point à l'élection d'un Roi des Romains, à moins que l'Empereur régnant ne fût hors de l'Empire, & que son intention ne fût d'être absent pendant long-tems, ou pour toujours, ou que son grand âge ne lui permît plus de veiller à l'administration, ou qu'il ne parût quelque grande nécessité d'où dépendroit le sa-*

*lut de l'Empire.* Mais les traités ne sont jamais suivis; & on ne parloit non plus de celui-ci que s'il n'avoit jamais existé.

Il n'y avoit que le Roi de Prusse qui plaidoit la cause du collège électoral: il avoit ses raisons. L'élection d'un Roi des Romains assuroit l'Empire à la Maison d'Autriche, & bien des gens ont cru qu'il y avoit pensé. Il n'y a point d'ambition qui n'entre dans le cœur d'un Prince qui est assez puissant à la guerre, pour être le vainqueur de plusieurs nations.

Je me ramene à Versailles, d'où la proposition du Roi des Romains m'a éloignée. Louis XV. comme je l'ai dit ailleurs, étoit moins accablé d'affaires qu'il ne l'avoit été pendant la guerre. La paix lui laissoit un loisir qui faisoit la félicité de ma vie. L'agitation des sièges & des batailles avoit mis une diversion dans sa résidence. La Flandre me l'avoit enlevé plusieurs fois, mais le traité de paix me  
le

le rendit entièrement. Sa confiance en moi augmentoit tous les jours, il me faisoit part de ses peines ; car les rois en ont & comme hommes & comme Princes.

Louis XV. se plaignoit souvent de n'avoir point d'amis ; il me disoit qu'il avoit souhaité mille-fois d'être simple particulier, pour goûter les effets de la simpatie que les rois n'éprouvent jamais. “ Je  
 “ ne distingue pas plutôt un de mes su-  
 “ jets, ajoutoit-il, par quelque charge  
 “ considérable, que cent autres, jaloux  
 “ de cette faveur, sont indisposés contre  
 “ moi, sans que je gagne l'affection de  
 “ celui à qui je l'ai accordée. Celui-ci  
 “ se plaint de ce que je n'ai pas assez fait  
 “ pour lui, & ceux-là de ce que je n'ai  
 “ rien fait pour eux. Tous aiment la fa-  
 “ veur, aucun n'aime le Roi. Je ne vois  
 “ autour de moi que des âmes vénales  
 “ vendues au faste & à l'ostentation.  
 “ L'intérêt est le seul mobile qui les fait  
 “ agir. Ils seroient sans action, si une  
 “ foule

“ foule de graces qui découlent du trône  
“ ne les mettoit en mouvement. Il y a  
“ un autre inconvénient attaché au fcep-  
“ tre; je veux dire qu’il n’est gueres pos-  
“ sible aux Rois de distinguer les gens  
“ de bien de ceux qui ne le sont pas. Ils  
“ se reffemblent si fort qu’on les confond  
“ presque toujours ensemble, car à la cour  
“ le vice & la vertu portent la même  
“ livrée. Je vois autour de moi une  
“ quantité de gens que je soupçonne de  
“ n’avoir point d’honneur: mais quand  
“ je veux les aprofondir, mon rang  
“ m’empêche de percer le voile qui les  
“ couvre. Ils me sont impénétrables,  
“ cependant il faut que je les emploie  
“ pour le service de l’état, & de-là naif-  
“ sent les malheurs publics dont je suis  
“ responsable à mon règne & à la posté-  
“ rité.

“ Lorsque j’ai un choix à faire, & que  
“ je me suis décidé pour un de mes su-  
“ jets, il semble que toute la France soit  
“ d’accord

“ d'accord pour me tromper : on me  
 “ vante ses talents, son mérite & sa vertu.  
 “ Je ne trouve pas un seul honnête hom-  
 “ me dans le roïaume qui me parle de  
 “ ses vices : car on a peur de déplaire à  
 “ celui qui vient d'obtenir ma faveur ;  
 “ & c'est à cette crainte qu'on me sacri-  
 “ fie avec l'état.

“ Si au-contre je retire ma confi-  
 “ ance d'un Ministre ou de quelque au-  
 “ tre grand en place, on me le dépeint  
 “ comme un homme sans capacité &  
 “ sans génie. Ceux qui m'en ont dit  
 “ mille biens, m'en font alors un portrait  
 “ affreux. On me fait l'énumération de  
 “ ses fautes & des moïens malhonnêtes  
 “ qu'il a employés pendant le tems de son  
 “ administration. Le caractère affreux  
 “ qu'on m'en fait m'indispose contre lui,  
 “ de façon que je suis dégoûté de l'em-  
 “ ploïer, quand même sa retraite & les  
 “ réflexions lui donneroient par la suite  
 “ des qualités utiles à l'état.

“ Un

“ Un Roi patriote est le plus malheur-  
 “ reux mortel qui existe sous la voute du  
 “ ciel. Il voudroit rendre son peuple  
 “ heureux, & il trouve partout des gens  
 “ qui l’en empêchent. Les Ministres  
 “ sont les premiers à abimer l’état, il leur  
 “ faudroit emploier trop de peines & de  
 “ soins, pour corriger les abus : ils ont  
 “ plutôt fait de laisser les choses comme  
 “ elles sont ; cependant les désordres se  
 “ perpétuent, & lorsque le Monarque,  
 “ ami de ses sujets, veut y remédier, il y  
 “ trouve des obstacles invincibles ; car  
 “ l’habitude d’une malheureuse & longue  
 “ administration prend à la fin la place  
 “ des loix & des coutumes,” &c. &c.

Une autrefois Louis XV. me parlant  
 avec la même confiance sur le même su-  
 jet, s’exprima ainsi. “ Les Rois sont  
 “ d’autant plus malheureux, que ses Mi-  
 “ nistres pour l’ordinaire lui cachent l’é-  
 “ tat des choses. Les Souverains sont  
 “ toujours les derniers à être informés  
 “ des

“ des malheurs de leur état. On crain-  
 “ droit que cette connoissance ne les por-  
 “ tât à prendre les rênes du gouverne-  
 “ ment, & tout le monde cherche à les  
 “ éloigner des affaires. Dans l’immen-  
 “ sité des détails d’une vaste monarchie,  
 “ il est obligé de se confier à des Mini-  
 “ stres, & ces Ministres le trompent pres-  
 “ que toujours. A la dernière guerre,  
 “ je consultai ceux qui étoient à la tête  
 “ de l’administration, pour savoir si l’a-  
 “ vantage des victoires pouvoit balancer  
 “ les malheurs inévitables des batailles :  
 “ ils m’assurèrent tous que la gloire de  
 “ mes armées pouvoit seule rétablir la  
 “ monarchie & lui donner un éclat d’au-  
 “ tant plus solide, qu’elle ne le devoit  
 “ qu’à ses propres forces.

“ J’ai trouvé à la paix qu’ils m’en a-  
 “ voient imposé : mes sujets sont malheu-  
 “ reux, la guerre les a accablés : il faut  
 “ plusieurs lustres pour les rétablir ; & si  
 “ de

“ de nouveaux troubles surviennent, ils  
 “ ne le feront jamais,” &c. &c.

Je me plaignois aussi quelquefois à  
 mon tour : “ Sire, *disois-je au Roi*, mes  
 “ afflictions, pour être d’une nature dif-  
 “ férente des vôtres, n’en sont pas moins  
 “ sensibles. Je suis en butte à toute la  
 “ France. La famille royale s’est dé-  
 “ chaînée contre moi ; Monsieur le Dau-  
 “ phin m’a donné toutes les mortifica-  
 “ tions qui ont dépendu de lui ; vos Mi-  
 “ nistres me regardent comme une roche  
 “ fatale, contre laquelle tous leurs des-  
 “ seins vont-échouer : je me suis attiré  
 “ le mépris des premières Maisons de la  
 “ France, par la seule raison que votre  
 “ Majesté m’a cru digne de son estime.

“ Des gens mal intentionés me repro-  
 “ chent le désordre des finances : on di-  
 “ roit que le gouvernement m’a chargé  
 “ de leur administration : bien des per-  
 “ sonnes m’accusent d’avoir tout l’argent  
 “ du

“ du roïaume : elles mettent sur mon  
“ compte les dettes de la nation, comme  
“ si je les avois contractées moi-même.  
“ Si un Ministre manque à son devoir,  
“ on m’en rend aussitôt responsable.  
“ On crie contre moi lors de son éléva-  
“ tion, & l’on se plaint de moi dans le  
“ tems de sa disgrâce.

“ Les malheurs des affaires politiques  
“ me sont imputés, peu s’en est fallu  
“ qu’on ne m’ait accusé d’avoir déclaré la  
“ guerre à vos ennemis. Du moins a-t-on  
“ dit que j’aurois pu prévenir les sièges  
“ & les batailles, comme si le sort de  
“ l’Europe étoit dans mes mains, & que  
“ les cours étrangères se conformassent à  
“ mes desseins.

“ On m’a reproché les méprises de vos  
“ généraux, ils n’ont perdu aucune ba-  
“ taille, levé aucun siège, qu’on ne m’en  
“ ait attribué la faute. Leurs divisions  
“ & leurs brouilleries personnelles m’ont  
“ même été imputées.

“ La

“ La misere publique, suite d’une mau-  
“ vaise administration & des malheurs  
“ des tems m’a été attribuée, comme si  
“ elle eût été mon ouvrage : la populace  
“ de Paris m’a hué, elle a souvent formé  
“ le dessein d’arrêter mon carosse, & peu  
“ s’en est fallu qu’elle n’en soit venue  
“ contre moi à ces extrémités qu’on ex-  
“ erce contre ceux, dont la malversation  
“ entraîne la ruine de l’état.

“ Mais de toutes mes peines, Sire, la  
“ plus sensible pour moi, est de n’avoir  
“ fait que des ingrats. J’ai souvent im-  
“ portuné votre Majesté pour des gens,  
“ qui n’ont pas plutôt été fortis du néant  
“ d’où je les avois tirés, qu’ils ont oublié  
“ la main bienfaisante qui les avoit éle-  
“ vés. Jusques à présent je compte en-  
“ viron trois mille-particuliers, au bon-  
“ heur desquels je me suis intéressée. La  
“ fortune par mes soins les a fait paroître  
“ sur un nouveau théâtre, où ils n’ont  
“ pas plutôt été placés qu’ils m’ont per-  
“ du de vuë.

“ De tout ce grand nombre, je n'en  
“ ai pas trouvé un seul qui fut sensible,  
“ comme il le devoit, à la reconnois-  
“ sance. Plus leur élévation a été grande  
“ & moins leur gratitude l'a été. Quel-  
“ ques-uns mêmes ont cabalé contre moi,  
“ & ont cherché à me détruire. Ceux  
“ que je croïois le plus de mes amis, &  
“ qui auroient dû l'être par les services  
“ importants que je leur avois rendus,  
“ ont été les premiers à me tromper.  
“ J'ai découvert des trahisons qui m'ont  
“ fait frémir. Je déteste le genre hu-  
“ main depuis mon séjour à la cour. Ces  
“ mortifications ont répandu sur mes  
“ jours une amertume qui m'auroit fait  
“ mourir mille-fois, si la bienveillance  
“ dont votre Majesté m'honore ne m'at-  
“ tachoit à la vie,” &c.

\* La mort du Prince de Galles fils  
ainé de George II. héritier présumé  
de la couronne d'Angleterre fit quel-  
que

que sensation à Versailles. On dit que ce Prince n'avoit point de ces qualités d'éclat qui en imposent par leur brillant : mais ceux qui le connoissoient personnellement, trouvoient en lui des vertus plus solides : un cœur bon, compatissant ; une ame tendre, affectueuse ; des manieres aisées, prévenantes ; aimant à faire du bien, ne cherchant jamais à faire le mal : tel étoit son caractère principal : Prince fait en un mot pour rendre un peuple heureux. Il avoit épousé une Princesse Allemande, digne de monter avec lui sur le trône. J'ai souvent plaint le sort de cette Dame sans la connoître. Perdre tout-à-la-fois un époux chéri & une grande couronne, ce sont de ces vicissitudes, qui demandent une ame élevée pour les supporter avec fermeté.

Cette mort causa une révolution dans les affaires de la politique. La France avoit conçu d'heureuses espérances, lorsque

que ce Prince parviendroit à la couronne. Il ne vivoit pas en trop bonne intelligence avec le Roi George : le fils contrarioit souvent les projets du Pere ; ils se voïoient peu & se parloient rarement. Cette disposition faisoit espérer qu'un Prince si contraire au sistême présent, seroit moins opposé à la Maison de Bourbon que ses prédécesseurs ne l'avoient été. On imaginoit être mieux, peut-être eut-on été plus mal. Les fils des Monarques qui parviennent à régner, laissent au pied du trône le préjugé de Princes pour adopter ceux de rois.

On prétend que George II. ne plaignit pas beaucoup son fils. Il se montra à la cour comme à l'ordinaire & peu de jours après donna les audiences aux Ambassadeurs. Il y avoit peut-être un peu d'affectation de sa part. Le caractère de ce Prince étoit de paroître ferme & constant au milieu des événemens les plus malheureux. Toute l'affliction fut pour  
le

le reste de la famille roïale. On le pleura dans sa maison, & on m'a dit que bien des gens le pleurent encore à Londres.

Cette mort causoit une autre inquiétude à la nation qui le perdoit : les enfants du Prince de Galles étoient fort jeunes, & le Roi George étoit vieux. On craignoit par avance les désordres presque inévitables d'une minorité. Pour les prévenir, la Princesse de Galles douairiere fut désignée tutrice du successeur du Roi & régente du roïaume jusques à l'âge de la majorité de son fils : mais il étoit décidé que cette Dame, qui étoit venue en Angleterre pour porter la couronne, ne seroit ni Reine, ni Régente.

L'affaire du Clergé de France qu'on avoit cru finie, continuoit toujours. Les évêques & les grands bénéficiers, du fonds des provinces où ils étoient, traccassoient l'état. Ils avoient envie de revenir à Paris : mais ils ne vouloient pas acheter ce retour par une trop grande  
somme ;

somme ; ils marchandoient tant qu'ils pouvoient avec le Roi, qui de son côté ne vouloit point se relacher. Ils faisoient valoir leurs immunités, & disoient pour raison qu'ils avoient promis au Pape de defendre leurs droits. Cette dispute inquiétoit la cour ; le tempérament du Roi en souffroit ; ce fut dans ces moments qu'un évêque s'avisa de venir me parler des prérogatives du Clergé. Ce n'étoit pas assurément bien prendre son tems ; car cette affaire, en donnant de l'humeur au Roi, ne pouvoit manquer de m'en communiquer. Le Prélat fit un grand raisonnement pour me prouver que l'église ne devoit pas se dessaisir de ses richesses. Il remonta au tems de S. Pierre & regagna insensiblement notre âge, au-travers des bulles des Papes qui ordonnoient aux gens d'église de garder ce qu'ils avoient.

“ Monseigneur, *lui dis-je en l'interrompant,*  
 “ je n'entens rien à vos prérogatives :  
 “ mais je fais que le premier de vos de-  
 “ voirs,

“voirs, ainsi que de ceux des autres su-  
 “jets, c’est l’obéissance au Roi. Ar-  
 “rangez vos bulles & vos immunités,  
 “comme il vous plaira. Tout corps qui  
 “se soustrait aux ordres de son Souve-  
 “rain est rébelle & doit être puni com-  
 “me criminel de Leze-Majesté.”

Il parut beaucoup de mauvais livres contre le Clergé pour prouver que la cause du Roi étoit la bonne. Parmi tant d’écrivains qui, dans ces occasions, se préviennent pour ou contre, il s’en trouva un qui donna une Brochure, qui avoit pour titre, *Examen impartial des immunités ecclésiastiques*, dont les réflexions étoient très judicieuses. C’est le seul livre qui ait mérité d’être lu sur ce sujet.

Enfin il en fallut venir au plan qu’on avoit proposé, & que j’avois conseillé moi même au Roi, qui étoit de prendre connoissance des revenus des gens d’église, pour les taxer relativement à leur effectif; & en conséquence la cour donna  
 ordre

ordre aux Intendants de provinces d'obliger tous les bénéficiers de déclarer la nature de leurs revenus. En cas de refus on avoit mis une clause bien dure ; car il étoit ordonné que les Intendants en fairoient la saisie au nom du Roi, & qu'ils ne laisseroient aux possesseurs qu'une pension alimentaire. On étoit sûr par-là qu'ils obéiroient, car des gens accoutumés au superflu, ne pouvoient gueres subsister avec le nécessaire.

Le Clergé de France commençoit déjà à baisser le ton, lorsque le Parlement de Paris l'éleva. Je dirois volontiers qu'il y a toujours maille à refaire dans le royaume de France. Le Monarque n'a pas plutôt radoubé quelque endroit foible de son autorité, qu'un autre menace ruine.

Le Parlement, au-lieu de suivre ses volontés, députa à son ordinaire pour lui faire des remontrances. Il est rare que, dans ces discours, qui prennent toujours

pour texte le respect & la soumission, il n'y ait quelque terme qui ne sente l'esprit républicain, qui tend à l'indépendance : souvent même ils portent sur les prérogatives de la couronne.

Le Roi naturellement indécis, avoit néanmoins des moments de fermeté dans lesquels il résistoit à tout. Il signifia aux Députés qu'il vouloit que ses édits fussent enregistrés dès le jour-même, sous peine de désobéissance & de punition prochaine.

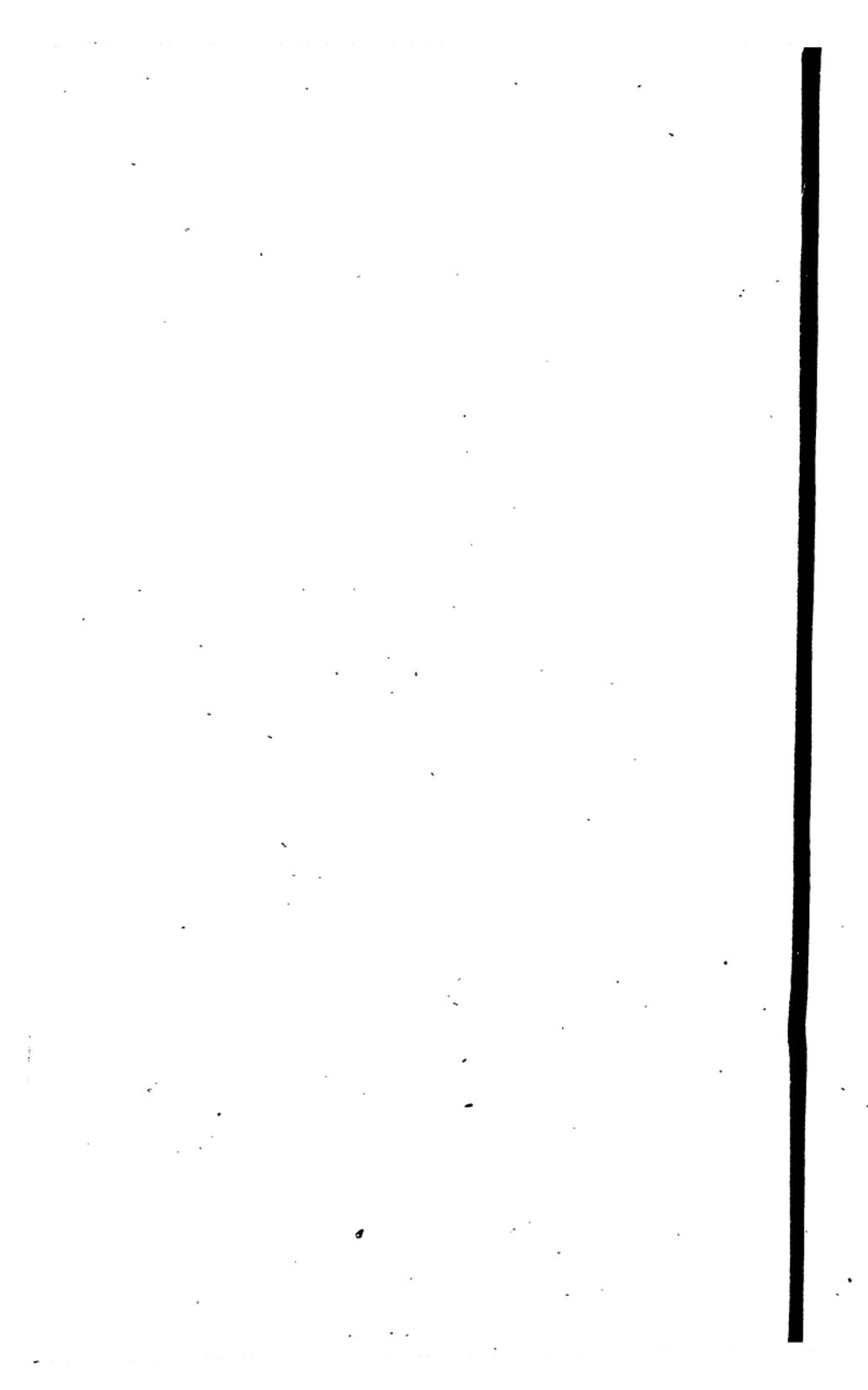
Le Parlement étoit assemblé, lorsque ses Députés revinrent à Paris ; il n'y avoit pas à délibérer : il enregistra. Après cet acte de devoir, auquel on donna le nom de déférence, il y eut une seconde députation à Versailles. Ceux que la Grand-chambre avoit nommés, commencerent ainsi leur harangue. *Sire, votre Majesté à ordonné, & votre Parlement a obéi.*

Un

Un courtisan dit qu'il falloit borner là tout le discours, & que le reste de la harangue étoit inutile.

Le Roi me parla le soir de cette affaire, & dans la joie de cœur où il étoit d'avoir pris le dessus sur son Parlement, il en fut plus gai qu'à l'ordinaire : mais je n'eus pas bon augure de cette joie. Un corps, dont la soumission passagère affectoit son maître jusques à exciter en lui des sentiments agréables, me parut dangereux.

F I N.



---



---

**TABLE des MATIÈRES**

Contenues dans le I. VOLUME.

A.

**A**BUS (La réforme des) est-elle nécessaire dans un état ? page 219.

*Administration* (Embaras de l') en France, p. 196.

*Aguesseau* (Le chancelier d') se retire, p. 207.

*Albemarle* (Caractere de Milord) p. 157.

*Amérique* (Affaires de l') renouvelées, p. 184. Mémoires opposés sur le Canada, p. 186.

*Amour* (L') d'un mari est un supplice pour une femme qui n'y répond pas, p. 7. A la cour il a un air de débauche, p. 8.

*Anglois* (Les) flétrissent les personnes que la France met en place, p. 6. Ils sont forcés à la neutralité, p. 57. Ils se déclarent pour la guerre, p. 59.

*Argenson* (Caractere & talents des d') p. 17. La disgrâce & l'exil du Ministre, p. 145. Pourquoi celui-ci n'aimoit-il point Mad. Pompadour ? p. 227.

*Assemblée du Clergé* (L') ordonnées, p. 172. Rompue, p. 178.

B.

*Banqueroute* (La) est-elle nécessaire au gouvernement François ? p. 202.

*Belleisle* (Le Maréchal de) devoit sa réputation à l'idée qu'il en avoit, p. 20. Il instruit la favorite, p. 29. Négocie en Allemagne, p. 51. Sa retraite de

- Prague, p. 60. Sa captivité, p. 82. Son sentiment sur le refus que le Roi de Pologne fait de l'Empire, p. 86. Sur le manifeste du Prétendant, p. 100. Sur le Comte de S. Severin, p. 125. Sur la Marine de France, p. 132. Sur les finances, p. 202. Ses récompenses, p. 250.
- Belleisle* (Le Chevalier de) doit tout à l'ambition même sa mort, p. 20.
- Bernis* (L'Abbé de) choisi pour amuser Mad. de Pompadour, p. 91. Ses talents & son caractère, p. 92.
- Biron* (Le Duc de) desobéit à Fontenoi & sert la France, p. 89.
- Brogie* (Le Maréchal de) succede à celui de Belleisle, p. 53.
- Bulle* (La) sollicitée par Louis XV. met tout en feu dans la religion, p. 237.

## C.

- Changement* (Le) de Ministres en France est venu de leur orgueil & de leur incapacité, p. 42.
- Charles VII.* (L'Empereur) neutre dans sa propre cause, p. 41. Sa mort & son caractère, p. 83.
- Charolois* (Caractère du Comte de) quand la favorite parut en cour, p. 15.
- Clement IX.* (Le Pape) met la paix dans l'église, p. 236.
- Condé* (Age du Prince de) lorsque Mad. de Pompadour parut à la cour, p. 15.
- Confesseur* (Projet singulier du) du Roi pour l'éloigner de Mad. de Pompadour, p. 197.
- Confession* (Billets de) p. 241.
- Conti* (Occupation du Prince de) lorsque Madame de Pompadour parut à la cour, p. 15. Ce Prince se montre en Italie plus que héros, p. 70.
- Cour* (Portrait de la) de France quand la favorite y fut introduite, p. 11.

## D.

- Dauphin* (Le) ne se mêle de rien, p. 15. Il est admis au conseil par l'avis de Madame de Pompadour, p. 201.

## E.

- École* (L') militaire est établie, p. 227.
- Edouard* (Le Prince) entreprend de regagner le trône d'Angleterre, p. 66. Son caractère & ses disgrâces, p. 66. 68. 98. Son utilité à la France, p. 99. Il proteste contre la paix d'Aix-la-Chapelle, p. 113. Il refuse de sortir de France, p. 114. Il est arrêté, p. 117.
- Ennemis* (Les) de la France pénètrent en Provence ainsi qu'en Bretagne & s'en retirent, p. 93.
- Etats* (Les) de Languedoc font des représentations, p. 167: ceux de Bretagne aussi, p. 168. Réflexions sur ces assemblées, p. 169.
- Europe* (État de l') en 1741, p. 136.
- Événemens* (Les) du règne de Louis XV. font autant d'énigmes, p. 2.

## F.

- Femmes* (Les) de la cour n'aspiroient pas au cœur du Roi, p. 23.
- Fleuri* (Portrait du Cardinal de) p. 12. Il gâte l'éducation du Roi, p. 13. Mal qu'il fit à la France, p. 36. 162. Ses talents, p. 61.
- Fontenoi* (Bataille de) p. 88.
- Frédéric* Roi de Prusse s'unit à la France, p. 49. S'en sépare, p. 54. Se déclare contre la Reine de Hongrie, p. 73. Est mis en fuite par le Prince Charles, p. 75. Fait sa paix avec les Autrichiens, p. 102. Accorde la liberté de religion, p. 215. Il pense à obtenir l'empire, p. 250.

## G.

- Galles* (Mort du Prince de) p. 259. Son caractère, p. 260. Sentimens sur sa mort, p. 261.
- Genes* pris par les Autrichiens, p. 94. Est délivré, p. 95. De nouveau bloqué, p. 97.
- George II.* (conduite singulière de) à l'entrée du Prétendant en Ecosse, p. 99. Engage la France à permettre l'élection d'un Roi des Romains, p. 246.

*Guerre* (La) de 1741 attribuée à la politique de France, p. 3. N'est jamais le fruit d'un système suivi, p. 65.

## H.

*Habitude* (L') a des charmes plus puissants que l'amour, p. 24.

*Historiens* (Les) répètent les erreurs publiques, p. 2.

*Hollandois* (Maximes politiques des) p. 62. Leurs raisons pour demander la bataille de Fontenoi, p. 87.

## I.

*Jansenius* paroît & est condamné, p. 233.

*Infractions* (Les) aux traités sont nécessaires, p. 73.

## L.

*Lettres* pour demander le Prétendant, p. 68. Du Roi après la bataille de Fontenoi, p. 91. Au Roi d'Angleterre en faveur du Prince Édouard, p. 103. D'une Religieuse à Madame de Pompadour, p. 163.

*Louis XIV.* Etat de la France pendant sa vie & à sa mort, p. 35. On ne pleure point sa mort, p. 74.

*Louis XV.* (Tableau de la cour de) p. 1. Ses amours passagères, p. 4. 8. 30. 141. Son caractère, p. 9. 13. 159. Son tempérament, p. 13. Motif de son attachement à Madame de Pompadour, p. 26. Il s'unit avec le Roi de Prusse, p. 49. Voulut-il rétablir le Prétendant? p. 67. Il paroît à l'armée p. 70. Son goût pour la guerre, p. 71. Il tombe malade à Metz, p. 74. La joie des villes de Flandre à la vuë de ce vainqueur, p. 93. Son sentiment sur les Hollandois, p. 107. Joie que lui cause la paix d'Aix-la-Chapelle, p. 111. Son sentiment sur l'Arsenal que le Prétendant avoit formé à Paris dans sa maison, p. 118. Sur l'amour des généraux pour la guerre, p. 124. Sur les récompenses militaires, p. 135. 149. Sur la guerre de 1740, p. 137. Sa modération, p. 150.

- Il est plus ami qu'amant, p. 173. Son sentiment sur le Clergé, p. 178. Son ardeur pour la chasse, p. 216. Son sentiment sur les gouvernements, p. 219. Il se plaint de son état, p. 251.
- Lowendabl* (Le Comte de) prend Bergen-op-zoom, p. 108. Ses talents militaires, p. 214.

## M.

- Machault* (M. de) embarrassé à la tête des finances, p. 201. Il a les sceaux, p. 208.
- Maillebois* force George II. à rester neutre, p. 57.
- Marie-Thérese* gagne les Hongrois par quelques mots de Latin, p. 48. Elle fait sa paix avec la Prusse, p. 54. & la refuse à l'Empereur, p. 56. Veut faire élire son fils Roi des Romains, p. 244.
- Marigny* n'a point une fortune qui se sente du crédit de sa sœur, p. 40.
- Marine* (La) abimée à la paix, p. 132. ôtée à M. de Maurepas & donnée à M. Rouillé, p. 146. Mémoire y relatif, p. 151. Elle commence à se rétablir, p. 176. Elle s'augmente en Angleterre & en France, p. 195. 225.
- Maurepas* (M. le Comte de) le plus éclairé des Ministres, p. 16. Son sentiment sur les guerres fréquentes d'Europe, p. 75. Sur le blocus de Gênes, p. 97. Il est envoyé au Prétendant, p. 115. Sa dureté, p. 143. Ses propos contre le Roi & sa maîtresse, p. 144. Sa disgrâce & son exil, p. 149.
- Maurice de Saxe* le Héros de la France, p. 21. Il a le gouvernement de Flandre, p. 77. Ses talents militaires, p. 78. Son sentiment sur la paix d'Aix-la-Chapelle, p. 118. Sur les Anglois, p. 138. Sur M. de Mirepoix, p. 155. Sur le parlement, p. 161. Sa mort, p. 209. Son caractère, p. 210.
- Mazarin*, Parallele du Cardinal, & du Comte de Bruhl, p. 40.
- Mesdames* (Occupation de) de France, p. 15.
- Militaire* (Défauts du) François, p. 43. Chacun veut

- veut y être païé, ne fut-ce que pour sa présence, p. 135.
- Ministère* (Le) doit-il être confié aux ecclésiastiques? p. 16. Va au plus mal, p. 79. Celui de D'Argenson & de Puisieux, p. 105.
- Ministre* (Les talents nécessaires à un) p. 17. Dans cette place on devient bientôt despotique, p. 137.
- Misère* de la France à la paix d'Aix-la-Chapelle, p. 126.
- Modène* (trait singulier de la Duchesse de) p. 147.
- Molina* invente un système qu'il n'entendoit pas, p. 231.

## N.

- Naples* (Le Roi de) est forcé à la neutralité par un Capitaine Anglois, & prend bientôt les armes, p. 80. Il met en fuite Lobkowitz, p. 81. Avantages de la position de son royaume, p. 148.
- Noailles* (Le Maréchal de) utile au conseil, dangereux à la guerre, p. 19. Son sentiment sur la guerre de 1740, p. 65. Sur le Prince Charles, p. 76.
- Noblesse* (La) Françoisise ne se rend point propre à la politique, p. 41. Elle est accordée en France au militaire par le conseil de Madame de Pompadour, p. 205.

## O.

- Orléans* (Le Duc d') donne dans la dévotion, p. 15. Son Pere met la paix dans l'église & punit les réfractaires, p. 238.
- Orry* (M.) Contrôleur-général étoit-il habile? p. 18. Est remplacé par M. de Machault, p. 109.

## P.

- Paix* (La) d'Aix-la-Chapelle a embrouillé les affaires du Canada, p. 110.
- Parlement* (Le) de Paris crie contre les édits de finances, p. 109. 160. 167. Il se mêle des affaires de religion, p. 240.
- Politique* (La science de la) n'a point de règles, p. 29. Celle des Anglois, p. 157.

- Pologne* (Le Roi de) refuse l'Empire, p. 85. Pourquoi? p. 86.
- Pompadour* (Madame de) ses ancêtres, p. 5. Jugement des histoires de sa vie, p. 6. Son éducation, p. 7. Ses craintes de former un engagement avec le Roi qu'elle aime, p. 8. Sa première entrée à la cour, p. 11. Simplicité du Roi dans les visites qu'il lui rendoit, p. 23. Elle donne du goût au Roi pour les amusements, p. 25. Elle écrit au Roi, p. 27. Elle apprend la politique du Maréchal de Belleisle, p. 29. Un gentilhomme lui écrit pour l'avouer sa parente, p. 32. Elle y répond, p. 33. Elle répond aux accusations portées contre elle, p. 34. 38. 41. Les troubles de l'état deviennent la cause de sa faveur, p. 45. Elle parle au Roi en faveur du Prétendant, p. 114. Son mari lui écrit d'un ton de fureur contre le Roi, p. 159. Elle est faite Dame du palais, p. 175. Elle forme un projet pour arranger le clergé, p. 179. Elle a une cour assidue, p. 204. On cabale contre elle, p. 207. Son sentiment sur les abus, p. 220. Plaintes sur ses chagrins, p. 256. Elle fait voir à un Prélat que son premier devoir est d'obéir au Roi, p. 263.
- Poupelinière* (Histoire de Mad. la) p. 139.
- Prince* (La faveur du) donne l'ame à tout, p. 12. Un Prince feint de vouloir ce qu'il ne pense pas, p. 85.
- Projets* (Réflexions sur les) p. 154.
- Public* (Le) juge rarement bien du cabinet, p. 2.
- Puyfieux* (Sentiment de M. de) sur l'élection d'un Roi des Romains, p. 247.

## Q.

- Quisnel* (Le Pere) renouvelle les disputes de religion, p. 236.

## R.

- Récompenses* (Les) militaires épuisent la France, p. 134 & 149.
- Reine* (Portrait de la) de France, p. 14.

- Réflexions* sur l'Ecole militaire, p. 228.  
*Religion* (Dispute de) p. 230. L'avarice les étouffe,  
 p. 239.  
*Richelieu* (Le Cardinal de) sacrifioit tout à son ambi-  
 tion, p. 39.  
*Richelieu* (Le Maréchal de) utile au Roi, comment ?  
 ses talents, p. 21. Voïoit feul d'abord la Marquisé  
 de Pompadour, p. 30. Il est envoié à Genes,  
 p. 97.  
*Romains* (Roi des) sentimens sur son élection, p. 247.

## S.

- St. Florentin* (M. de) est fans conséquence, p. 181  
*St. Severin* (Le Comte de) appuie son sentiment à  
 l'adhésion à la paix d'Aix-la-Chapelle, p. 120. Il  
 est fait ministre, p. 124. Son caractere & ses ta-  
 lents, p. 124.  
*Scaron* (La Veuve de) étoit-elle née pour le trône ? p.  
 6. Son pouvoir sur l'esprit de Louis XIV. p. 25.  
*Système* (Effets du) sous le régent, p. 36.  
*Soubise* (Le Prince de) devoit-il faire la guerre ? p. 18.  
 Son sentiment sur le Roi de Prusse, p. 102. Sur la  
 paix d'Aix-la-Chapelle, p. 111.  
*Statboudet* (Un) élu en Hollande, p. 107.

## T.

- Taxes* (Quelques) abolies, p. 217.  
*Tencin* (Le Cardinal de) p. 16.

## V.

- Valliere* (Mad. la.) avoit raison de goûter un plaisir  
 sensible de jouir feule du Roi, p. 11.  
*Villeneuve* (M. de) refuse le ministere, son génie, p. 79.

## W.

- Walpole* (Robert) aimoit le commerce & la paix, p.  
 57. Ses lettres au Cardinal de Fleuri, p. 58. Il  
 quitte le ministere, p. 59.

